

**Rapport n°2 :****Débat d'orientation budgétaire 2022**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Dominique GREVEY, président
<b>Service – personnel référent</b>	Direction générale des services Eric COMMEAU, DGS
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	18 novembre 2021

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport**

Le document d'orientation budgétaire qui vous est présenté en prévision de l'exercice budgétaire 2022, revêt cette année un caractère particulier, sinon exceptionnel, tant dans sa forme que dans son contenu.

Il s'agit, tout d'abord, du premier débat d'orientation budgétaire qui est conduit par la nouvelle gouvernance d'UBFC. Les informations contenues dans ce DOB ont donc fait l'objet, durant plusieurs semaines, d'une construction conjointe entre les directions / services d'UBFC et l'ensemble des vice-présidents en charge des compétences dévolues à UBFC. Ce travail collaboratif a été l'occasion de dresser un état des lieux assez précis des missions et actions, allant au-delà des seules données financières (état de la consommation des crédits 2021 et perspectives 2022).

Ce DOB arrive ensuite après la décision du gouvernement de ne pas renouveler la phase probatoire de ISITE-UBFC, suite à l'évaluation du projet en avril 2021 par le jury international IDEX/ISITE. Il s'inscrit donc dans la nouvelle trajectoire, le nouveau projet d'UBFC post-ISITE qui fait l'objet de nombreuses discussions au sein de notre communauté universitaire, avec nos tutelles et nos partenaires et dont les principales orientations sont reprises dans les propos liminaires du présent DOB.

Enfin, ce DOB intervient à un moment où le modèle universitaire français (et pas seulement celui d'UBFC) fait l'objet de multiples interrogations, remises en question, voire de critiques assez vives. Plusieurs rapports ou tribunes récentes (dossier du Monde Campus, rapports de l'institut Montaigne et dernièrement celui de la Cour des Comptes) pointent, en effet, le sous-financement chronique tant de l'enseignement supérieur que de la recherche, la complexité excessive des procédures, la multiplication des réformes intervenues ces dernières années mais souvent inabouties, le décrochage de la France dans la compétition internationale...

C'est pourquoi, au final, ce débat d'orientation budgétaire n'a pas pour seule visée de préparer le budget initial 2022 mais plus fondamentalement de contribuer à la construction du projet d'UBFC pour la durée du mandat, du projet de direction et de réorganisation des services mais aussi à la nécessaire réécriture de la convention d'objectifs et de moyens avec les établissements membres d'UBFC.

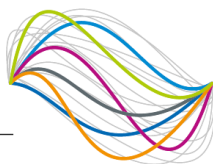
## DÉLIBÉRATION

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre acte des orientations contenues dans le document joint en annexe, orientations dont la première mise en œuvre interviendra dans le budget initial 2022 d'UBFC.**

**Annexe n° 1 : document d'orientation budgétaire 2022**

UBFC

UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



# Débat d'orientation budgétaire 2022

Conseil d'administration  
du 18 novembre 2021



UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ

ensmm  
Ecole Nationale Supérieure de  
Mécanique et des Microtechniques

AGRO  
SUP  
DIJON

BSB  
BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS

utbm  
université de technologie  
Belfort-Montbéliard

Arts Sciences et  
Technologies  
et Métiers

## DOB UBFC 2022

### Sommaire

<b>Propos liminaires.....</b>	<b>3</b>
Renforcer l'excellence de la recherche du site .....	5
Créer un environnement international, stimulant et attractif.....	6
Ancrer le site universitaire dans son territoire.....	7
Mettre en place des initiatives transversales et communes.....	7
<b>1 Contexte national.....</b>	<b>9</b>
1.1 Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2022 .....	9
1.2 L'allocation des moyens du MESRI à UBFC.....	10
1.2.1 La Subvention pour charge de service public (SCSP).....	10
1.2.1.1 La SCSP 2021.....	10
1.2.1.2 La pré-notification de la subvention pour charges de service public 2022.....	11
1.2.2 Les plafonds d'emplois et de masse salariale sur titre 2 pour l'année 2021. .	12
1.2.2.1 Des modalités de calcul complexes et un cadre très contraint .....	12
1.2.2.2 Pour l'année 2021, la notification initiale de la DGESIP en date du 31 mars 2021 a fixé pour la COMUE UBFC : .....	13
1.2.2.3 Une notification rectificative des crédits du titre 2 du programme 150 est intervenue le 6 octobre dernier. ....	13
<b>2 Le fonctionnement général d'UBFC .....</b>	<b>15</b>
2.1 Architecture budgétaire 2021.....	15
2.2 Les dépenses supportées par unité budgétaire .....	15
2.3 La programmation et l'exécution financière 2021 .....	17
2.4 Les perspectives d'engagement de dépenses pour 2022.....	20
Les dépenses projetées par unité budgétaire en 2022.....	20
<b>3 Programme ISITE-BFC .....</b>	<b>24</b>
<b>4 UBFC-InteGrate : lien formation/recherche et internationalisation .....</b>	<b>29</b>
4.1 Contexte .....	29
4.2 Réalisations 2020-2021 des graduate schools .....	29
4.2.1 Graduate School EIPHI .....	29
4.2.2 Graduate school INTHERAPI .....	30
4.2.3 Graduate school TRANSBIO .....	31
4.3 Perspectives 2022 d'UBFC-InteGrate .....	31
<b>5 Le NCU RITM-BFC - Innovation pédagogique et réussite étudiante.....</b>	<b>36</b>
<b>6 Relations internationales .....</b>	<b>39</b>
6.1 Bilan des 2020 – 2021 .....	39
6.1.1 Promotion de l'internationalisation des formations.....	39

6.1.2	Dispositif d'accueil personnalisé pour les étudiants internationaux .....	44
6.2	Perspectives 2022 .....	47
6.3	Eléments budgétaires .....	48
<b>7</b>	<b>Formation, insertion professionnelle et vie étudiante .....</b>	<b>49</b>
7.1	Les activités transversales de communication, bilan 2020-2021 .....	49
7.1.1	La carte de l'offre de formation .....	49
7.1.2	Mini-sites web/usine à sites : une vitrine pour UBFC .....	50
7.2	Le réseau Alumni .....	50
7.3	Les masters et les licences .....	53
7.3.1	Masters UBFC .....	53
7.3.2	La démarche qualité /Masters UBFC.....	54
7.3.3	Licences renforcées .....	56
7.4	L'entrepreneuriat étudiant.....	56
7.5	Le Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC.....	60
<b>8</b>	<b>La Vie Étudiante .....</b>	<b>63</b>
8.1	Bilan des actions 2021 .....	63
8.1.1	Schéma Directeur de la Vie Etudiante/volet 2 .....	63
8.1.2	Les projets AAP Vie étudiante .....	64
8.1.3	Contribution d'UBFC à la co-instruction des projets AAP Région Vie Etudiante et Equipements pédagogiques et numériques .....	65
8.2	Perspectives 2022 .....	65
<b>9</b>	<b>Recherche et études doctorales .....</b>	<b>67</b>
9.1	Actions de coordination et animation de la politique scientifique du site BFC .....	67
9.1.1	Faits marquants 2021 .....	67
9.1.2	Perspectives 2022 et proposition de traduction budgétaire .....	67
9.2	Contrats de recherche portés par UBFC.....	70
9.2.1	Etat des lieux des contrats par source de financement .....	71
	Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté .....	71
	Agence Nationale de la Recherche (ANR) .....	71
	Programmes d'investissement d'avenir (PIA) .....	71
	Projets européens H2020 et FEDER .....	72
9.2.2	Perspectives 2022 .....	73
9.3	Mission et écoles doctorales.....	74
9.4	La plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie .....	78
9.5	Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique .....	80
<b>10</b>	<b>Lien Sciences-Société .....</b>	<b>82</b>
10.1	Bilan 2021.....	82
10.2	Stratégie et actions 2022 .....	82
<b>11</b>	<b>Communication .....</b>	<b>84</b>
11.1	Rappel du contexte 2021.....	84
11.2	Communication interne .....	85
11.3	Communication externe .....	85
11.3.1	La communication digitale.....	86
11.3.2	Les Médias .....	87



11.3.3	La communication événementielle .....	88
11.3.4	Photothèque .....	88
11.3.5	Signalétique et communication visuelle identitaire .....	88
11.3.6	Les liens avec les Établissements membres .....	89
11.4	Conclusion.....	89
<b>12</b>	<b>Numérique .....</b>	<b>90</b>
12.1	Activités récurrentes.....	90
12.2	Projets structurants.....	92
<b>Annexes</b>	<b>.....</b>	<b>95</b>



## Propos liminaires

Le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche est en profonde transformation dans un contexte de compétition mondiale accrue et d'économie de la connaissance et de l'innovation.

Cette évolution, opérée depuis plus de 10 ans, conduira à identifier trois types de sites universitaires : les grandes universités de recherche (*celles ayant un label Idex ou Isite*), quelques sites présentant un intérêt pour les organismes nationaux de recherche, et les autres sites. La fin de la labellisation Isite exclut, pour l'instant, UBFC des grandes universités de recherche.

En revanche, nous avons la responsabilité d'accueillir les étudiants dans un environnement répondant aux standards internationaux. Ceci nous conduit à maintenir la dynamique engagée, basée sur l'intégration de certaines missions de l'ESRI à l'échelle du site (recherche, lien formation-recherche...). L'arrêt du processus, et encore plus tout retour en arrière vers une simple coopération, serait délétère pour L'ESRI en BFC et délétère pour les territoires. Là serait le véritable échec.

Nous avons à prendre collectivement toute la mesure de cette responsabilité, et d'abord au sein du conseil d'administration d'UBFC, pour réussir. Ce document propose la trajectoire pour atteindre cet objectif et ses grands axes stratégiques dans un climat de confiance.

Cependant il est important de rappeler, ici, que cette trajectoire doit intégrer que notre modèle confédéral actuel nécessite une articulation forte avec les établissements fondateurs d'UBFC.

La réussite passera par la détermination que mettront, à la fois, les établissements fondateurs et UBFC-siège à lever les freins qui font que la communauté universitaire voit dans UBFC un énième exemple du « complexifier pour mieux simplifier ».

Pour faire court, notre réussite sera entière lorsque nous aurons traduit cette mobilisation pour l'Université de Bourgogne-Franche-Comté dans les pratiques quotidiennes de l'ensemble des établissements. Un travail important a été engagé depuis début 2021, il doit être poursuivi avec encore plus de détermination car il est une des clés principales de la réussite.

Notre réussite est également conditionnée par l'engagement des collectivités, à chaque échelle territoriale, à s'inscrire dans cette dynamique d'intégration et l'exigence de qualité tant en recherche qu'en formation qu'elle implique.

C'est dans ce contexte que notre université confédérale garde tout son sens : porter, pour le collectif des sept établissements membres, un ensemble de compétences qui lui permettra d'accroître son ancrage territorial, l'attractivité et le rayonnement du territoire à l'international.

### **Objectifs généraux :**

- Développer l'offre de formation universitaire initiale et continue pour la population de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Accueillir les étudiants dans un environnement répondant aux standards internationaux ;
- Permettre à tous les jeunes de construire leur avenir ;
- Créer de nouveaux savoirs et contribuer à relever les défis de la société et des territoires.



## Objectifs spécifiques du site universitaire de Bourgogne-Franche-Comté :

- Affirmer une signature scientifique différenciante connectée aux défis scientifiques et sociétaux adressés via les axes d'excellence<sup>1</sup> du site (Cf. annexe 1) : Matériaux et systèmes intelligents pour la société ; Territoires, environnement, aliments ; Soins individualisés et intégrés ; Transfert et circulation ;
- Rendre attractif le site en s'appuyant sur des parcours de formation adossés à la recherche ;
- Renforcer les liens entre le site universitaire et son environnement socioéconomique.

## Principes directeurs :

- Mettre en synergie nos forces et travailler en complémentarité ;
- Cultiver et valoriser nos éléments différenciants ;
- Conforter la recherche, le lien recherche-formation, l'innovation pédagogique et le lien recherche-innovation ;
- Internationaliser le site universitaire ;
- Améliorer l'accueil des publics étudiants et personnels ;
- Favoriser l'émergence des potentiels des étudiants ;
- Renforcer la qualité de vie étudiante ;
- Affirmer le rôle de l'université dans le développement de notre société.

**Trois axes principaux de développement sont ainsi proposés.** Ils seront amenés à évoluer en fonction des discussions en cours et à venir avec les directeurs d'unités de recherche, les responsables de Graduate Schools ... et au sein des conseils d'UBFC :


- **Le premier vise à conforter la dimension Recherche de notre communauté et sa conjugaison, au meilleur niveau, à la formation et à la société.** Il s'agit de la compétence majeure que ses membres fondateurs ont confiée à UBFC.  
Nous aurons à cultiver et à mettre en avant nos atouts scientifiques différenciants (*Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ; Territoires, environnement, aliments ; Soins individualisés et intégrés*) en recherchant les synergies, en valorisant nos complémentarités et en ayant une approche la plus inclusive possible afin de permettre l'expression de tous les talents. Notamment, nous finaliserons les travaux visant l'émergence d'un quatrième domaine scientifique différenciant représentant davantage les sciences humaines et sociales. Cette stratégie de structuration scientifique de notre site conduit à proposer des Graduate Schools<sup>2</sup>, adossant les niveaux master et doctorat aux laboratoires de recherche, cohérentes avec nos domaines différenciants.
- **Le deuxième axe concerne la création d'un environnement international, stimulant et attractif,** au travers de l'installation de Graduate schools. Nous les positionnerons comme nos ambassadrices internationales des éléments différenciants du site. Nous aurons, à travailler l'élargissement raisonné et la dynamisation de notre réseau de partenaires internationaux. Il s'agit là d'une condition nécessaire pour faciliter la mobilité de nos étudiants, mettre en place des doubles diplômes, des projets européens de recherche et accroître la présence de nos campus à travers le monde dans des sites universitaires partenaires stratégiques.

---

<sup>1</sup> L'excellence de la recherche est plurielle : une recherche aux frontières de la connaissance et en lien avec les organismes ; une recherche pluridisciplinaire associant plusieurs établissements ou composantes du site ; une recherche plus ouverte à la communauté internationale et à la société... Elle identifie les spécificités de notre site.

<sup>2</sup> 3 Graduate Schools ont émergé entre 2018 et 2021 et seront augmentées, selon la même dynamique, d'une quatrième Graduate School autour des sciences humaines et sociales à l'horizon 2024.



- 
- **Le troisième axe s'intéresse à l'ancrage territorial d'UBFC.** Il vise, via des approches politiques et stratégiques partagées entre les établissements membres, et en lien avec les projets portés par les territoires (collectivités, associations, grappes d'entreprises...), à positionner l'Université comme un espace démocratique d'échanges, de construction des savoirs et comme un acteur économique majeur, une ressource pour la région.

### **Des initiatives transversales et communes conforteront cette approche.**

Le modèle confédéral nécessite de renforcer constamment la coopération entre les équipes en étant convaincant sur les atouts de la communication interne. Ceci implique le renforcement d'une culture du partage des valeurs communes. Nous pourrions ainsi contribuer à la construction d'un **sentiment d'appartenance** global et inclusif allant d'UBFC aux établissements et aux composantes associées.

## **Renforcer l'excellence<sup>3</sup> de la recherche du site**

Sur le plan national, notre site affiche une taille modeste<sup>4</sup>. Malgré une forte charge d'enseignement et une présence réduite des organismes nationaux de recherche<sup>5</sup>, il a cependant démontré sa capacité à remporter de nombreux succès. Par exemple, trois des six lauriers INRAE 2020, un laurier 2021 et deux médailles du CNRS (*innovation 2020 et cristal 2021*) ont été décernés récemment à des chercheurs du site. Les collectifs, quant à eux, sont engagés dans 55 projets du PIA dont 22 en coordination. Nos doctorants ont capté, ces deux dernières années, 4 des 14 Grand Prix i-PhD<sup>6</sup>. Ces quelques éléments, parmi de nombreux autres montrent qu'UBFC mérite d'être identifiée comme un site universitaire qui compte en France et à l'international.

Aujourd'hui, le premier enjeu à relever est de conforter la signature scientifique du site. Deux objectifs majeurs restent à atteindre :

- D'une part, nous avons à enrichir la signature scientifique de notre site en favorisant l'émergence d'un quatrième domaine différenciant, plus inclusif des sciences humaines et sociales. Les travaux en cours identifient le thème « Transfert et Circulation » comme un possible candidat à un quatrième domaine différenciant pour le site. Ces domaines différenciants doivent être l'opportunité pour les équipes de renforcer leurs disciplines en traitant une question scientifique disciplinaire en lien avec un défi sociétal ou un défi scientifique. Ils doivent également être des vecteurs d'attractivité pour notre site ;
- D'autre part, nous avons à augmenter les succès scientifiques emblématiques du site afin de retenir l'attention de nos partenaires stratégiques et de notre tutelle. Cela passe notamment par la mise en réseau et la mobilisation des ressources et des compétences des établissements et des partenaires pour sensibiliser, identifier


---

<sup>3</sup> *L'excellence de la recherche est plurielle : une recherche aux frontières de la connaissance et en lien avec les organismes ; une recherche pluridisciplinaire associant plusieurs établissements ou composantes du site ; une recherche plus ouverte à la communauté internationale et à la société... Elle identifie les spécificités de notre site.*

<sup>4</sup> *Repères BFC relativement au niveau national : 3,2% d'étudiants inscrits à l'université (11<sup>ème</sup> rang) ; 1,8% de chercheurs et enseignants chercheurs (11<sup>ème</sup> rang) ; 2,3% des publications (10<sup>ème</sup> rang) ; 11<sup>ème</sup> rang en nombre d'habitants et de PIB.*

<sup>5</sup> *Strater Bourgogne-Franche-Comté, décembre 2020, p. 10*

<sup>6</sup> *Le concours i-PhD vise à récompenser les jeunes chercheurs porteurs de projets entrepreneuriaux mobilisant des technologies de rupture.*



et encore mieux accompagner toutes celles et ceux qui postulent aux appels à projets compétitifs du type IUF<sup>7</sup>, ERC<sup>8</sup>, Horizon Europe...

Un deuxième enjeu est de favoriser le dialogue entre la recherche et la société civile. Pour y parvenir, UBFC doit jouer son rôle de coordinateur de la politique « science avec et pour la société » à l'échelle du site, tout en recherchant un rayonnement international.

## Créer un environnement international, stimulant et attractif

UBFC a pour mission d'impulser et de coordonner la politique d'internationalisation (*plan stratégique d'internationalisation en cours d'élaboration dans le cadre du pôle fonctionnel<sup>9</sup> Relations internationales*) de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté. Elle est ainsi la marque qui porte la qualité et la diversité des 7 établissements à l'international.

Nous aurons à pérenniser puis à développer notre offre de formation internationale (*master-doctorat, français-anglais*), sans oublier ses liens avec le niveau licence et l'évolution des pratiques pédagogiques de la licence au doctorat pour la réussite des étudiants de tous horizons. Chaque domaine stratégique différenciant se voit doté d'une Ecole supérieure (*graduate schools*) lors de la rentrée de septembre 2021. Au sein de chacune d'entre elles, des alliances stratégiques avec des universités de renom, (*plutôt européennes pour amorcer des projets Horizon Europe*) et, idéalement, en lien avec des projets portés par les territoires seront à mettre en place et à faire vivre.

Aujourd'hui, l'accueil des étudiants et des personnels internationaux constitue une force d'UBFC. Nous aurons à la faire reconnaître, à court terme, via le label Bienvenue en France et, à moyen terme, via le label européen HRS4R. Cette démarche de labellisation qualité, au bénéfice de l'ensemble de nos établissements, est indispensable pour améliorer l'attractivité de notre site universitaire.

Enfin, nous avons à consolider les classements internationaux des établissements à l'échelle d'UBFC, afin de donner une meilleure visibilité au site. Les classements de Shanghai (*reflétant plutôt les réussites individuelles*) et de Leiden (*mettant plutôt en exergue les réussites collectives*) seront particulièrement visés dès 2022.

---

<sup>7</sup> IUF : L'Institut universitaire de France désigne un ensemble d'enseignants-chercheurs sélectionnés par un jury international pour la qualité exceptionnelle de leurs recherches, appelés membres, bénéficiant d'une décharge à hauteur de deux tiers de leurs charges d'enseignement, d'une prime et d'une dotation budgétaire.

<sup>8</sup> L'ERC (European Research Council) finance l'excellence scientifique à la frontière des connaissances. C'est un programme "scientifique blanc" dédié à la recherche exploratoire, dont l'unique critère de sélection est l'excellence scientifique.

<sup>9</sup> Le pôle fonctionnel Relations internationales (RI) rassemble les vice-présidents RI (ou faisant office selon les établissements) et associe les chefs de services RI ainsi que les directeurs des Graduate Schools



## Ancrer le site universitaire dans son territoire

Les membres d'UBFC sont tous acteurs de l'écosystème d'innovation régional. Ils partagent les principaux instruments proposés par le ministère (*SATT, incubateur, PEPITE, Instituts Carnot...*) et bénéficient d'autres outils, spécifiques à chaque établissement, comme des Business Units<sup>10</sup>. Elles offrent des services à des niveaux de TRL<sup>11</sup> élevés et permettent de tisser encore plus de liens avec les entreprises, notamment les PME. Soutenus par ces outils, de nombreux chercheurs sont impliqués dans des projets répondant aux attentes des entreprises, voire s'inscrivent dans des projets de territoires. Les chercheurs contribuent également, avec le soutien des services culturels des établissements, à positionner et à ouvrir les pratiques et les enseignements de la recherche aux questions qui font débat dans notre société. Les programmes et les productions sont soutenus aussi bien au niveau européen que national et régional.

Nous aurons à conforter ces pratiques et à mieux les mettre en avant afin que l'Université soit reconnue comme un acteur clé du développement économique et social régional. Pour ce faire, et sur la recommandation du MESRI, nous postulons à une labellisation « Sciences Avec et Pour la Société » de notre site et nous coordonnons, via des groupes de travail thématiques, l'élaboration d'une politique d'innovation commune. Elle aura vocation à être déclinée en stratégies spécifiques à chacun de nos domaines scientifiques différenciants. Ici, nous souhaitons associer nos Écoles supérieures et nos partenaires internationaux à des projets de territoires, autour d'approches d'innovation ouverte.

Enfin, nous veillerons à expliciter l'impact<sup>12</sup> de l'Université sur son territoire régional.

## Mettre en place des initiatives transversales et communes

Les trois axes principaux de développement, dont il a été question ci-dessus, constituent la colonne vertébrale de l'action d'UBFC. Cependant, la transformation du site passe également par des initiatives transverses pour soutenir les ambitions en matière de recherche, de formation, d'entrepreneuriat et d'innovation, de valorisation et de dialogue sciences-société. Ces initiatives doivent s'appuyer sur une réelle dynamique opérationnelle de l'ensemble des parties prenantes d'UBFC : établissements membres, organismes nationaux de recherche...

Nous aurons particulièrement à travailler notre efficacité institutionnelle. Nous viserons l'amélioration de :


- la qualité de vie au travail. Elle passe par la simplification des procédures, par la modernisation des outils et par la recherche d'une plus grande valeur ajoutée. Ici la transformation numérique a un rôle fort à jouer. Nous avancerons résolument mais en respectant notre capacité à mener les projets : dématérialisation des conventions de stages, des demandes de mission...
- la qualité des services rendus aux publics. Elle nécessite de décloisonner et d'articuler les services de support et de soutien de l'ensemble des parties prenantes et d'accélérer les délais et la qualité dans le traitement des dossiers. Nous travaillerons à deux niveaux : (i) en interne à UBFC, en mettant en place une démarche de projet de service s'appuyant sur l'écoute des attentes d'un panel

---

<sup>10</sup> Les business Units complètent l'action des unités de recherche en proposant des actions de R&D et de prestations aux entreprises.

<sup>11</sup> Le TRL (Technology Readiness Level ou niveau de maturité technologique) est un système de mesure employé pour évaluer le niveau de maturité d'une technologie.

<sup>12</sup> Impact éducatif, intellectuel, sociétal, économique ; sur le développement des entreprises ; dans l'écosystème régional ; sur l'image de la région.



de responsables administratifs d'unités de recherche et de formation, (ii) en interne au site, en réunissant les pôles fonctionnels élargis aux chefs de services des établissements ;

- une culture du partage, une valorisation des pratiques et des succès, ainsi que le sentiment d'appartenance. Ce sont des leviers de la réussite. Ils devront faire l'objet d'une attention marquée ;
- la capacité de pilotage et l'optimisation des ressources. Son importance est exacerbée à la fois par la forte croissance du budget ces dernières années (budget multiplié par 7 en 4 ans) et par la perte du projet Isite ;
- la position de chef de file de l'ESR régional qu'a UBFC. Elle concerne la prise en compte de l'ensemble des acteurs de l'ESR régional, à savoir les écoles du supérieur, les établissements de santé engagés en recherche et les organismes nationaux de recherche. Le cadre des relations avec ces partenaires stratégiques et les instances de concertation politique [COS BFC] et stratégiques (stratégie concurrentielle [Copil] et stratégie de développement [COS Plateformes]) devra être revu ;
- la promotion du site et de ses réussites et le dialogue sciences-société sont des sujets centraux d'intérêt pour qu'UBFC exerce sa responsabilité sociale, pour que l'enseignement supérieur et la recherche continuent à être des références solides dans la société et, pour concourir au rayonnement et à l'attractivité du site universitaire régional.

Nous devons également prendre en compte les défis en lien avec les transitions à la hauteur de la responsabilité environnementale et sociétale de l'ESRI : former aux enjeux de la transition écologique et disséminer la connaissance, trouver les solutions durables de demain et être acteur écologiquement responsable. Ce défi, qui touche l'ensemble des membres et usagers, nécessite dans un premier temps d'effectuer un bilan exhaustif de l'existant dans les différents établissements et de mettre en commun les bonnes pratiques à tous niveaux (étudiants, personnels, formations, recherche, patrimoine...).

Pour terminer, il convient de rappeler que le passage des jeunes dans l'enseignement supérieur est un moment clé de leur vie. Aujourd'hui, l'université ne doit pas se contenter de délivrer des savoirs mais doit être un véritable écosystème de transformation des étudiants, en les accompagnant dans un processus de maturation qui les préparera à devenir de véritables acteurs de notre société. La prise en compte de leurs conditions de vie, en lien avec les organismes spécialisés comme le CROUS, est l'une des clés pour leur permettre d'aborder leur parcours de formation avec sérénité.



# 1 Contexte national

## 1.1 Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2022

Dans le projet de loi de finances pour 2022, tel qu'il a été présenté en conseil des ministres et à la presse le 22 septembre dernier, le gouvernement affiche sa volonté de « renforcer ses efforts en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et du capital humain ».

Dans le dossier de presse diffusé par le gouvernement, deux objectifs principaux sont ainsi mis en exergue : « accélérer le réinvestissement dans la recherche », d'une part ; « améliorer la réussite et les conditions de vie des étudiants », d'autre part.

### « Améliorer le réinvestissement dans la recherche »<sup>13</sup>

« La loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (LPR) de décembre 2020 traduit la volonté du Gouvernement de redonner à la recherche du temps, de la visibilité et des moyens. Elle prévoit une augmentation progressive du budget dédié à la recherche, avec une **hausse de 0,5 Md€ en 2022**, après une première marche de 0,4 Md€ en 2021, pour un **investissement cumulé de 25 Md€ entre 2021 et 2030**, permettant de mobiliser l'ensemble des leviers :

- mesures à destination des personnels de recherche (92 M€ de revalorisations indemnitaires),
- financements de base des laboratoires,
- financements sur projet et investissements pour maintenir les équipements et infrastructures de recherche au meilleur niveau international. »

Les crédits de la mission « Recherche et Enseignement supérieur » sont par ailleurs complétés, comme ce fut le cas en 2021, par les **moyens prévus dans le plan de relance et le PIA 4** bénéficiant aux équipes de recherche.

Ainsi « en 2022, 1,5 Md€ de crédits de paiement appuieront le déploiement du PIA 3 et 2 Md€ la mise en œuvre du PIA 4. »

### « Améliorer la réussite et les conditions de vie des étudiants »

« Le Gouvernement poursuit son investissement en faveur de l'amélioration de la réussite étudiante, en accompagnant notamment la réforme des études de santé et la hausse de la démographie étudiante, via des créations de places dans les filières en tension et un **meilleur ciblage des moyens alloués aux établissements**.

Ces moyens, en constante augmentation sur le quinquennat, permettent notamment la mise en œuvre des **revalorisations salariales prévues au bénéfice des personnels des établissements du supérieur**, dans le cadre du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) et l'accord « rémunération et carrières » du 12 octobre 2020 dans le cadre de la LPR.


« La nouvelle **revalorisation de 1 % des bourses sur critères sociaux (BCS)** à la rentrée 2021, dont le coût atteindra 2,4 Md€ en 2022, soit une augmentation de 15 % sur le quinquennat, illustre pour sa part la forte mobilisation du Gouvernement en faveur des conditions de vie étudiante.

Plusieurs dispositifs mis en œuvre pendant la crise sanitaire sont également prolongés à la rentrée 2021, notamment :

- le maintien du ticket de restaurant universitaire à 1 € pour les étudiants boursiers,
- les emplois d'assistants sociaux et les référents cités universitaires,
- la distribution de protections périodiques gratuites. »

---

<sup>13</sup> Présentation du projet de loi de finances 2022 – PLF 2022 Pour une croissance durable – Ministère de l'économie, des finances et de la relance – 22 septembre 2021



**En matière d'effectifs**, dans un contexte général de « baisse maîtrisée des effectifs de l'Etat » revendiquée par le Gouvernement, « les opérateurs du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (universités et autres organismes de recherche) devraient bénéficier d'une **hausse de l'ordre de 650 ETPT** (équivalents temps plein travaillés) ».

Le détail de ces mesures est présenté dans les deux fiches missions du PLF 2022, jointes en annexe du présent document :

- Recherche et Enseignement supérieur (annexe 1)
- Investissements d'avenir (annexe 2).

## 1.2 L'allocation des moyens du MESRI à UBFC

En dehors des crédits alloués spécifiquement à des projets de recherche, les ressources pour le fonctionnement d'UBFC provenant du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) sont de deux ordres :

- la subvention pour charge de service public (SCSP)
- le plafond d'emplois et de masse salariale sur titre 2.

Ces moyens font l'objet de notifications différenciées et échelonnées en amont de l'année budgétaire considérée (dotation SCSP prévisionnelle) et au cours de l'année budgétaire (notifications initiales, intermédiaire et rectificative).

### 1.2.1 La Subvention pour charge de service public (SCSP)

#### 1.2.1.1 La SCSP 2021

**En 2021, la dotation prévisionnelle de SCSP** notifiée à UBFC, le 2 novembre 2020, sur les programmes 150 (Formations supérieures et Recherche universitaire) et 231 (Vie étudiante) ainsi que sur le plan de relance s'était élevée à :

**Crédits 2021 (AE=CP) hors plan de relance/Crédits de masse salariale : 260 418 €**

**Crédits du plan de relance/Crédits de fonctionnement : 1 000 000 €** pour le financement du projet RITHM' Hyc - AAP hybridation des formations

**Total des crédits / Dotation à inscrire au budget 2021 : 1 260 418 €**

**Lors de la notification initiale de SCSP**, intervenue le 7 mai 2021, la masse salariale avait été abondée par des **crédits spécifiques à hauteur de 105 790 €**, pour financer deux opérations PEPITE :

- accompagnement entrepreneuriat étudiant - crédits d'accompagnement : 45 390 €
- appel à projet Esprit d'entreprendre : 60 400 €

**En fonctionnement, 1 945 €** avaient également été ajoutés pour une action spécifique « Participation à la mise en place de l'enquête Insertion professionnelle des docteurs – IPDoc »

Le 5 août 2021, à l'occasion de la **notification intermédiaire, 50 978 €** ont été ajoutés à notre SCSP (Mesures « ressources humaine **pour les contrats doctoraux**), correspondant au financement en tiers d'année de **7 contrats supplémentaires** et de la compensation aux établissements du coût des nouveaux contrats signés en 2021, sur la base du montant réglementaire de rémunération revalorisé.



**Au total**, et à ce jour, la subvention pour charge de service public notifiée à UBFC pour l'année 2021 s'élève donc à **1 419 131 €**, se décomposant comme suit :

<b>Crédits masse salariale</b>	<b>Crédits récurrents</b>	<b>sous-total</b>	Notification prévisionnelle	02/11/2020	<b>260 418 €</b>
	<b>Crédits spécifiques</b>	<b>sous-total</b>			<b>156 768 €</b>
		PEPITE	Notification initiale	07/05/2021	105 790 €
		Contrats doctoraux (LPR)	Notification intermédiaire	05/08/2021	50 978 €
	<b>masse salariale 2021</b>	<b>total</b>			<b>417 186 €</b>
<b>Crédits de fonctionnement</b>	IPDoc		Notification initiale	07/05/2021	1 945 €
<b>TOTAL SCSP hors plan de relance</b>					<b>419 131 €</b>
<b>Plan de relance</b>	AAP RITHM' Hyc		Notification prévisionnelle	02/11/2020	<b>1 000 000 €</b>
<b>TOTAL SCSP 2021</b>					<b>1 419 131 €</b>

### 1.2.1.2 La pré-notification de la subvention pour charges de service public 2022

Le 29 octobre dernier, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) a notifié la dotation prévisionnelle de la subvention pour charges de service public (SCSP) allouée en 2022 à la COMUE UBFC. Cette dotation prévisionnelle s'élève à **602 360 €**.

Cette subvention intègre la majeure partie des crédits qui seront alloués à notre établissement pour l'année 2022. Tous établissements confondus, la pré-notification couvre plus de 80 % des moyens nouveaux inscrits dans le PLF 2022.

Elle pourra faire l'objet d'ajustements sur la base de données d'exécution et être « enrichie » par des notifications complémentaires en 2022. Celles-ci porteront sur les emplois prévus par la LPR (notamment les créations de chaires de professeur junior, dont le décret sera publié d'ici la fin de l'année), les projets de recherche et hors recherche en lien avec le contrat, ainsi que les soutiens éventuels apportés à la trajectoire financière de l'établissement.

Dans ce courrier de pré-notification, la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle nous annonce que **le nombre de contrats doctoraux est rectifié, passant de 7 (notifiés le 5 août 2021) à 5 !**

A ce jour, **la dotation à inscrire à notre budget initial 2022 se répartit donc comme suit :**

**Crédits de masse salariale : 601 216 €**,

intégrant les financements relatifs aux 5 emplois doctoraux créés en 2021, financés en année pleine (12 mois) à hauteur de 152 935 €  
et les 9 nouveaux contrats doctoraux prévus pour septembre 2022, financés sur 4 mois (tiers d'année) à hauteur de 95 843 €.

**Crédits de fonctionnement : 1 144 €**

**Total (AE = CP) : 602 360 €**

<b>ComUE Bourgogne - Franche-Comté</b>	
<b>PRÉ-NOTIFICATION - EXERCICE 2022</b>	
<b>Crédits de masse salariale</b>	<b>601 216</b>
<b>Masse salariale</b>	<b>601 216</b>
Masse salariale	260 418
Contrats doctoraux fléchés CI - cohorte 2021	30 587
Contrats doctoraux fléchés handicap - cohorte 2021	61 252
LPR 2021 - création de 170 emplois contrats doctoraux (année pleine)	152 935
LPR 2022 - création 340 nouveaux contrats (tiers d'année)	95 843
Protection sociale complémentaire 2022	181
<b>Crédits de fonctionnement</b>	<b>1 144</b>
<b>Fonctionnement - actions spécifiques</b>	<b>1 144</b>
<b>Total général</b>	<b>602 360</b>
<b>TOTAL ComUE Bourgogne - Franche-Comté</b>	<b>602 360</b>

## 1.2.2 Les plafonds d'emplois et de masse salariale sur titre 2 pour l'année 2021.

### 1.2.2.1 Des modalités de calcul complexes et un cadre très contraint

La COMUE UBFC ne pouvant accéder aux responsabilités et compétences élargies (RCE), les dépenses de masse salariale et les emplois d'agents titulaires ou recrutés sur emplois de titulaires continuent de relever du titre 2 du programme 150 « Formations supérieures et Recherche universitaire ».

Ces emplois dits « sous-plafond d'Etat », portés par le titre 2 et rémunérés sur crédits budgétaires notifiés par la DGESEP, concernaient, en 2021, 27 agents dont 23 fonctionnaires titulaires.

L'essentiel de la masse salariale portée par UBFC est donc constituée d'emplois hors-plafond, rémunérés sur ressources propres, et dans une moindre mesure des emplois financés par la SCSP, faisant l'objet d'une notification distincte (cf. ci-dessus).

L'année 2020 a marqué un tournant dans le pilotage du titre 2 du programme 150 : les notifications globales des emplois et crédits de titre 2 par établissement ont été instituées, une remontée régulière des données de consommation d'emplois et de crédits de masse salariale a été mise en place et, plus généralement, les échanges entre le ministère et les établissements du titre 2 ont été renforcés et systématisés.


En 2021, de nouvelles évolutions sont intervenues, portant notamment sur les points suivants :

- la notification de masse salariale porte désormais sur la totalité des crédits avec une décomposition CAS/HCAS<sup>14</sup>; un plafond de masse salariale globalisée est donc notifié et un suivi régulier est institué par le MESRI ;
- un double encadrement en emplois qui découle des lois de finances : un plafond d'emplois et un schéma d'emploi sont institués et font également l'objet d'un contrôle régulier pour assurer « la maîtrise de l'impact des emplois sur la masse salariale » (cf. annexe 3 : définitions des différents plafonds d'emplois et du schéma d'emploi) ;

Ainsi, à l'intérieur de l'enveloppe de la masse salariale, l'établissement a la possibilité d'effectuer ses propres réallocations, dans la limite des plafond et schéma d'emplois notifiés

<sup>14</sup> CAS/HCAS : compte d'affectation spéciale/hors compte d'affectation spéciale





et dans le respect de la procédure des campagnes d'emplois. Ce qui demeure malgré tout extrêmement complexe et contraignant.

### 1.2.2.2 Pour l'année 2021, la notification initiale de la DGESIP en date du 31 mars 2021 a fixé pour la COMUE UBFC :

- un plafond de masse salariale globalisée, c'est-à-dire une enveloppe limitative de crédits de titre 2 fixée à **1.397.000 €**, enveloppe qui intègre une allocation de **crédits hors CAS Pensions de 1.065.000 €** et des crédits CAS Pensions de 332 000 € ;

- un plafond d'emplois Etat sur titre 2, fixé à **26 équivalents temps plein travaillé (ETPT)** ;

- un schéma d'emploi, fixé à 19 + 3 équivalents temps plein (ETP), ce qui signifie que les effectifs ne doivent pas dépasser **22 ETP à la date du 31 décembre 2021**.

### 1.2.2.3 Une notification rectificative des crédits du titre 2 du programme 150 est intervenue le 6 octobre dernier.

La seule mesure nouvelle apportée par cette notification rectificative réside en un supplément de **2 930 €** au titre de la revalorisation triennale de l'IFSE, portant l'enveloppe hors CAS Pensions allouée à UBFC à **1 067 930 €** et le total général de la masse salariale à **1 399 930 €**.

<b>Crédits de masse salarial alloués sur le titre 2 du P150</b>	
Crédits CAS Pensions	<b>332 000 €</b>
Crédit hors CAS Pensions	<b>1 067 930 €</b>
<i>Dont enveloppe indemnitaire -BIATSS*</i>	81 000 €
<i>Dont enveloppe relative à la revalorisation triennale de l'IFSE</i>	2 930 €
<b>Total général</b>	<b>1 399 930 €</b>

*\*Hors mesure relative à la revalorisation triennale de l'IFSE*

## 2.4 – Des demandes de réexamen de nos dotations du titre 2 non abouties à ce jour

**Le 8 avril 2021**, le président d'UBFC adressait à la DGESIP une demande de réexamen de nos dotations du titre 2, partant des constats suivants :


- le plafond d'emplois d'UBFC avait été amputé de 4 ETPT entre 2019 et 2020 et la consommation moyenne sur 2020 se rapprochait des 27 ETPT (26,6) ;
- s'agissant du schéma d'emplois, les états de suivi de nos emplois faisaient apparaître un stock de 24,9 ETP au 31 décembre 2020, soit un écart de 5,9 ETP par rapport aux 19 ETP estimés par la DGESIP.

Il était donc demandé :

- une revalorisation du plafond d'emplois à 27 ETPT (+1)
- une correction du schéma d'emplois à 25 + 3, soit 28 ETP (+6)
- ainsi que de la masse salariale associée.

**Le 19 octobre dernier**, le président d'UBFC adressait une seconde demande de réexamen de nos enveloppes du titre 2, au vu de la situation constatée au 15 octobre 2021 et des prévisions « d'atterrissage » au 31/12/2021.

Les projections établies par notre DRH font, en effet, apparaître un dépassement de notre masse salariale de l'ordre de 170 000 €, dû :

- 
- au règlement d'un contentieux et à la reconstitution de carrière d'un agent consécutive à la décision du tribunal administratif, pour un montant de 134 000 € ;
  - la transformation (régularisation) de la prime de fin d'année des agents titulaires en Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour environ 36 000 €.

Les limites fixées par la DGESIP ont cependant été respectées tant en matière plafond d'emplois (notre moyenne annuelle devrait s'établir à 24,90 ETPT) que de schéma d'emplois (nous devrions atteindre 23,20 ETP au 31/12/2021).

Mais ces résultats ont été obtenus en faisant supporter les embauches nécessaires au bon fonctionnement de nos services support (ressources humaines, finances, numérique) par nos ressources propres. Si nous voulons conforter et stabiliser l'organisation administrative d'UBFC, il est indispensable que le ministère nous redonne quelques marges de manœuvre en matière de ressources humaines sur le titre 2, en 2022.



## 2 Le fonctionnement général d'UBFC

UBFC engage chaque année des dépenses régulières pour assurer son fonctionnement courant. Ces diverses dépenses sont financées par les subventions pour charges de service public, les contributions des établissements membres et les fonds propres générés par la perception des frais de gestion prélevés sur les contrats de recherche lorsque le financeur autorise cette nature de dépense. En outre, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté finance 6 postes administratifs pour un montant total de 716 000 €.

### 2.1 Architecture budgétaire 2021

Le fonctionnement courant est fléché par l'architecture budgétaire suivante :

Unité budgétaire (UB) : 901 : siège

Centre de ressources (CR) :

- 901.COM (actions de communication)
- 901.DAF (direction des affaires financières)
- 901.DAJ (direction des affaires juridiques)
- 901.DEP (déplacement des personnels du siège)
- 901.DRH (direction des ressources humaines)
- 901.DSI (direction des services informatiques)
- 901.PAT (patrimoine mobilier et immobilier)
- 901.PRE (frais de la présidence)
- 901.REC (crédits récurrents des laboratoires)

### 2.2 Les dépenses supportées par unité budgétaire

Chaque unité budgétaire supporte divers types de dépenses. Pour des raisons de commodité, les sous centre de ressources ne figurent pas dans le descriptif ci-dessous. Les crédits concernent autant les dépenses de fonctionnement (FCT), d'investissement (INV) que de personnel (PRS). Les centres de ressources peuvent également contenir des opérations spécifiques.

#### 901.COM


- Dépenses diverses de communication (petit matériel de communication, prestations de service légères) ;
- La réalisation d'opérations précises de communication événementielle ponctuelle ;
- Les opérations de communication lourdes qui requièrent des investissements en matériel et la création d'outils de communication spécifiques.

#### 901.DAF

- Financement de petits matériels de bureautique pour le fonctionnement de la DAF ;
- Frais de mission des personnels de la DAF ;
- Petit mobilier de bureau ;
- Location à la MRI des deux bureaux occupés par les agents de la DAF ;
- Prise en charge d'une opération (2018-0001) en vue de versements divers pour la formation tout au long de la vie.

#### 901.DAJ

- Dépenses liées à la documentation juridique (abonnements, documents) ;
- Adhésion à des associations professionnelles juridiques ;
- Frais de publication des marchés lors de procédures formalisées ;
- Achat de prestations de conseils juridiques et administratifs ;

- 
- Achat de prestations d'audit et de conseils pour le lancement d'opérations d'ampleur structurante ;
  - Frais d'expertise du Comité d'Ethique de la Recherche (CER) ;
  - Frais de sténotypiste ;
  - Paiement des assurances diverses ;
  - Frais administratifs de modification de baux ;
  - Paiement des amendes et autres condamnations judiciaires de l'établissement.

#### **901.DEP**

- Frais de déplacement des personnels du siège (hors budgétisation spécifique sur des opérations ou sur des centres de ressources dédiés). Ces frais de déplacement comprennent les transports, les repas, les nuitées.

#### **901.DRH**

- La formation. La direction des ressources humaines organise et répond au plan de formation de l'établissement ;
- L'action sociale. Elle est destinée à accompagner et à aider les agents aux différentes étapes de leur vie professionnelle. Elle contribue à leur bien-être personnel et permet d'améliorer leurs conditions de travail ;
- La médecine de prévention. Il s'agit des honoraires de médecins du travail pour les diverses visites médicales d'embauche et de suivi des personnels. Le budget prévoit également une dotation pour les visites médicales d'embauches pour les personnels dont le contrat de financement d'une opération ne prévoit pas que ce type de dépense soit éligible ;
- Les personnels mis à disposition : il s'agit de conventions de mise à disposition pour 3 personnels qui travaillent à UBFC mais qui continuent à être payés par leur employeur. UBFC rembourse les salaires bruts chargés annuels de ces personnels à leur employeur d'origine.
- FIPH : La déclaration annuelle comporte l'ensemble des éléments permettant de calculer le taux d'emploi des personnes en situation de handicap et, le cas échéant, la contribution due ;
- Les frais de formation des apprentis quand l'établissement signe des contrats d'apprentissage ;
- La paye à façon. L'établissement indique les éléments de paye mais ne réalise pas directement les payes. Cette mission est « sous-traitée » aux finances publiques.

#### **901.DSI**

- Achat de diverses applications pour le bon fonctionnement de l'équipement de l'établissement ;
- Le paiement des consommations téléphoniques de la COMUE (part abonnement et part communication) ;
- Achat et renouvellement du parc des machines ainsi que l'ensemble des périphériques dédiés (claviers, souris, écran) ainsi que l'achat de téléphones fixes ou portables ;
- Gestion de l'opération 2021-0011 consacrée à l'animation liée de la mise en œuvre du Plan d'Actions du projet Dat@UBFC. Ce data center a pour but de centraliser et de rendre lisibles et accessibles au public les données de recherche produites par l'institut OSU-THETA (laboratoire des sciences de l'univers). L'opération supporte des dépenses de personnels (animateur, concepteur) et des dépenses de fonctionnement.

#### **901.PAT**

- Financement des frais de fonctionnement des bâtiments d'UBFC (prestation de nettoyage ou de gardiennage par exemple) ;
- Paiement des locations des bureaux à la MRI (hors DAF) ;
- Gestion et maintenance du parc de véhicules (2) (hors ISITE) soit l'entretien, les locations éventuelles et l'achat de nouveaux véhicules ;

- Achat de matériels de bureautique et du mobilier de bureau ;
- Dépenses relatives aux flux (essence, péage, fluides des bâtiments) ;
- Acquiescement de la police d'assurance de l'établissement.

#### 901.PRE

- Frais de déplacement de la présidence (président, vice-présidents, directrice de cabinet) ;
- Paiement de l'adhésion annuelle à la conférence des présidents d'université (CPU) ;
- Financement des frais de réception divers (accueil de personnalités par exemple) et des vœux au personnel.

#### 901.REC

- Cette ligne budgétaire sert à verser les seuls les écarts entre la part des crédits de fonctionnement alloués par le MESRI aux établissements tutelles des laboratoires de recherche (UFC, uB, UTBM, ENSMM) et le montant des crédits lui revenant après l'arbitrage d'UBFC qui sont traduits dans les budgets respectifs des Établissements et d'UBFC.

## 2.3 La programmation et l'exécution financière 2021

Pour 2021, la programmation initiale et l'exécution financière sont synthétisées dans le tableau suivant :

Unité budgétaire	Budget initial	Mouvement	Allocation corrigée	Engagement	Disponible	Taux d'engagement
901.COM	291 750,00 €	-105 483,33 €	186 266,67 €	38 265,53 €	148 001,14 €	20,5%
901.DAF	85 418,00 €	-74 418,00 €	11 000,00 €	10 119,77 €	880,23 €	92,0%
901.DAJ	168 600,00 €	33 263,00 €	201 863,00 €	151 265,81 €	50 597,19 €	74,9%
901.DEP	39 113,00 €	-6 000,00 €	33 113,00 €	5 481,23 €	27 631,77 €	16,6%
901.DRH	225 200,00 €	43 166,59 €	268 366,59 €	208 132,25 €	60 234,34 €	77,6%
901.DSI	402 440,00 €	105 356,74 €	507 796,74 €	311 840,01 €	195 956,73 €	61,4%
901.PAT	220 900,00 €	0,00 €	220 900,00 €	126 391,71 €	94 508,29 €	57,2%
901.PRE	47 500,00 €	9 000,00 €	56 500,00 €	49 340,82 €	7 159,18 €	87,3%
901.REC	114 127,00 €	0,00 €	114 127,00 €	0,00 €	114 127,00 €	0,0%

Les mouvements entre centres de ressources sont possibles car le budget est voté par nature de dépense sur des items génériques (fonctionnement général par exemple).


Au 3 novembre 2021, les taux d'exécution n'atteignent pas encore 100 % puisque l'exercice n'est pas clos. Par facilité de gestion, la date de fin des engagements est fixée approximativement au 15 décembre 2021. Il reste donc plus de 45 jours pour finaliser des engagements ou déprogrammer des crédits.

#### 901.COM

L'activité de communication a été réduite cette année en raison du ralentissement partiel dû à la crise sanitaire. S'ajoute un renforcement au cours du premier semestre des équipes et l'arrivée de la nouvelle directrice de cabinet et de la communication. Certaines actions ont donc été retardées voire annulées.

C'est pourquoi par rapport au budget initial 2021 il a été possible de réduire sensiblement le montant des allocations dédiées à ce centre de ressources.

- 97 200 € ont été déduits de l'investissement pour alimenter l'investissement de la DSI afin d'acheter du matériel supplémentaire tant pour équiper les agents en prise de poste que pour faire face à des pannes ou compléter le matériel existant (extension des serveurs de stockage de données par exemple).
- 5100 € ont été déduits pour alimenter l'opération 2021-0011 (data center OSU-THETA « data@UBFC ») ;

- 
- 3 166 € ont été réalloués pour faire face aux dépenses de la DRH (dépenses de formation).

La fin d'année sera marquée par divers engagements à hauteur de 75 000 € en fonctionnement. Ces dépenses concerneront la refonte de la charte graphique de l'établissement, la création d'un évènementiel autour de la cérémonie de remise des doctorats, une prestation d'accompagnement de la presse et le complément pour la prestation de service de l'agence social média (accompagnement stratégique et workshop social).

### **901.DAF**

Au cours de l'année la DAF a réalisé trois virements :

- 60 418 € au bénéfice de l'opération 2018-0001 (formation tout au long de la vie) ;
- 2 000 € pour la faire face aux dépenses de formation de la DRH ;
- 12 000 € pour les mêmes raisons.

Compte tenu des besoins de la DAF, cette direction n'exprime aucun besoin de financement complémentaire si ce n'est des dépenses courantes (petit matériel, frais de mission).

### **901.DAJ**

La DAJ a bénéficié d'une allocation de moyens financiers en adéquation avec l'ensemble des missions qu'elle a accompli au cours de l'année. Il s'agit de l'ensemble des dépenses attendues au cours d'une année normale. Les 4 dépenses les plus onéreuses ont concerné :

1. L'appui par une société de l'aide au montage PIA4 excellences (42 262 € TTC) ;
2. La participation financière au projet DECA BFC (24 000 € TTC) ;
3. Le conseil pour la révision des statuts (14 568 € TTC) ;
4. Le paiement de frais de condamnation de l'établissement (14 500 €).

De plus, deux mouvements ont contribué à soutenir les dépenses sur d'autres centres de ressources :

- 9 000 € pour la présidence de manière faire face aux dépenses de fonctionnement courant et au paiement de l'adhésion à la CPU ;
- 547 € pour les dépenses de formation de la DRH.

### **901.DEP**

En raison des mesures de limitation des mouvements au cours du premier semestre, le centre de ressources a été peu mobilisé. Il s'agit du paiement d'ordres de mission (32 OM payés) et de billets de train directement pris en charge par l'établissement.

Cette faible mobilisation des moyens explique pourquoi il a été décidé de réaffecter 6 000 € pour la DRH.

### **901.DRH**

En projection au 31 décembre 2021, la moyenne de consommation des plafonds d'emploi est estimée à 484 agents : 457 agents sur projets de recherche et sur fonds propres de l'établissement et 27 agents sur budget État :

- 176 ETP BIATSS (dont 23 fonctionnaires titulaires) ;
- 214 ETP doctorants ;
- 94 ETP de chercheurs contractuels (postdoctorants, tenure tracks).

Le plafond d'emplois fixé par l'Etat sur titre II est en cours d'arbitrage par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

La consommation de masse salariale associée est estimée à 12 610 451 € sur budget propre et à 1 563 445 € sur budget État.

Au-delà de la masse salariale proprement dite, les primes pour charge administratives (PCA) représentent un montant de 23 000 €, sachant que le champ des bénéficiaires a été élargi. Peuvent donc dorénavant prétendre à l'attribution d'une prime pour charge administrative à UBFC les enseignants chercheurs et chercheurs exerçant les fonctions de :

- Président(e) du CAC
- Directeur-trice du collège doctoral
- Directeurs-trices Ecole Doctorale
- Directeurs-trices Adjoint-e Ecole Doctorales
- Co-responsables des Pôles Thématiques
- Animateurs-trices d'axe ISITE-BFC
- Coordinateur-trice Graduate School
- Coordinateur-trice adjoint(e) Graduate School
- Président(e) du Comité Ethique et Recherche
- Secrétaire du Comité Ethique et Recherche
- Vice-président(e) du Comité Ethique et Recherche
- Vice-Président délégué
- Vice-Président élu transformation numérique

Conformément à la demande de notre ministère de tutelle, un plan d'actions égalité femme / homme à l'échelle de la COMUE UBFC a été élaboré et envoyé. Il est en cours de validation.

La DRH pour sa partie fonctionnement a été particulièrement sollicitée et au-delà des prévisions budgétaires de début d'année en raison du paiement de la cotisation au fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. En effet la contribution est passée de 11 856 € en 2019 à 16 048 € en 2020 puis 91 350 € en 2021. La construction budgétaire de la fin 2020 n'avait pas prévu et envisager une multiplication par 5 de cette contribution.

### **901.DSI**

Cette direction a bénéficié d'une réallocation de crédit particulièrement conséquente pour faire face à l'ensemble des besoins de l'établissement. Ces besoins se justifient soit par une augmentation de personnels employés, une extension des capacités et un remplacement de matériel usagers. Bien entendu, l'établissement a acheté ou renouvelé des licences d'exploitation de diverses applications.

- Les applications ont mobilisé 162 828 € dont 105 528 € pour l'utilisation du système d'information financier de l'établissement et 20 768 € pour l'achat de l'application win paie en remplacement du système Girafe ;
- 85 835 € pour les équipements dont 35 000 € pour 20 ordinateurs fixes, 44 700 € pour des ordinateurs portables (DELL et Apple) et 12 500 € pour des écrans ;
- 15 000 € pour les communications téléphoniques.

Plusieurs mouvements financiers en faveur de la DSI ont soutenu l'activité de cette direction (voir *supra*).

### **901.PAT**

L'année s'est déroulée de manière tout à fait normale. Quelques volets neufs ont équipé des bureaux qui en étaient dépourvus. Cette carence en matière de sécurité exposait le siège à des cambriolages. Les dépenses principales ont été :

- Les frais de nettoyage pour un montant de 29 000 €
- Le bail pour certains bureaux de la MRI pour un montant de 11 908 € ;
- Le remplacement des volets pour un montant de 10 002 € TTC ;
- La police d'assurance pour un montant de 5 500 € ;
- La réfection d'un chemin d'accès pour un montant de 3 792 €.
- Les travaux électriques pour transformer une salle de réunion en bureau pour un montant de 3 275 € ;

En matière de fonctionnement pour le siège, les principales dépenses concernent :

- Les locations de photocopieurs pour un montant 9 108 €
- Les dépenses d'affranchissement pour un montant estimé de 8 527 € ;
- Les dépenses liées aux deux véhicules pour un montant total de 8 567 € (entretien, carburant, péage).



## 901.PRE

Dans ce cas également l'année n'a pas été marquée par des événements marquants. Les principales dépenses concernent :

- L'adhésion à la Conférence des présidents d'université (CPU) et l'association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) pour un montant de 6 020 € ;
- La location du bureau du président à la MRI de Dijon pour un montant de 5 170 € ;
- Des dépenses d'équipement informatique pour 2 236 € ;
- Divers frais de réception et autres déplacements pour 7 034 €.

## 901.REC

Les mouvements pour l'encaissement et le reversement des crédits récurrents destinés aux laboratoires pour 2021 est le suivant :

Part des crédits de recherche consacré par l'établissement membre en 2021	Complément	Somme totale des crédits de recherche consacré par l'établissement membre en 2021	Montant des crédits de recherche 2021 revenant à l'établissement après arbitrage par UBFC	Flux établissements membres vers UBFC	Flux UBFC vers établissements membres
2 195 000,00 €	42 467,00 €	2 237 467,00 €	2 123 341,00 €	114 126,00 €	
1 712 943,00 €	35 216,00 €	1 748 159,00 €	1 815 256,00 €		67 097,00 €
200 000,00 €	2 317,00 €	202 317,00 €	231 124,00 €		28 808,00 €
120 600,00 €	0,00 €	120 600,00 €	138 822,00 €		18 222,00 €
<b>4 228 543,00 €</b>	<b>80 000,00 €</b>	<b>4 308 543,00 €</b>	<b>4 308 543,00 €</b>	<b>114 126,00 €</b>	<b>114 127,00 €</b>

Au total, pour la vie de l'établissement, l'année 2021 n'a pas été marquée par des dépenses exceptionnelles imprévues. Toutefois, certaines dépenses ont été supérieures aux estimations budgétaires initiales. Le bilan de l'exercice participe alors à un calibrage adapté pour l'année budgétaire 2022.

## 2.4 Les perspectives d'engagement de dépenses pour 2022

UBFC engagera de nouvelles dépenses en 2022 pour assurer le bon fonctionnement du siège. Dans ce cas encore les dépenses seront couvertes par les diverses recettes encaissées (subvention pour charge de service public, cotisation des membres et frais de gestion).

### Les dépenses projetées par unité budgétaire en 2022

#### 901.COM

- Réalisations d'opération de communication événementielles ponctuelles (remise de diplôme de doctorat, vidéos et photographie) ;
- Opérations de communication lourdes qui requièrent des investissements en matériel (signalétique) et la création d'outils de communication spécifiques (licences, achat d'images, abonnements, réseaux sociaux).

#### 901.DAF

- Les dépenses de 2021 seront repositionnées en engagées sur le 901.PAT ;
- Frais de missions seront supportés sur le 901.DEP.
- Prise en charge d'une opération (2018-0001) en vue de reversements divers pour la formation tout au long de la vie ;





## 901.DAJ

- Dépenses liées à la documentation juridique (abonnements, documents) ;
- Adhésion à des associations professionnelles juridiques ;
- Frais de publication des marchés lors de procédures formalisées ;
- Achat de prestations de conseils juridiques et administratifs ;
- Achat de prestations d'audit et de conseils pour le lancement d'opérations d'ampleur et structurantes ;
- Paiement des assurances diverses ;
- Frais administratifs de modification de baux ;
- Paiement des amendes et autres condamnations judiciaires de l'établissement.
- Frais d'expertise du Comité d'Éthique de la Recherche (CER) ;

Le Comité d'Éthique pour la Recherche UBFC (CER UBFC) a pour mission la protection des personnes se prêtant aux recherches ainsi que la promotion de la réflexion éthique et déontologique dans les pratiques de recherche.

Sa mission principale est celle d'accompagner les chercheurs faisant appel à des personnes humaines dans le cadre de leurs protocoles expérimentaux, et de délivrer, sur demande des chercheurs, des avis éthiques vis-à-vis de ces derniers. Le CER UBFC traite ces questions quelle que soit la discipline concernée et oriente les porteurs vers les instances ad hoc quand il l'estimera nécessaire.

Le CER UBFC est composé de 42 membres et est dirigé par un Bureau élu en son sein, composé d'un secrétaire, d'une vice-présidente et d'un président. Une assistante de gestion administrative, recrutée en juillet 2021, vient épauler le Bureau dans ses missions et organise la vie administrative et financière du comité.


Il se réunit habituellement une fois par mois et organise au moins deux journées de réflexion éthique par an.

## 901.DEP

- Frais de déplacement des personnels du siège (hors budgétisation spécifique sur des opérations ou sur des centres de ressources dédiés). Ces frais de déplacement comprennent les transports, les repas, les nuitées.

## 901.DRH

- Formation. La direction des ressources humaines organise et répond au plan de formation de l'établissement y compris les formations pour les agents de la communication (10 000 €) ;
- Action sociale. L'année 2022 constituera le temps fort pour refondre l'action sociale de l'établissement en déclinant une politique plus étoffée en la matière. Plusieurs thèmes pourraient être abordés :
  - Aide au logement ;
  - Prestations d'actions sociales diverses ;
  - Vacances ;
  - Aide en faveur d'enfants handicapés.
  - D'ores et déjà sont déjà proposés 500 € pour que l'achat de cartes de restauration IZLY auprès du CROUS
- Médecine de prévention : honoraires des médecins du travail pour les diverses visites médicales d'embauche et de suivi des personnels ;
- Conventions de mise à disposition pour 3 personnels qui travaillent à UBFC mais qui continuent à être payés par leur employeur. Remboursement des salaires bruts chargés annuels de ces personnels ;
- FIPHFP : La déclaration annuelle comporte l'ensemble des éléments permettant de calculer le taux d'emploi des travailleurs handicapés et, le cas échéant, la contribution due. Elle aide également à améliorer la connaissance de la population des bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;
- L'établissement a employé deux apprentis en 2021. Dans cette même logique d'emplois et de formation, la DRH prévoit l'embauche éventuelle d'autres apprentis



en 2022. Le recours aux apprentis a pour conséquence de payer des frais de formation ;

- La paye à façon. L'établissement indique les éléments de paye mais ne réalise pas directement les payes. Cette mission est sous-traitée aux finances publiques. Le coût de traitement s'élève à 2,28 € par bulletin de salaire. La base de calcul est supérieure au nombre de salariés car d'autres rémunérations déclenchent la production d'un bulletin de salaire. Pour 2022, on considère 450 bulletins par mois x 2,28 € par bulletin x 12 mois soit 12 312 € ;
- La mutuelle : le décret n° 2021-1164 du 8 septembre 2021 relatif au *remboursement d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais de santé des agents civils et militaires de l'Etat* impose le versement de 15 € par mois et par agent. Le montant total est estimé à 82 260 € par an ;
- Allocation forfaitaire pour le télétravail. Le décret n° 2021-1123 du 26 août 2021 portant création d'une *allocation forfaitaire de télétravail au bénéfice des agents publics et des magistrats* prévoit le versement de 2,5 € brut par jour de télétravail. Un plafond est fixé à 220 € par an auquel on rajoute en 2022 le versement du dernier trimestre 2021. Cela représentera un coût total de 14 000 €.
- Le provisionnement d'avances remboursables d'urgence lorsque l'établissement n'a pas pu verser dans les délais l'intégralité du salaire. Il est préférable de positionner des crédits en fonctionnement sur un sous-centre de ressources plutôt que d'intervenir dans la programmation de l'opération. Les recettes sont perçues par le remboursement du salaire par le personnel employé lorsqu'il perçoit l'intégralité de son traitement. Le montant est estimé à 20 000 € pour 2022.

#### **901.DSI**

- Achat de diverses applications pour le bon fonctionnement de l'équipement de l'établissement ;
- Achat et renouvellement du parc des machines ainsi que l'ensemble des périphériques dédiées (claviers, souris, écran) ainsi que l'achat de téléphones fixes ou portables ;
- Poursuite de la gestion de l'opération 2021-0011 consacrée à l'animation liée à la mise en œuvre du Plan d'Actions du projet Dat@UBFC.
- Il faudra prévoir le déploiement et l'installation de SIFAC. Le montant estimé s'élèverait à 300 000 €. S'y ajoute la cotisation pour le SIF de cocktail en 2022 (105 000 €).

#### **901.PAT**

- Financement des frais de fonctionnement des bâtiments de la COMUE (prestations de nettoyage ou de gardiennage par exemple) ;
- Paiement d'un bail unique à la MRI ;
- Gestion et maintenance du parc de véhicules une rationalisation est envisagée ;
- Achat de matériels de bureautique et du mobilier de bureaux ;
- Dépenses relatives aux flux (essence, péage, fluides des bâtiments, téléphonie) ;
- Acquiescement de la police d'assurance de l'établissement.

#### **901.PRE**

- Frais de déplacement de la présidence (président, vices présidents, chef de cabinet) ;
- Frais de sténotypiste ;
- Paiement de l'adhésion annuelle à la CPU et ANRT ;
- Financement des frais de réception divers (accueil de personnalités par exemple) et des vœux au personnel.

#### **901.REC**

- Pour 2022, le reversement des établissements membres contributeurs pourrait s'élever à 179 000 €.

## Tableau de synthèse

Unité budgétaire / CR	Dépenses BI 2022	Recettes BI 2022	Source des recettes
901.COM	171 360,00 €	171 360,00 €	Fonds propres dont contribution des membres
901.DAF	60 500,00 €	60 500,00 €	Fonds propres dont contribution des membres
901.DAJ	180 000,00 €	180 000,00 €	Fonds propres dont contribution des membres
901.DEP	20 000,00 €	20 000,00 €	Fonds propres dont contribution des membres
901.DRH	429 865,00 €	429 865,00 €	Fonds propres dont contribution des membres
901.DSI	810 000,00 €	810 000,00 €	Fonds propres et contribution EM (SIFAC)
901.PAT	265 500,00 €	265 500,00 €	Fonds propres dont contribution des membres
901.PRE	25 000,00 €	25 000,00 €	Fonds propres dont contribution des membres
901.REC	179 000,00 €	179 000,00 €	Reversement EM contributeurs nets



## 3 Programme ISITE-BFC

### 3.1 Contexte

Le Programme ISITE-BFC avait pour but de propulser l'université-cible du projet UBFC sur la scène internationale. UBFC représente en Bourgogne-Franche-Comté une communauté de 67 000 étudiants et 8 800 personnels dont 2 200 enseignants-chercheurs actifs dans 60 laboratoires de recherche. L'organe de gouvernance du Projet est le Comité de Pilotage ISITE-BFC (COPIL).

Le budget du projet ISITE-BFC est de 47,5 M€ (frais de gestion inclus). Initiée en 2016, **la phase probatoire de ISITE-BFC ne sera pas renouvelée** suite à l'évaluation du projet en juin 2021 par le jury international IDEX/I-SITE.

Selon le règlement financier de l'ANR pour les IDEX/I-SITE, le budget (hors thèses) des différentes actions financées par le projet ISITE-BFC devra être clôturé au 31 juillet 2023 pour les coûts investissement/fonctionnement et au 31/07/2022 pour les contrats des personnels support.

Un report des dates d'éligibilité des coûts est en cours de négociation avec le MESRI et le SGPI. Quel que soit le résultat de ces démarches, il faut bien garder à l'esprit que la bonne gestion du projet impose à certaines actions financées par ISITE-BFC un calendrier de clôture plus contraignant que celui du règlement financier de l'ANR (voir tableau de situation en fin de chapitre).


Depuis 2017, **3 appels à projets internes** au consortium ont été organisés depuis 2017. Au total, en 3 ans, 282 projets ont été soumis par la communauté. Les canevas des dossiers à soumettre imposaient de lister les effectifs potentiellement concernés. Avec une moyenne supérieure à 10 personnels concernés par soumission, on peut estimer que près de 1 000 membres du personnel ont été impliqués dans l'élaboration des projets soumis lors de chaque appel à projets. Les projets ont été évalués par des experts internationaux.

Par ailleurs, suite au report de l'évaluation de la fin de phase probatoire du projet, une année de crédits supplémentaires a été accordée au projet ISITE-BFC dans un délai ne permettant pas le lancement d'un 4ème appel à projets. Les crédits ont été alloués par le COPIL en janvier 2021, en particulier à des projets structurants transverses sur la base du plan élaboré en 2019 par les animateurs des axes scientifiques ISITE.

Au terme des trois appels à projets et de l'allocation de l'année de crédits supplémentaires, ont été sélectionnés pour financement **92 projets de recherche**, les recrutements de 8 tenure tracks et de 2 coachs ainsi que le lancement de 16 masters internationaux. Plusieurs de ces actions ont bénéficié de cofinancements substantiels de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui, comme la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI BFC), est associée aux réunions du Comité de Pilotage de ISITE-BFC. Au 7 septembre 2021, les projets de recherche ainsi lancés avaient déjà généré **400 publications** enregistrées dans Web of Science. La plupart des projets de recherche des AAP1 et AAP2 ont fait l'objet de présentations au 1<sup>er</sup> colloque scientifique ISITE des 12-13 octobre 2020. En particulier, ISITE-BFC a propulsé UBFC parmi les premières universités françaises à manifester sa visibilité sur le marché international des tenure tracks et des coachs internationaux.

Parmi les actions financées par ISITE-BFC, on compte **16 projets industriels** impliquant 30 entreprises dont 21 en BFC. Les actions conjointes des équipes universitaires, de la SATT Sayens et de l'incubateur DECA-BFC sont ainsi illustrées par les succès à impliquer des entreprises de toutes tailles dans des recherches à la frontière de l'état de l'art telles que la matière programmable ou les biotechnologies innovantes appliquées à l'agro-alimentaire ou à la médecine.

Avec l'aide de la SATT Sayens, une analyse du potentiel de valorisation de l'ensemble des projets de recherches financés par ISITE-BFC est en cours. Le dispositif « proof of concept » de l'ISITE-BFC finance ensuite des tickets de pré-maturation aux projets détectés.



Un effet d'entraînement important des AAP internes au consortium a été constaté au niveau de l'instrument « Masters internationaux dispensés en langue anglaise ». Le plan initial prévoyait d'ouvrir 9 de ces masters en quatre ans. **Depuis septembre 2019, 16 masters de ce type accueillent des étudiants internationaux d'environ 50 pays.** Ceci atteste que la communauté s'investit dans la construction d'une offre de formation attractive à l'échelle du site BFC.

Tous ces masters impliquent plusieurs établissements d'UBFC et sont soutenus par des actions de promotion dans des salons internationaux et un réseau d'alumni (anciens étudiants) créé en mai 2020 (plate-forme alumni.ubfc.fr).

En outre, ils sont adossés à **54 accords avec des universités du monde entier** pour favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante ainsi que les doubles diplômes.

Les actions du Projet ISITE-BFC sont organisées dans **6** lots de travail (workpackages):

- WP 1 : équipe de coordination et de suivi
- WP 2 : recherche
- WP 3 : formation
- WP 4 : projets conjoints ISITE-BFC / Industries
- WP 5 : service d'accueil international et promotion d'UBFC à l'international
- WP 6 : image UBFC et campus numérique

L'allocation des fonds ISITE-BFC est répartie en deux grandes catégories :

- Fonds alloués sur la base d'AAP internes au consortium ISITE-BFC : majorité du WP2, WP4 et un sous-ensemble d'actions du WP3.
- Fonds alloués par décisions du COPIL sans requérir d'expertises extérieures : WP1, WP5, WP6, projets structurants du WP2 et un sous-ensemble d'actions du WP3.

La répartition du budget ISITE-BFC sur la base des appels à projets internes et des crédits alloués en janvier 2021 pour des projets de recherche et des masters internationaux est résumée dans le tableau suivant :

Budgets alloués par le COPIL ISITE-BFC aux projets sélectionnés par AAP internes au consortium et aux projets 2021 (k€)	AAP1	AAP2	AAP3	Crédits Suppl.	TOTAL
	2017	2018	2019	2021	
Masters en langue anglaise	1 825	900	1 800	1 575	6 100
MOOC	25				25
Projets avec 30 entreprises partenaires dont 21 en BFC	1 209	1 901	2 317		5 427
Projets Blancs	600	2 100			2 700
Projets Interdisciplinaires	600	450			1 050
Projets Emergents (reconfiguration des projets blancs et interdisciplinaires)			1 200	600	1 800
Projets Intégrés (2019) et Projets Structurants transverses (2021)			1 300	4 500	5 800
Grants individuels pour chercheurs juniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC	900	720			1 620
Grants individuels pour chercheurs seniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC		1 200	800		2 000
Tenure Tracks : Grants individuels de 3 ans pour chercheurs recrutés sur le marché international avec engagement de soumission à l'ERC par le lauréat et engagement de publication d'un poste permanent par un membre du consortium ISITE-BFC dans les 3 ans.		900	2 700		3 600
Recrutements de « Joint Professor » à temps partiel (« double appointment scheme ») senior réputés qui chacun encadrera (coach) la soumission d'au moins 2 ERC par des chercheurs juniors employés par l'un des membres du consortium ISITE-BFC		600	600		1 200
<b>TOTAL</b>	<b>5 159</b>	<b>8 771</b>	<b>10717</b>	<b>6 675</b>	<b>31322</b>

### 3.2 Bilan des actions 2021

Tous les Workpackages ont été actifs en 2021. Après un retard lié à la crise du COVID, l'UB et l'UFC ont démarré les actions de rehaussement de la Licence dans des parcours permettant d'accéder aux masters internationaux UBFC.

Les projets lauréats des AAP1 sont clôturés depuis juin 2021 et il a été indiqué aux porteurs de l'AAP2 une date limite au 1<sup>er</sup> novembre 2021 pour finaliser leur projet.

Les fonds hors AAP alloués directement par le COPIL en 2021 ont permis le démarrage cette année de 13 nouveaux projets de recherche (9 structurants transverses et 4 émergents / total 5,1 M€), ainsi que d'un nombre conséquent d'activités :

- Configuration d'un soutien ISITE aux Graduate schools d'UBFC (masters, alignement des crédits Recherche par axe / total 2,3 M€).
- Lancement de 26 thèses en cotutelles pour soutenir les accords internationaux (1,1 M€).
- Transfert/valorisation (385 k€) : stratégie « 3ème mission université » / proof of concept.
- Actions de communication (185 k€) dont partenariat avec le média The Conversation.
- Accompagnement des chercheurs pour la soumission des projets ERC/IUF (European Research Council/Institut universitaire de France :100 k€).
- Amélioration du référencement des publications sur le WOS (60 k€).
- Prolongations des doctorants et post-doctorants impactés par le COVID (676 k€).
- Enclencher Alumni à l'échelle UBFC (172 k€).
- Informatique (210 k€) : portail d'inscription des étudiants + budget IDEES an 1.
- Soutien aux écoles doctorales : bourses de thèse (630 k€).
- Soutien aux Pôles thématiques et aux Structures fédérales de Recherche (400 k€).



Le taux d'exécution du budget ISITE-BFC était seulement de 30 % fin 2019. Une amélioration est constatée en 2020 avec un **taux d'exécution porté à 57 % au 31/12/2020**.

Au 07/09/2021, cette bonne dynamique de consommation des crédits se poursuit même si le taux d'exécution redescend mécaniquement à **51 %** du fait de l'année supplémentaire de crédits octroyée par l'ANR. Ainsi 11,4 M€ de nouveaux crédits, soit 25 % de l'enveloppe globale du projet ISITE-BFC, ont été attribués en janvier 2021 pour des actions pouvant s'étaler jusqu'à juillet 2023.

Au 07/09/2021, le projet ISITE-BFC avait déjà permis le **recrutement de 218 personnes** (post-doctorants, doctorants, administratifs, ingénieurs, techniciens, stagiaires ...).

### 3.3 Perspectives 2022

L'enjeu principal en 2022 sera de continuer à améliorer le taux d'exécution des dépenses en lien avec les différents porteurs de projet. La réponse du MESRI/SGPI sur un éventuel report des dates d'éligibilité des coûts du projet ISITE-BFC sera un paramètre essentiel à considérer pour la suite des opérations, en particulier pour les personnels support et la vague de projets de recherche lancée en janvier 2021 qui ont un calendrier très contraint.

A ce stade au 07/09/2021 et hors frais de gestion, **il reste presque la moitié des crédits (21,5 M€) à consommer sur les 44 M€ du projet ISITE-BFC**. Au minimum 43 projets de recherche sur 92 et les 25 projets de formations (Licence et Master) seront encore actifs en 2022. La plupart des autres dispositifs financés par ISITE-BFC resteront également actifs en 2022 : autres actions Recherche (Soutien Pôles/SFR ; Alignement recherche Graduate schools ; Thèses ED ; Accompagnement ERC/IUF), International (mobilités, alliances et cotutelles), Transfert/Valorisation, Référencement WOS, Communication, Informatique... L'année 2022 correspondra donc à un pic d'activité pour la gestion des différentes actions financées par le projet ISITE-BFC.

Les situations par type d'allocations et WP sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Projet	Situation au 07/09/2021	Date de fin (hors thèses)
<b>Fonds alloués sur la base d'AAP internes au consortium ISITE-BFC</b>		
Projets de recherche AAP1 (WP2 et WP4)	Les 17 projets de recherche sont clôturés	30/06/2021
MOOC (WP3)	Clôturé	31/06/2018
Projet de recherche AAP2 Coach Visscher (WP2)	Prolongé	31/07/2022
Autres Projets de recherche AAP2 (WP2 et WP4)	32 projets en cours : 6 projets industriels, 17 projets émergents, 3 UBFC Senior Fellowships, 4 UBFC Junior Fellowships, 2 International Junior Fellowships (Tenure Tracks). Bilan par EGS ISITE des consommations auprès des porteurs. Prolongations éventuelles des projets à examiner au cas par cas	01/11/2021
Projets de recherche AAP3 (WP2 et WP4)	24 projets en cours : 7 projets industriels, 8 projets émergents, 2 UBFC Senior Fellowships, 6 International Junior Fellowships (Tenure Tracks), 1 International Coach Fellowship. 2 autres projets émergents de la liste d'attente de l'AAP3 sont soutenus par la région BFC	01/11/2022
16 Masters UBFC des AAP1 à 3 (WP3)	Financement jusqu'à 2022-2023 inclus	31/07/2023

Projet	Situation au 07/09/2021	Date de fin (hors thèses)
Fonds alloués sur la base de décisions du COPIL sans requérir d'expertises externes		
Projets de recherche intégrés (WP2)	3 projets intégrés bénéficiant par ailleurs d'un soutien direct de la région BFC aux établissements porteurs	31/03/2023
Projets structurants transverses (WP2) / COPIL janvier 2021	Les 9 projets sont ouverts. A voir si prolongation des dates d'éligibilité des coûts par ANR	31/07/2023
Projets émergents (WP2) / COPIL janvier 2021	Les 4 projets sont ouverts. A voir si prolongation des dates d'éligibilité des coûts par ANR	31/07/2023
5 Masters internationaux des graduate schools hors masters ISITE (WP3) / COPIL janvier 2021	Financement en 2021-2022. Conventions de reversement à établir	31/08/2022
Alignement Crédits Recherche des GS (WP2) / COPIL janvier 2021	En lien avec RI Structuration Recherche 2022 de la région BFC. Crédits non ouverts	31/07/2023
Accompagnement ERC/IUF (WP2) / COPIL janvier 2021	1 <sup>er</sup> appel à candidature clôturé. Lancement d'un nouvel appel à candidatures.	31/07/2023
Soutien Pôles et Structures fédérales de Recherche (WP2) / COPIL janvier 2021	Crédits ouverts seulement pour 2 structures. En attente d'information des autres structures	31/07/2022
Actions transfert/valorisation (WP4) / COPIL janvier 2021	Crédits ouverts pour la pré-maturation de 3 projets	1 an après ouverture des crédits et avant le 31/07/2023
Réhaussement de la Licence (WP3)	Projet ouvert à uB et UFC. En attente pour ASD et BSB	31/07/2023
Lignes budgétaires Personnel relatives aux WP1, WP5 et WP6	Financement jusqu'au 31/07/2022. A voir si prolongation des dates d'éligibilité des coûts par ANR	31/07/2022
Lignes budgétaires hors Personnel relatives aux WP1, WP5 et WP6	En cours. En attente d'informations sur les lignes budgétaires Communication et Informatique	31/07/2023
Thèses pour Alliances internationales et Ecoles Doctorales (WP3)	Doctorants en cours d'identification. Signature des contrats avant le 31/01/2022	31/01/2025
Alliances internationales (hors thèses), mobilités des étudiants, et projet Alumni (WP3).	En cours	31/07/2023





## 4 UBFC-InteGrate : lien formation/recherche et internationalisation

### 4.1 Contexte

UBFC est lauréate de l'appel à projets Action « **Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellences (SFRI)** » le 1<sup>er</sup> juillet 2020 dans le cadre du 3e PIA, marquant ainsi la naissance de l'International Graduate Institute "UBFC-InteGrate".

Avec une dotation de 12 millions d'euros sur 9 ans pour ce projet, UBFC marque une nouvelle étape dans la structuration de ses formations par la recherche.

L'AAP SFRI permet de concrétiser un projet pluridisciplinaire, d'envergure internationale et s'inscrit dans le deuxième axe de développement de la confédération universitaire : la création de l'institut "UBFC-InteGrate" contribuant à l'environnement international, stimulant et attractif. Adossé aux Ecoles doctorales et aux masters UBFC, cet institut a pour ambition de déployer des graduate programs (parcours intégrés de master-doctorat) compatibles avec les standards internationaux et qui comprennent obligatoirement des projets en laboratoire, la réalisation d'un stage, des séjours ou encore des double-diplômes à l'étranger. La naissance d'UBFC-InteGrate permet ainsi d'associer étroitement, et ce au meilleur niveau, formation et recherche, en rassemblant dans une même dynamique universités, écoles, organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRAE) et établissements de santé.

**UBFC-InteGrate couvre trois graduate schools** dans les domaines scientifiques phares du programme d'UBFC :

- La graduate school (GS) EIPHI-BFC, opérationnelle depuis 2018, propose des formations dans le domaine des sciences de l'ingénieur en lien avec l'axe 1 « matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents »,
- La graduate school (GS) TRANSBIO (changes towards sustainable production and biodiversity) est liée à l'axe 2 « territoires, environnement et aliments »,
- La graduate school (GS) INTHERAPI (INnovative THERApies, Pharmaco-imaging and multimodal Imaging) s'appuie sur l'axe 3 « soins intégrés et individualisés ».

### 4.2 Réalisations 2020-2021 des graduate schools


#### 4.2.1 Graduate School EIPHI

Lancée en 2018, la GS EIPHI est construite autour de **15 Masters en anglais, deux écoles doctorales et 7 laboratoires, couvrant 5 domaines de recherche** à savoir, physique mathématiques et leurs applications, l'énergie, les sciences informatiques, les systèmes et structures intelligents et les sciences des matériaux.

EIPHI a pour objectif de former les futurs cadres supérieurs de l'innovation et de la recherche pour le monde industriel et scientifique, créer un lien fort entre la formation et la recherche et inculquer l'interdisciplinarité sont les objectifs majeurs d'EIPHI.

En 2021, le budget gouvernance est stable à 70 k€ (hors personnel) et sera consommé à 70% sur des actions de communication (site web, brochure, salons étudiants, publications), et d'événements liés à la gouvernance. L'absence de missions à l'international explique le taux de consommation.

Au niveau formation, un budget de 270 k€ a été alloué à 11 des 15 Masters (les 4 autres n'ayant intégré la Graduate School qu'en avril 2021) afin de financer la mise en place d'openlabs/fablabs, de bourses de mobilité entrante et sortante, du tutorat, du mentorat, ou bien encore pour des chercheurs invités de renommée internationale.



Le Budget formation 2021 ne devrait être consommé qu'à 70% car pour l'année universitaire 2021-2022, nous n'avons pas encore ouvert en totalité le budget formation EIPHI puisque l'ensemble des Masters ont reçu une dotation de 75 k€ d'ISITE-BFC.

Les contrats de tutorat sont les principaux engagements non encore consommés sur 2020-2021 à hauteur de ce qui était prévu. La pandémie est une des raisons de l'activation réduite de ce dispositif. Il en est de même pour le financement des bourses sortantes qui est en forte baisse sur 2020-2021.

Le budget Recherche a permis sur l'année académique 2020-2021 de financer 14 thèses et 16 post-docs pour un budget total de 3 800 k€ dont 900 k€ financés par EIPHI (budget pour trois ans). L'appel à projet Région et le FEDER 2021 ont permis au budget recherche 2021-2022 d'atteindre 3 700 k€ dont 1 250 k€ financés par EIPHI.

L'ensemble des conventions Région et FEDER (RH, fonctionnement et investissement) sont dorénavant gérés à UBFC (en lieu et place des établissements membres) ce qui augmente fortement les budget 2021 et 2022.

### 4.2.2 Graduate school INTHERAPI

Lancée en 2021, la GS INTHERAPI, a pour objectif de structurer l'offre de formation aux niveaux master et doctorat dans les domaines des sciences de la santé, des thérapies innovantes et des technologies de l'imagerie médicale à l'UBFC et plus particulièrement autour des **4 thématiques prioritaires** :

- Immunothérapies du cancer,
- Thérapies ciblées de l'inflammation,
- Vectorisation de substances bioactives,
- Pharmaco-imagerie et imagerie multi-modale.


Ces axes pédagogiques reflètent les thématiques fortes de la recherche en sciences de la santé à UBFC, développées au sein des **9 laboratoires partenaires** de la GS ainsi que des **deux Centres d'Investigation Clinique** de la région, et englobent les axes de recherche du **LabEx LipSTIC** et de **l'EquipEx IMAPPI**, avec lesquels la GS travaille en étroite collaboration.

Ainsi la GS INTHERAPI offrira aux entreprises et aux laboratoires de recherche des solutions innovantes (médicaments, substances bioactives, nanovecteurs...) dans le domaine des Thérapies Innovantes et de la Pharmaco-Imagerie, avec une spécificité accrue pour des tissus cibles et une toxicité globale réduite, et répondra ainsi aux grands enjeux sociétaux de demain que sont la médecine personnalisée, les thérapies ciblées et l'innovation pour une spécialisation intelligente. Ces enjeux sociétaux sont en phase avec les objectifs affichés par l'Union européenne et l'industrie pharmaceutique européenne et « Les entreprises du médicament » (LEEM).

La GS INTHERAPI souhaite renforcer le lien déjà existant avec le Laboratoire d'Excellence LipSTIC (2012-2024) dont les membres du LabEx LipSTIC déjà impliqués dans l'enseignement et dans la direction dans les parcours de licences et de masters en biologie/santé, communication, économie de la santé, médecine, pharmacie... dispensés à l'université de Bourgogne, l'université de Franche-Comté. Les coordinateurs de la GS INTHERAPI font d'ailleurs partie des chercheurs du LabEx LipSTIC.

En outre la GS s'appuie sur le parcours de **master international « INNOVATIVE DRUGS »** créé dans le cadre du LabEx LipSTIC en collaboration avec l'EquipEx IMAPPI.

- Le LabEx LipSTIC intègre des entreprises privées et fin octobre 2021 a été organisé un évènement à Dole : « Société(s) et innovations : un labEx, des start-ups ». Cela a été l'occasion d'initier des relations entre les acteurs de la GS INTHERAPI et les entreprises (accueil de stage de master, thèses en collaboration...).

- 
- Les chercheurs du LipSTIC participent activement à des actions de vulgarisation et de formation (Expérimentarium organisé en partenariat avec le LipSTIC en octobre...).
  - Une nouvelle startup issue des travaux réalisés dans le cadre du LipSTIC a été créée fin juin 2021 (startup EKTAH qui s'intéresse à la création d'analogues lipidiques). Le LabEx LipSTIC va soutenir ce développement au cours de cette année.

### 4.2.3 Graduate school TRANSBIO

Lancée également en 2021, la GS TRANSBIO propose des « Graduate Programs » autour de **quatre thématiques prioritaires** :

- Innovation et dépollution sous les impacts mondiaux ;
- Impacts anthropiques passés et actuels sur les socio-écosystèmes ;
- Systèmes agroalimentaires et d'utilisation des ressources durables ;
- Stratégies sociales, économiques et politiques pour des territoires durables.

## 4.3 Perspectives 2022 d'UBFC-InteGrate

**A l'échelle de l'institut UBFC-InteGrate**, le plan d'action 2022 entamé en 2021 consistera à :

- Mettre en œuvre dès la rentrée de septembre 2021 **une offre de parcours de formation personnalisée** basés sur :
  - Des domaines de recherche à reconnaissance internationale avec une forte implication des laboratoires et des chercheurs dans la construction et la mise en œuvre de l'offre de formation,
  - Des bourses pour des étudiants talentueux, leur immersion dès la 1ère année de master au sein des laboratoires, leur accompagnement par un mentor et leur accès aux stages de recherche et une préparation au doctorat,
  - Une pédagogie par projet, basée sur le réseau des openlabs, favorisant l'innovation, la créativité et l'interdisciplinarité notamment en lien avec le PIA 3 NCU « RITM-BFC » porté par UBFC depuis 2018,
  - Le développement des interactions fortes avec des partenaires socio-économiques afin de répondre aux enjeux du monde actuel en termes d'innovation industrielle et sociétale, d'entrepreneuriat, de création de start-ups, et par conséquent de garantir l'employabilité de ses étudiants ;
- Mettre en œuvre la rentrée des étudiants de master et des doctorants en mobilisant les services des établissements membres concernés et d'UBFC (services formation, relations internationales, mission Doctorale, service communication...)
- Mettre en place et structurer **une démarche assurance qualité** à partir des outils développés dans le cadre de la GS EIPHI ;
- Bâtir un plan d'action afin de mettre en place **une GS dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS)**.

## Perspectives 2022 propres à EIPHI (ayant démarré il y a 3 ans) :

- Maintien du budget gouvernance à 70 k€ qui servira notamment à l'organisation du Comité d'Orientation Stratégique, la refonte des supports communication, et la mise en place des activités CSTI. En outre, une poursuite du plan de communication au niveau national via l'Etudiant et Studyrama (page web, salons, web press...) en vue d'accroître la notoriété d'EIPHI est envisagée.
- Les dispositifs Formation mis en œuvre en 2020-2021 ne sont que partiellement reconduits en 2021-2022. La priorité est en effet donnée à la consommation du budget ISITE dont l'éligibilité des dépenses n'est pour l'instant pas certaine au-delà de juillet 2022 pour les Masters non UBFC.
- Cofinancement de l'appel à projets Région 2022 avec un budget de 700 k€. L'objectif est de maintenir un effet levier de 4 et donc d'atteindre un budget total de 3 500 k€.
- Mobilisation d'une enveloppe de 400 k€ pour mettre en place des initiatives centrées sur l'international et l'interdisciplinarité dont les points d'ancrage seraient à la fois la formation et la recherche. L'objectif à terme de cet appel à projet est de construire un réseau de GS au niveau International. Une enveloppe supplémentaire de 100 k€ a été votée par le comité de direction exécutif d'EIPHI pour le lancement d'un nouvel AAP Support dont l'objectif est d'accompagner les enseignants chercheurs dans la mise en place de projets européens dans le cadre du nouveau programme Horizon Europe (Marie Curie, Erasmus Mundus etc).

Compte tenu du plan d'action prévisionnel envisagé par EIPHI, le budget 2022 pourrait être le suivant (budget à cheval sur les années académiques 2020-2021 et 2021-2022) :

EIPHI (400 étudiants, 350 doctorants)	Dépenses (€)	Source
Personnel dont équipe de gestion	930 000	ANR PIA
Fonctionnement	680 000	ANR PIA
Investissement	105 000	ANR PIA
Reversement	40 000	ANR PIA
<b>Total hors Frais de Gestion</b>	<b>1 755 000</b>	ANR PIA
<b>Frais de Gestion 8% (de la part ANR)</b>	<b>140 400</b>	ANR PIA
<b>Dépenses 2022 "GS EIPHI "</b>	<b>1 895 400</b>	ANR PIA
<b>Co-financements Recherche</b>		
		Région BFC & FEDER
Personnels	1 033 000	
investissement	1 200 000	
fonctionnement	60 000	
<b>Total Co-financements Recherche</b>	<b>2 293 000</b>	<b>Région BFC &amp; FEDER</b>

## Perspectives 2022 communes aux GS TRANSBIO et INTHERAPI (lancées en 2021) sur le volet formation :



Les GS TRANSBIO et INTHERAPI ont dans leur feuille de route les missions d'améliorer :

- la structuration et la complémentarité de l'offre de formation (créer de nouvelles unités d'enseignement ou créer/recomposer de nouveaux parcours)
- la qualité de l'offre de formation (par ex. conseils de perfectionnement, procédures qualité, mentorat/tutorat)
- l'attractivité nationale et internationale (pertinence/qualité des formations, enseignements en anglais).

**Ces missions sont déclinées ci-dessous :**

#### **Programmes de master (pour les étudiants)**

- Accueillir les étudiants de M1.
- Mettre en place le mentorat et le tutorat pour ces étudiants et leur affectation à un laboratoire de recherche. Première action vers le développement d'un centre de carrière pour les étudiants diplômés d'UBFC (Career Centre).
- Soutenir les bourses M1 et M2 (étudiants étrangers, étudiants étrangers et Summer Shools).

#### **Renforcement des programmes de master**

- Internationalisation des programmes de master.
- Évaluation par les étudiants des expériences d'enseignement / apprentissage.
- Soutien aux directeurs de masters internationaux souhaitant solliciter des financements (appels à projets), par exemple Erasmus+, ANR, entre autres.
- Recherche de partenariats internationaux à l'échelle nationale et internationale : entreprises, universités, etc.
- Adoption de formes d'enseignement innovantes : travailler en cohérence avec nos ingénieurs pédagogiques pour mettre en place de nouveaux outils et stratégies d'enseignement.
- Travail sur l'optimisation des programmes de masters, y compris l'inclusion de nouvelles unités d'enseignement.

#### **Événements et vie étudiante**

- Liges sportives inter-écoles supérieures (squash, badminton, football, etc.).
- Soirées pubs scientifiques : rassemblements réguliers de Masters, doctorants et post-doctorants. TRANSBIO peut financer des jeux de société et d'autres petites acquisitions pour faciliter les interactions sociales des étudiants.

#### **Événements académiques / liés à l'industrie**

- Financement de la participation d'étudiants à des événements nationaux ou internationaux (ateliers, écoles d'été...).
- Premier congrès UBFC - Graduate Students (2024)
- Rencontre avec des recruteurs potentiels : un événement organisé avec des entreprises, des associations, des fédérations, des organismes publics et privés pour promouvoir le réseautage et les possibilités d'embauche des étudiants.

#### **Étudiants en doctorat et Recherche**

- Mener des appels internes visant à financer des projets de recherche bien structurés proposés par les chercheurs des laboratoires appartenant aux écoles doctorales.
- Soutenir les chercheurs dans leurs projets de recherche en les orientant vers une reconnaissance internationale.
- Suivre et guider les chercheurs en début de carrière (post-doctorants et jeunes chercheurs). Centre de carrière.
- Soutenir le développement de collaborations internationales de recherche.

Compte tenu du plan d'action prévisionnel des Graduate schools et validé par le Copil UBFC-InteGrate, le budget 2022 pourrait être le suivant :

<b>TRANSBIO</b> (300 étudiants, 50 doctorants/an)	<b>Dépenses (€)</b>	<b>Source</b>
Personnel (hors bourses et primes)	0	ANR PIA SFRI
Fonctionnement	324 400	ANR PIA SFRI
Investissement	0	ANR PIA SFRI
Reversements	40 320	
<b>Total hors Frais de Gestion</b>	<b>364 720</b>	ANR PIA SFRI
<b>Frais de Gestion 8% (de la part ANR)</b>	<b>29 178</b>	ANR PIA SFRI
<b>Dépenses 2022 "UBFC Integrate"</b>	<b>393 898</b>	ANR PIA SFRI
<b>Co-financements Recherche et Formation</b>		
RI Structuration de la Recherche (au fil de l'eau) campagne 2022	<b>366 667</b> 166 667 200 000	REGION BFC cofinancement 80%
Investissement		
Fonctionnement		
Contribution à la GS TRANSBIO, master international	583 000	ANR ISITE-BFC
<b>Total co-financements Recherche</b>	<b>949 667</b>	<b>REGION BFC/ANR ISITE-BFC</b>

<b>INTHERAPI (120 étudiants, 25 doctorants/an)</b>	<b>Dépenses (€)</b>	<b>Source</b>
Personnel	0	ANR PIA SFRI
Fonctionnement	207 800	ANR PIA SFRI
Investissement	0	ANR PIA SFRI
Reversements	40 000	ANR PIA SFRI
<b>Total hors Frais de Gestion</b>	<b>247 800</b>	ANR PIA SFRI
<b>Frais de Gestion 8% (de la part ANR)</b>	<b>19 824</b>	ANR PIA SFRI
<b>Dépenses 2022 "UBFC Integrate"</b>	<b>267 624</b>	ANR PIA SFRI
<b>Co-financements Recherche et Formation</b>		
RI Structuration de la Recherche (au fil de l'eau) campagne 2022	<b>183 334</b>	REGION BFC cofinancement 80%
a) investissement	50 000	
b) fonctionnement	133 334	
Contribution à la GS INTHERAPI, master international	75 000	ANR ISITE-BFC
Contribution GS INTHERAPI, co-financement de projets de recherche, alignement sur IDNC ACTION	148 000	ANR ISITE-BFC
Contribution à la GS INTHERAPI, co-financement de projets de recherche	435 000	Prolongation LABEX LipSTIC
<b>Total Co-financements</b>	<b>841 334</b>	<b>REGION BFC/ANR PIA ISITE-BFC</b>





## 5 Le NCU RITM-BFC - Innovation pédagogique et réussite étudiante

RITM-BFC est un projet NCU (Nouveaux cursus à l'université) et bénéficie à ce titre, depuis 2018, d'un **financement de 11 millions d'euros sur 10 ans**, dans le cadre du troisième Programme d'investissement d'avenir (PIA 3). Le programme RITM-BFC a pour objectifs de favoriser l'orientation et la réussite des étudiants notamment de premier cycle, par l'individualisation des parcours, la sensibilisation à la recherche, l'innovation, tout en accompagnant les équipes pédagogiques et en favorisant la formation des apprenants tout au long de la vie.

Pour répondre à ces objectifs ambitieux, RITM UBFC est structuré autour de **7 leviers** :

Levier 1 : réussite et orientation des étudiants

Levier 2 : parcours différenciés, engagement étudiant

Levier 3 : Formation par la recherche

Levier 4 : Engagement de l'enseignant

Levier 5 : Formation tout au long de la vie

Levier 6 : Accélérateur de transformation pédagogique

Levier 7 : Hybridation des enseignements

Ces différents leviers permettent de développer des expérimentations en innovation pédagogique, d'accompagner l'évaluation des différents dispositifs et de financer des programmes de recherche.

Au-delà des différents projets portés et financés, RITM-BFC est aujourd'hui reconnu comme **interlocuteur et acteur de premier plan de la réussite étudiante dans le paysage de l'enseignement supérieur en région**. Ainsi le NCU est systématiquement sollicité pour tout nouveau projet sur le site, en lien notamment avec la formation.

Par exemple, RITM-BFC a fédéré la réponse à l'appel à projets « hybridation » et un fond d'amorçage à hauteur de 1 million d'euros a été obtenu en 2020, devenant tout naturellement le levier 7 de RITM-BFC.


Lauréats en 2021 du PIA3 SFRI, avec le projet « UBFC INTEGRATE », portant de 1 à 3 le nombre de graduate schools, UBFC et ses établissements ont affirmé clairement leur volonté de **structurer leur politique de formation sur le continuum licence/master/doctorat** en articulant fortement ce projet avec RITM-BFC, dès sa conception. Le NCU est membre du copil du projet « UBFC INTEGRATE », et contribue de ce fait à assurer un continuum en formation et innovations pédagogiques pour les étudiants du site de la L1 au doctorat. Aussi, l'ATP-BFC (levier 6 de RITM-BFC) a vocation à structurer l'ingénierie pédagogique du site. L'ingénierie pédagogique de UBFC INTEGRATE est installée dans les locaux de l'ATP, favorisant ainsi le travail collaboratif entre l'équipe de RITM-BFC et celle de UBFC INTEGRATE. Ainsi des actions fortes sont déjà initiées, notamment sur la formation des tuteurs et la reconnaissance de leur engagement et sur le lien formation-recherche.

De plus, RITM-BFC est régulièrement associé à des réponses à des AAP déposés par UBFC comme par exemple « Esprit d'entreprendre » du MESRI, avec le projet « UBFC université entrepreneuriale ». RITM-BFC a ainsi été sollicité par PEPITE BFC pour un dépôt commun de projet à l'AAP 2021 concernant l'entrepreneuriat de la région BFC sur l'animation de modules « coopérer pour initier un projet ».

Ainsi, depuis sa mise en place en 2018, RITM-BFC intensifie les projets inter-établissements sur le site UBFC, et amplifie son action d'essaimage sur le territoire. En étant ouvert sur le territoire et aux partenariats institutionnels et socio-économiques, RITM-BFC devient, au fur et à mesure des années, un dispositif particulièrement structurant pour UBFC en contribuant à la visibilité du site et à son attractivité en termes d'innovation pédagogique, de formations tout au long de la vie et de lien formation-recherche

Le travail inter-établissements et inter-services s'est avéré encore plus fort cette année et prouve à quel point RITM-BFC est structurant pour UBFC.





Depuis la signature de la convention attributive d'aide signée par l'ANR en juin 2018, 4 versements ont été effectués : 1 004 220 € en septembre 2018 puis 400 000 € et 604 220 € en 2019. Le 4ème versement de l'ANR d'un montant de 1 004 220 €, programmé avant fin 2020 a été décalé au printemps 2021 pour des raisons internes à l'ANR. Le prochain versement d'un montant de 1 004 220€ est prévu en octobre 2021.

### **Les principaux éléments de bilan 2021 sont :**

- La mise en place de RITM'Hyc, 7<sup>ème</sup> levier de transformation de RITM-BFC, bénéficiant d'un fond d'amorçage du MESRI de 1M€, versé à UBFC à 70% + 30% en juillet 2021,
- Le déploiement de tous les projets soutenus dans le cadre de l'AAP 2020,
- La mise en place des actions prévues par levier de transformation pour l'année universitaire 2020-2021, avec pour certaines des adaptations liées à la crise sanitaire (hybridation),
- La finalisation des conventions de reversement aux établissements pour les actions prévues pendant l'année universitaire 2021-2022,
- La coordination et le renforcement des liens entre les acteurs de la pédagogie et avec les personnels supports : organisation de séminaires et webinaires, expérimentation du dispositif « OpenClass », application de procédures administratives co-construites avec les établissements... Un temps fort de partage et d'échanges a été la semaine « Ritm'ez vos innovations pédagogiques », organisée du 5 au 9 juillet 2021,
- Le lancement en mars 2021 de trois Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) concernant les leviers 1, 2 et 3. Ces AMI ont permis de recueillir 36 initiatives, toutes soutenues à compter de la rentrée 2021,
- Le lancement à l'automne 2021 de deux AMI concernant les leviers 4 et 5,
- Le recrutement au 1<sup>er</sup> septembre d'un ingénieur pédagogique à l'ATP-BFC,
- Le recrutement prévu au 1<sup>er</sup> septembre 2021 d'un IGE chargé de gestion administrative et financière RITM-BFC, qui n'a pas pris ses fonctions (poste toujours vacant),
- Le recrutement au 4 octobre 2021 d'un IGE à l'ATP-BFC pour une mission de 12 mois dédiée à l'évaluation de RITM-BFC.

### **Les perspectives prioritaires pour 2022 sont :**

- La préparation et le lancement de nouveaux AAP en 2022, concernant les leviers 1 à 5,
- La construction et la mise en place d'un dispositif global d'évaluation de RITM-BFC, en lien avec le Conseil scientifique et d'évaluation (CSE) et déploiement dans tous les établissements d'un écosystème de reconnaissance et des OpenBadges,
- L'essaimage des expérimentations menées dans le cadre de RITM'Hyc (Serious Game, accompagnement tutorat en particulier),
- La poursuite du travail de coordination, de déploiement et d'essaimage des actions par levier de transformation,
- Le renforcement des actions de liens, partages et échanges, avec comme temps fort l'organisation du premier colloque RITM-BFC début juillet 2022.

Le déploiement des actions par levier de transformation et la mise en place des projets lauréats de l'AAP 2022 impliqueront de nouveaux reversements aux établissements en septembre 2022.

Les dépenses de l'équipe de gestion (équipe de l'ATP-BFC) seront plus importantes en 2022, du fait notamment du recrutement d'un Ingénieur pédagogique supplémentaire au 1<sup>er</sup> septembre 2021, et d'un IGE évaluation pour une durée de 12 mois en octobre 2021.

## Budget 2021

		AE ouverts	AE consommés	% AE conso	CP ouverts	CP conso	% CP consommés
RITM -BFC	Fonctionnement	90 500€	52 583€	58,10%	91 508€	28 372€	31%
	Investissement	3 000€	1 122€	37,42%	3 000€	1 122€	37,42%
	Personnel	237 337€	87 939€	37,05%	237 337€	87 939€	37,05%
<b>TOTAL RITM-BFC</b>		<b>330 837€</b>	<b>141 645€</b>	<b>42,81%</b>	<b>331 845€</b>	<b>117 434€</b>	<b>35,38%</b>
RITM' Hyc	Fonctionnement	51 000€	40 057€	78,54%	51 000€	14 457€	28,34%
<b>TOTAL</b>		<b>383 033€</b>	<b>181 702€</b>	<b>47,44%</b>	<b>386 645€</b>	<b>131 891€</b>	<b>34,91%</b>

## Budget prévisionnel 2022

dépenses		recettes	
Masse salariale	280 000€	Versement ANR	1 004 220€
		Reliquat versements antérieurs (2018, 2019, 2020, 2021)	138 780€
Petit investissement	3 000€		
Fonctionnement	160 000€		
Reversements établissements	700 000€		
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>1 143 000€</b>	<b>TOTAL recettes</b>	<b>1 143 000€</b>

## Budget prévisionnel 2022 RITM'Hyc :

dépenses		recettes	
Masse salariale	0€		
Petit investissement	0€	Reliquat versement MESRI 2021	36 543€
Fonctionnement	36 543€		
Reversements établissements	0€		
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>36 543€</b>	<b>TOTAL recettes</b>	<b>36 543€</b>



## 6 Relations internationales

L'ambition de la politique d'internationalisation à l'échelle du site portée par UBFC et par ses membres est de :

- Devenir un site universitaire reconnu à l'international en développant nos éléments différenciant en termes de recherche, d'enseignement, d'innovation et d'interface avec la société ;
- Créer un environnement qui permette aux étudiants d'être engagés dans un processus d'apprentissage à l'échelle internationale et de devenir ainsi des citoyens du monde ;
- Mettre en visibilité le site sur la scène internationale.

UBFC, en prenant appui sur les actions des pôles et services RI des sept établissements membres, co-construit une stratégie à l'échelle du site en recherchant à maximiser la valeur ajoutée des actions individuelles, essence du fonctionnement confédéral.

L'internationalisation des formations est un axe stratégique de la politique internationale d'UBFC. La mise en œuvre de cet objectif d'internationalisation passe par :

- Le développement de partenariats structurants, qui concernent à la fois la formation et la recherche, développement basé sur une stratégie de partenariats ciblés de double-diplômes et de diplômes conjoints ;
- La valorisation des masters internationaux et du doctorat ;
- Le développement d'opportunités de mobilité entrante et sortante pour tous les étudiants et personnels (doctorants, enseignants-chercheurs, administratifs) ;
- Une forte implication dans les programmes européens de formation et de recherche ;
- La qualité d'accueil et d'intégration des publics internationaux, étudiants, enseignants et chercheurs.

### 6.1 Bilan des 2020 – 2021

#### 6.1.1 Promotion de l'internationalisation des formations

##### **Recrutement international : présence dans les salons internationaux**

Dans une perspective de diversification de ses partenariats et d'attractivité vis à vis des étudiants internationaux, le service RI UBFC :

- assure une présence dans plusieurs salons spécialisés, organisés notamment par Asia-Pacific Association for International Education (APAIE), European Association for International Education (EAIE), Association of International Educator (NAFSA), etc.
- Participe aux différentes actions organisées par différentes structures et organismes en France tels que l'agence Campus France, l'Ambassade de France, instituts français, universités françaises implantées dans différents pays du monde.

Un stand UBFC (de 12m<sup>2</sup>) pour les salons internationaux a été réalisé conjointement avec le service Communication d'UBFC pour la promotion active des formations d'UBFC lors de ces événements.

En parallèle, plusieurs actions de promotion des formations d'UBFC en période de COVID ont été également réalisées :

1. Webinaire « Réalisez votre rêve en étudiant en France », 19 oct. 2020, Chine ;
2. Webinaire "European Higher Education Fair 2020", 2 nov. 2020, Japon ;
3. Webinaire "l'Automne Asiatique 2020", 10 novembre 2020, Thaïlande ;
4. Rencontres Campus France « Journées Rencontres Recherche et Innovation », nov. 2020 ;
5. Salon de promotion/recrutement, nov. 2020, Japon ;
6. Salon de promotion/recrutement, déc. 2020, Thaïlande ;
7. Salon de promotion/recrutement, 12 et 13 fév. 2021, Grèce ;

8. Salon de promotion/recrutement, 3 avril 2021, Géorgie ;
9. Annual Conference and Expo NAFSA, 1 – 4 juin 2021, USA;
10. ITMO International Days, 12-16 avril 2021, St. Petersburg, Russie ;
11. EU Days, 24 mars 2021 ;
12. Webinaire « Study in France », 26 mai 2021, Afrique du Sud.
13. Rencontres Campus France « Journées Rencontres Recherche et Innovation », 15, 17 nov. 2021.

<b>Total du budget de promotion</b>	64 000 euros
<b>Dépensé</b>	22 643,60 euros

### **Missions de recrutement d'étudiants étrangers en Masters UBFC**

Dans le cadre de la promotion des Masters UBFC, des visites dans différentes universités à l'étranger sont effectuées avec l'objectif de recruter des étudiants pour les Masters UBFC. Lors de ces missions, les différentes entités d'UBFC (Masters UBFC, GS, Collège Doctoral) sont présentées et les possibilités de coopération en matière de recherche et de formation sont prospectées et discutées. En 2020/21 toutes ces rencontres ont été réalisées virtuellement.

### **Les partenariats internationaux et l'internationalisation des formations**

Un large éventail de collaborations entre UBFC et des partenaires internationaux représente un prérequis fondamental pour renforcer la mobilité internationale. Dans le cadre d'une stratégie axée sur la mobilité internationale, une politique ciblée sur l'établissement de conventions internationales adossées aux Masters portés par UBFC avec certaines universités étrangères a été menée dans l'objectif d'assoir le réseau des partenaires internationaux d'UBFC et de faciliter les échanges entre chercheurs, enseignants chercheurs et étudiants.

Plusieurs accords de double diplomation, d'échange en Master et/ou Doctorat ont été mis en place avec des établissements partenaires en Europe et hors de l'Europe : **13** accords d'échange d'étudiants ; **12** accords de diplômes en partenariat international (double diplômes) ; **22** accords-cadres. **11** conventions sont actuellement en cours de finalisation. Pour la rentrée universitaire 2021, **22 étudiants étrangers** ont été admis en Master UBFC dans le cadre des conventions internationales.

### **Dispositif « bourses alliances internationales »**

Dans la perspective de la stratégie d'internationalisation le Projet ISITE-BFC a dédié un budget destiné à financer des bourses de mobilité (entrantes ou sortantes) pour les étudiants inscrits dans un Master UBFC et impliqué dans une alliance internationale.

<b>Total du budget « bourses alliances internationales »</b>	120 000 €
<b>Dépensé</b>	78 000 €

### **Participation au programme Européen Erasmus +**

UBFC s'est engagé depuis 2018 à mettre en œuvre le programme Erasmus +. L'intégration et la participation au programme Erasmus+ a pour objectif de renforcer la mobilité des étudiants, enseignants-chercheurs et personnels, et de coopérer avec d'autres acteurs de l'éducation et de la formation, en Europe et dans le monde et, ainsi, de participer activement aux objectifs stratégiques d'internationalisation précités.

- **Mobilité sortante/entrante dans le cadre du Programme Erasmus+**

Depuis 2019, UBFC participe au programme Erasmus + **KA 103 « Mobilité des étudiants, enseignants et personnels de l'enseignement supérieur »**. L'objectif est de permettre aux étudiants de bénéficier d'une expérience de mobilité internationale dans leur parcours.

La participation à ce programme a permis à UBFC d'obtenir du financement destiné à financer des mobilités d'études et de stage pour les étudiants, des mobilités d'enseignement et de formation pour les enseignants et personnels administratifs, ainsi qu'un poste de chargée de mobilité internationale (pris en charge à 50%).

La totalité des étudiants UBFC partis dans le cadre du programme KA103 Erasmus + pour 2020 - 2021 pour un semestre d'études et la quasi-totalité dans le cadre de mobilité de stages ont bénéficié d'une aide financière Erasmus+ couvrant 100% de leur période à l'étranger.

En 2019, UBFC a obtenu une subvention de **66 845 €** pour un projet d'une durée de 24 mois. Ce financement a permis de financer **23 mobilités sortantes** en 2019/2020.

<b>Total du budget obtenu</b>	<b>66 845 €</b> dont <b>14 700 €</b> pour soutien organisationnel
<b>Total dépenses</b>	<b>66 580 €</b> dont - mobilités d'études : 6 bourses (7 526 €) - mobilités de stages : 21 bourses (44 354 €) - soutien organisationnel : 14 700 €

En 2020, UBFC a obtenu une subvention de **270 596 €** pour un projet d'une durée de 24 mois. Ce financement a permis de financer **70 mobilités** en 2020/2021 (dont 67 financées sur convention 2020 et 3 financées sur convention 2019).

<b>Total du budget obtenu</b>	<b>270 596 €</b> dont <b>38 800 €</b> pour soutien organisationnel
<b>Total dépenses</b>	<b>126 939 €</b> dont - mobilités d'études : 10 bourses (72 338 €) - mobilités de stages : 57 bourses (109 436 €) - mobilité combinée : 1 bourse (1 408 €) - 2 mobilités d'enseignement : 2 056 € - soutien organisationnel : 15 163,56 €

- **Montage, rédaction et dépôt de projets spécifiques dans le cadre du programme Erasmus+**


**Projet 1 : Renouvellement de la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur (ECHE) pour la période 2021-2027** afin de poursuivre notre participation au nouveau programme Erasmus+ 2021-2027.

Résultat : UBFC est titulaire de la charte ECHE pour la période 2021 – 2027 ce qui permet à UBFC de participer à toutes les actions du programme Erasmus+.

**Projet 2** : Projet « **Mobilité des étudiants, enseignants et personnels de l'enseignement supérieur** » dans le cadre de l'Action KA131 du programme Erasmus+ (continuité du programme KA103).

Financement obtenu : **154 405 euros** pour une durée contractuelle de 26 mois du 01 septembre 2021 au 31 octobre 2023.

Le service RI UBFC accompagne les responsables de master UBFC dans la rédaction et le montage de projets dans le cadre des appels du programmes Erasmus+.



**Projet 3 : « Advanced Training for Future Food and Nutrition Challenges for an Ageing Healthier Population »** dans le cadre de l'appel Erasmus+ « Partenariats stratégiques » (Action clé 2). Le projet implique les Masters UBFC MP2 et P2Food.

Membres du Projet :

- UBFC (coordinateur), Universidade Católica Portuguesa (**Portugal**); Slovak University of Agriculture in Nitra (**Slovaquie**); ITMO University (**Russie**).
- Partenaires industriels : VITAGORA; UNIFOOD; International Union of Food Science and Technology; PortugalFoods; ISEKI-Food Association.

Financement obtenu: **290 660,00 €** pour une durée de 24 mois.

**Projet 4 : Digital science Applied to food Microbiology, perceptiON, and Design (DIAMOND)** » dans le cadre de l'Action Erasmus Mundus Joint Master (EMJM). Le projet implique les Masters UBFC MP2 et P2Food.

Membres du Projet :

- UBFC (coordinateur), AgroSup, Università degli studi di Teramo (Italie), Liège University (**Belgique**), Slovak University of Agriculture in Nitra (**Slovaquie**)
- ITMO University (St. Pétersbourg, **Russie**).

TOTAL budget demandé: **~ 4,9M€** pour une durée de 6 années académiques (résultats de attendus pour le 17 décembre 2021).

**Projet 5 : « Quantum Technologies and Engineering Erasmus Mundus Master (QuanTEEM)** » dans le cadre de l'Action EMJM. Le projet implique le Master UBFC PPN.

Membres du Projet :

- **UBFC** (coordinateur), Technical University of Kaiserslautern (**Allemagne**), Aarhus University (**Danemark**); Moscow Institute for Physics and Technology (**Russie**).

TOTAL budget demandé: **~ 4,9M€** pour une durée de 6 années académiques (résultats attendus pour le 17 décembre 2021).

**Projet 6 : Modelling, Simulation and Control of Multiphysics Systems** dans le cadre de l'Action EMJMD. Le projet implique le Master UBFC GREEM.

Membres du Projet :

**France**: UBFC (coordinateur); Grenoble Alpes University; University Lyon 1; ISAE-SUPAERO Toulouse; **Allemagne**: Technische Universität Berlin; Technische Universität München; **Pays Bas**: Rijksuniversiteit Groningen; University of Twente.

Financement demandé : **55 000,00 €** pour une durée de 1 an (résultats attendus pour le 17 décembre 2021).

#### ▪ **Accords de coopération dans le cadre du programme Erasmus+**


Depuis novembre 2019, **24 accords de coopération** ont été conclus avec des universités en Allemagne (Universität Kaiserslautern, Hohenheim University); Suède (Chalmers University of Technology); Croatie (Zagreb University); Hongrie (Szent Istvan University); Roumanie (Technical University of Cluj-Napoca, Bucharest University); Italie (Università degli studi di Teramo, Università Cattolica del Sacro Cuore, Università degli studi di Salerno); Pologne (Opole University); Lettonie (University of Latvia); République tchèque (University of Chemistry and Technology, University of Economics); Belgique (Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège).

Ces accords ont permis aux étudiants des Masters UBFC de réaliser des mobilités d'études et/ou de stage dans les universités partenaires. UBFC s'appuie sur la collaboration Erasmus+ pour développer des accords bilatéraux notamment des accords de double diplomation.

#### ▪ **Initiative carte étudiante Européenne / Erasmus+ Digital**

Au travers de la Charte Erasmus+ pour l'Enseignement Supérieur, UBFC s'est engagée à utiliser les fonctionnalités de l'Initiative Carte Étudiante Européenne (ICEE) - Erasmus+ Digital. Cela implique :





- la digitalisation et la standardisation des processus administratifs à travers deux composantes au cœur de ICEE : **l'application mobile Erasmus+** et le **réseau Erasmus Without Paper** ;

- la mise à disposition pour les étudiants d'une carte étudiante européenne à travers deux composantes au cœur de ICEE : **la carte étudiante européenne** et **l'identifiant électronique européen de l'étudiant**.

Un groupe de travail spécifiquement dédié à cette problématique a été mis en place en juillet 2021. Il travaille en étroite concertation avec le VP Numérique UBFC.

## Les bourses

### Bourses et aides à la mobilité

Le service RI d'UBFC accompagne les candidats en masters UBFC dans le montage de dossiers de candidature à des bourses de mobilité internationale.

- Bourses d'excellence Eiffel

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le Ministère des Affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de niveau master et doctorat.

**Résultats : 4 bourses Eiffel ont été obtenues :**

- 2 bourses Eiffel (volet Master) de 1181 €/mois chacune :

pour 24 mois pour un étudiant du Master UBFC GREEM ;

pour 12 mois pour un étudiant du Master UBFC DASEE.

- 2 bourses Eiffel (volet Doctorat) de 1700 €/mois chacune pour 12 mois pour deux doctorants UBFC.

- Bourses du Gouvernement Français (BGF)

Ce sont des bourses obtenues auprès des Ambassades de France et/ou Campus France pour des étudiants admis en Masters UBFC.

**Résultats : 7 bourses BGF (volet Master) de 650 €/mois (pour 10 mois).**

- Bourse de la Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC)

Le Conseil régional de BFC offre une bourse de mobilité internationale pour financer la formation des jeunes de moins de 30 ans à l'étranger :

- « Dynastage » : pour un stage en entreprise à l'étranger ;

- « Aquisis » : pour une formation à l'étranger, dans le cadre du système Erasmus+.

**Résultats : 36 bourses régionales (total 80 499€)** sont obtenues pour les étudiants UBFC

- dont 7 bourses Aquisis , pour une formation à l'étranger, dans le cadre du système Erasmus+.

- dont 29 bourses Dynastage, pour un stage en entreprise à l'étranger.

- **Mobilité entrante des étudiants**

Une des mesures de l'attractivité d'UBFC est le nombre d'étudiants étrangers qu'UBFC accueille. Les actions menées à l'international ont permis d'accueillir 421 étudiants issus de plus de 68 pays.



## Évolution des inscriptions en Masters UBFC

	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>Etudiants inscrits</b>	102	213	317	398	421	+313%
<b>Etudiants internationaux</b>	38	143	194	260	281	+640%
<b>% internationaux</b>	37%	67%	61%	65%	67%	+30

**11 doctorants** ont été recrutés par le service RI pour le collège doctoral UBFC en 2021.  
**Masters UBFC sur les plateformes de référencement :** Le service RI d'UBFC assure le suivi du référencement des masters UBFC sur trois plateformes : *FindAMaster*, *StudyPortal* et *Keystone Academic Solutions* et renseigne/accompagne les candidats aux Masters UBFC provenant de ces plateformes.

### ▪ Année croisée franco-russe 2021

L'année 2021 est l'année croisée franco-russe de la coopération décentralisée. Toutes les collectivités françaises et les établissements d'enseignement supérieur ayant une coopération avec la Russie ont été invités à déposer auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du Ministère des Affaires étrangères leurs projets dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt franco-russe. Le projet d'UBFC déposé en partenariat avec la ville de Dijon a été retenu par le DAECT. Financement accordé : 15 000 euros. Les manifestations ont été programmées fin mars/début avril 2021.

### ▪ Ecole d'été franco-russe « Marathon sur la Volga »

Le service RI a travaillé en lien avec la ville de Dijon sur le projet « Marathon sur la Volga » organisé par la Région de Volgograd pour les jeunes. Ce projet a permis aux étudiants d'UBFC de participer à une école d'été franco-russe et de suivre des cours de russe, de visiter des sites touristiques de la région ou encore de participer au développement de projets sociaux et commerciaux.

## 6.1.2 Dispositif d'accueil personnalisé pour les étudiants internationaux

### Accompagnement individualisé

Le service RI développe des actions très importantes pour garantir la qualité de l'accueil d'étudiants internationaux afin d'accroître l'attractivité d'UBFC et faire en sorte que ceux-ci se transforment en ambassadeurs d'UBFC lors de retour dans leur pays. Le dispositif d'accueil recouvre les différentes étapes de la prise en charge logistique, administrative et socio-culturelle de l'étudiant : avant l'arrivée en France et dans l'institution d'origine ; à l'arrivée ; tout au long du séjour. Le service RI assure un accompagnement personnalisé de chaque étudiant d'UBFC :

- Aide au dépôt de candidature ;
- Aide et suivi individualisé de chaque étudiant quant à sa demande de visa, date d'arrivée, certificats supplémentaires nécessaires, suivi des visas refusés ;
- Soutien et accompagnement des demandes de logement ;
- Accompagnement auprès de différents organismes : médecin référent, Cnam, Caf, Visale, etc. ;
- Aide au renouvellement des titres de séjour auprès de la Préfecture ;
- Dépôt des dossiers OFII pour validation des visas long séjour (VLS-TS) et délivrance du récépissé ;
- Ouverture/fermeture des comptes bancaires, résiliation de comptes, etc. ;
- Organisation des séjours de mobilité étudiante dans les universités partenaires ;
- Afin de simplifier les conditions d'accueil des étudiants internationaux un dispositif d'avance des frais exigés par le CROUS afin de bénéficier d'un logement a été mis en place pour les étudiants internationaux bénéficiant d'une bourse d'excellence de mobilité entrante financée par des fonds UBFC.

#### ▪ **Ambassadeurs et accueil personnalisé**

Le programme « Ambassadeurs UBFC » est proposé aux étudiants internationaux pour faciliter leur installation et intégration. Des étudiants ambassadeurs (formés par le service RI) sont recrutés chaque année avec pour mission d'accueillir et guider les primo-arrivants pour une intégration réussie sur leur lieu d'études et dans la région BFC.

Pour ce faire, un budget spécifique est réservé dans le Projet ISITE-BFC dans le cadre du Workpackage « Service d'accueil international personnalisé d'UBFC ». Pour 2021 :

Pour 2021 :

- Contrats « Ambassadeurs UBFC » : 4 à Dijon, 2 à Besançon et 1 à Belfort/Montbéliard ;
- 4 bénévoles pour les sites de Belfort et Montbéliard.

Chaque nouvel étudiant UBFC est reçu de manière individualisée (prise en charge à la gare, explication des démarches administratives à suivre, etc.) et bénéficie :

- d'un accueil à son arrivée ;
- d'une aide à l'installation ;
- d'un accompagnement dans ses démarches administratives ;
- d'une visite guidée : découverte du campus et des lieux clefs de la ville.

#### ▪ **Journées de rencontres avec les étudiants**

Les journées de rencontres avec les étudiants et les responsables de master avec un temps d'échange sont organisées à la rentrée : présentation d'UBFC ; présentation du service RI et des missions du personnel RI ; présentation des universités partenaires et des possibilités de mobilités entrante/sortante ; présentation des aides à la mobilité internationale.

#### ▪ **Labels et outils d'accueil :**

- Label « Bienvenue en France »

UBFC a déposé sa demande de labélisation au label « Bienvenue en France » en mars 2021 et a été déclarée éligible. Ce Label distingue les établissements d'enseignement supérieur français ayant mis en œuvre des dispositifs d'accueil pour les étudiants internationaux et est utilisé pour la communication et la promotion des établissements, en direction d'un public d'étudiants internationaux de plus en plus exigeant sur les questions d'accueil. **Le dossier final sera déposé en novembre 2021.**

- 
- Webinaires thématiques "Préparer mon arrivée" :

Afin de préparer l'arrivée des étudiants internationaux, le service RI a organisé, via des webinaires, des sessions d'informations à leur attention. Ces sessions guident les étudiants dans les démarches administratives à réaliser avant leur arrivée : procédure pour la demande de visa ; d'inscription administrative ; les démarches à entreprendre dès l'arrivée sur le lieu d'étude....

- Guides d'arrivée

Afin d'accompagner l'arrivée des étudiants étrangers, le service RI a édité deux guides d'accueil (en anglais) destinés aux étudiants internationaux :

- un guide « avant arrivée »
- un guide « après arrivée »

- Carte Avantages Jeunes

La Carte Avantages Jeunes (Région BFC) propose à tous les moins de 30 ans plus de 3200 réductions et gratuités pour la culture, les loisirs, le sport et la vie quotidienne. Le coût de cette carte est pris en charge par UBFC.

- Journée portes Ouvertes « Les Erasmus Days 2021 à UBFC » les 14 – 15 octobre 2021.

### **Actions spécifiques COVID-19**

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des étudiants internationaux, le service RI s'est mobilisé afin de soutenir et aider les étudiants dans la période anxiogène de crise sanitaire.

Actions menées lors de la période de confinement :

- Accompagnement des étudiants UBFC en confinement à l'étranger ;
- Gestion du rapatriement d'étudiants bloqués à l'étranger ;
- Contacts réguliers avec les étudiants en confinement à l'étranger (visio-conférences ...) en lien avec les responsables de master ;
- Traduction et publications des décrets, documents ministériels et des directives sanitaires gouvernementales relative au COVID-19 au fil de l'eau ;
- Animation d'une page d'information Facebook à destination de tous les étudiants de masters UBFC pour relayer les informations COVID au jour le jour ;
- Mise en place d'un calendrier éditorial et de publications journalières pendant plusieurs mois de confinement ;
- Soutien à la communauté étudiante UBFC à travers des animations en ligne durant toute la période de confinement : vidéos culturelles, visites de musées en ligne, organisations de concours en ligne, tutoriels (cuisine, bricolage, dessin, sport, musique etc.)
- WeekOrganisation de week-end "Bol d'air" pour lutter contre l'isolement personnel et social des étudiants dans le cadre du projet « #boldairetudiant » - accueil d'étudiants dans les villages.



## 6.2 Perspectives 2022

### Erasmus+ :

- Mise en place des dispositifs de l'Initiative Carte Étudiante Européenne ;
- Dépôt de projet dans le cadre de l'action Erasmus+ Erasmus mundus joint masters (EMJM) pour le Master UBFC GREEM ;
- Dépôt d'un projet dans le cadre de l'action Erasmus+ « International Credit Mobility».

### Promotion de l'internationalisation :

- Soutien au développement des laboratoires internationaux conjoints et de European joint doctorate (EJD)
- Mise en place de formations délocalisées ;
- Participation plus active dans les programmes européens ;
- Renforcement de la présence d'UBFC sur les salons d'enseignement supérieur ;
- Réalisation d'une nouvelle décoration de stand UBFC pour participer à des salons internationaux ; créer des plaquettes de présentation des masters et des brochures de présentation d'UBFC, mise en place d'un kit « ambassadeur UBFC » destiné aux personnels en mission à l'étranger ;
- Portrait d'étudiants afin de promouvoir les possibilités de mobilité ;
- Organisation des événements programmés dans le cadre de l'année croisée franco-russe.

**Appui à la mobilité internationale des enseignants-chercheurs** grâce aux outils de financement de l'Union européenne et au soutien au développement de cotutelles de thèses.

### Accueil d'étudiants

- Mise en place d'un système de parrainage étudiants local/étudiants international dès l'arrivée des étudiants ;
- Organisation de sessions interculturelles tout au long de l'année avec les étudiants internationaux et nationaux pour créer du lien, les Happy Hours hebdomadaires ;
- Faciliter les échanges culturels par le biais d'activités, sorties, soirées et découvertes du patrimoine local et national ;
- Création d'un groupe Facebook de tous les étudiants qui vont venir et des étudiants internationaux déjà installés à UBFC qui servent « d'ambassadeurs » et font profiter les nouveaux étudiants internationaux de leur expérience.

En 2022, un effort particulier sera fait pour que le service RI UBFC articule et co-construise ses actions, au sein d'UBFC avec les trois Graduate Schools, et au sein du site avec les pôles et les services RI des sept établissements membres. Ces coactions seront coordonnées sous l'impulsion du VP RI au travers du pôle fonctionnel RI et des groupes de travail qui en émanent.

## 6.3 Eléments budgétaires

Budget 2021

Au 12.10.2021		AE ouverts	AE conso	AE dispo	AE Execution
Erasmus+	FCT	215 997,00	135 362,00	80635,00	62,67%
	PRS	54 959,82	8 739,36	46 220,46	15,90%
<b>Total Erasmus+</b>		270 956,82	144 101,36	126 855,46	53,18%
INT	FCT	225 000,00	83 819,11	141 180,89	37,25%
	PRS	382 000,00	90 178,44	291 821,56	23,61%
<b>Total INT</b>		607 000,00	173 997,55	433 002,45	28,67%
<b>TOTAL</b>		877 956,82	318 098,91	559 857,91	36,23%

Au 12.10.2021		CP ouverts	CP conso	CP dispo	CP Execution
Erasmus+	FCT	224 073,90	127 713,50	96 360,40	57,00%
	PRS	54 959,82	8 739,36	46 220,46	15,90%
<b>Total Erasmus+</b>		279 033,72	136 452,86	142 580,86	48,90%
INT	FCT	225 008,80	96 214,13	128 794,67	42,76%
	PRS	382 000,00	90 178,44	291 821,56	23,61%
<b>Total INT</b>		607 008,80	186 392,57	420 616,23	30,71%
<b>TOTAL</b>		886 042,52	322 845,43	563 197,09	36,44%

Budget prévisionnel 2022

INT	
FCT	246 683,00
PRS	1 093 198,00
ERASMUS+	
FCT	520 530,00
PRS	54 436,44



## 7 Formation, insertion professionnelle et vie étudiante

Le service FIP prévoyait, dans sa feuille de route 2020-2021 d'inscrire ses activités dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques d'UBFC et plus particulièrement du développement des Graduate Schools. Cette nouvelle structuration va permettre à UBFC de conduire avec plus d'efficacité ses missions de coordination et constitue un cadre cohérent à la mise en œuvre de la convention cadre Masters UBFC. Cette dernière, actuellement déclinée sur le périmètre des Masters UBFC, participe à la construction d'un écosystème opérationnel pour le pilotage des Graduate Schools en cours de construction à l'échelle du site BFC.

Il s'agira de poursuivre le travail de décloisonnement interne permettant un continuum d'activité dans le cadre des Graduate Schools construites sur la structuration de la formation par la recherche et dans un environnement international.

Cela nécessite une articulation renforcée avec les deux autres directions métiers d'UBFC (Recherche Etudes Doctorales et Relations Internationales-) afin d'assurer une cohérence du dispositif dans sa globalité.

Le lien formation - recherche constitue le fil conducteur de ces développements. Les perspectives pour 2022 consistent à accompagner les responsables de master dans l'innovation en matière de pratiques pédagogiques et numériques tout en répondant aux objectifs des Graduate Schools.

A terme, un ensemble plus large d'activités de FIP viendra nourrir le développement des Graduate School : Ingénierie administrative pour l'administration des Masters (36 parcours en l'état actuel dont 16 parcours de Master UBFC), Ingénierie de formation et d'innovation (Pépité), ingénierie d'insertion professionnelle (Pépité et Alumni), etc.

Les missions du service FIP réunissent un ensemble d'activités d'ingénierie de formation, d'insertion professionnelle, d'ingénierie administrative et des activités de développement de projets autour de la Vie Etudiante et du Polytechnicum. Réparties **sur 6 pôles**, ces activités sont irriguées par différentes lignes budgétaires. L'ensemble de ces missions relève d'une compétence coordonnée. Chaque pôle relève d'un périmètre et d'une logique de coordination spécifiques sous le pilotage de quatre vice-présidents.


### 7.1 Les activités transversales de communication, bilan 2020-2021

#### 7.1.1 La carte de l'offre de formation

Conformément à ses statuts, UBFC assure « la coordination des offres de formation des établissements membres, en vue de la mise en cohérence de la carte interrégionale des formations, conformément à l'article L. 718-2 du code de l'éducation ».

UBFC a réalisé une cartographie des formations dispensées au sein d'UBFC et de ses établissements. Cet objectif correspond à l'un des indicateurs de la trajectoire ISITE-BFC permettant la construction de l'université cible. Engagés depuis 2018, la réalisation de la cartographie a tout d'abord nécessité le recensement de l'offre de formation, la vérification à partir des informations disponibles. La carte de formation a été validée par le conseil académique UBFC lors de sa séance du 26 juin 2019.

L'ensemble des formations du site BFC (**856 formations**) est ainsi répertorié et accessible depuis le site internet d'UBFC. La carte des formations compte **34 diplômes de licence, 14 diplômes d'ingénierie, 46 diplômes de master (194 options) et six écoles doctorales** couvrant l'ensemble des domaines scientifiques. Trois diplômes de master relèvent du programme Erasmus Mundus, 7 masters sont dispensés en anglais (Physique, Aliments, MBA), 10 diplômes sont des diplômes de master communs impliquant au moins deux membres d'UBFC, 16 parcours de masters internationaux sont délivrés par UBFC.



Cette cartographie est dotée d'un moteur de recherche intégré et permet de trouver l'information recherchée par établissement, par site géographique à l'aide d'une carte interactive, par mots-clés, par domaine ou par diplôme.

En 2021, l'ergonomie générale de l'outil cartographie a été significativement améliorée et l'intégralité de l'offre de formation a été actualisée sur le site UBFC.fr. Les fiches de présentation des formations sur le site de l'établissement ont été mises à jour ainsi que les liens hypertextes. Concernant la mise à jour de cette carte de formation, il a été convenu que les référents nommés par chaque établissement membre pourront maintenir en toute autonomie le référentiel formation propre à leur établissement.

Ces travaux ont été réalisés avec succès grâce à un travail collaboratif entre les services d'UBFC (FIP, DSI et Communication) et l'ensemble des établissements membres.

La conduite de ce projet est reprise par la direction de la communication d'UBFC depuis mars 2021

### 7.1.2 Mini-sites web/usine à sites : une vitrine pour UBFC

UBFC a mis en place pour ses Masters internationaux une usine à mini-sites web. Cet outil prévoit la conception de sites web pour les Ecoles Doctorales, les Masters UBFC et les Projets. Le « modèle » permet de décliner des sites « vitrine » sous forme d'un site graphiquement et techniquement « charté ». Sont concernés :

- Masters : 16 masters Internationaux et GS EIPHI ;
- Ecoles Doctorales : 6 Ecoles Doctorales et Collège Doctoral ;
- Projets : Environ 6 projets en prévision de conception (PIA/projets d'excellence/Pépète-entrepreneuriat, projets région etc.).

Piloté par le service FIP, ce projet a mobilisé plusieurs services d'UBFC, en particulier le service Communication et la DSI, afin de produire les guides méthodologiques à destination des Responsables de Masters et d'Écoles doctorales.

Un processus d'accompagnement et de validation a été défini et mis en œuvre. Les travaux se sont poursuivis en 2021 et ont abouti à la **mise en ligne de 22 sites vitrines**. Les référents des établissements sont en charge de la modération des contenus.

La conduite de ce projet est reprise par la direction de la communication d'UBFC depuis mars 2021.

## 7.2 Le réseau Alumni

Dans le cadre de son ambition de rayonnement national et international, de la valorisation du doctorat et des masters, UBFC a développé et mis en ligne son réseau Alumni le 20 mai 2020. Initialement, ce réseau professionnel réunit sur une même plateforme les étudiants et diplômés de doctorat (depuis 2016) et de master UBFC, en vue de mettre à leur disposition des ressources précieuses au service de leur carrière professionnelle mais aussi d'accompagner et de mettre en relation directe sa communauté d'étudiants et d'anciens élèves avec des structures professionnelles et recruteurs.

En septembre 2021, nous comptabilisons **1234 comptes actifs** sur la plateforme.

Pour l'année universitaire 2021/2022, l'objectif de la plateforme est d'élargir sa communauté avec **l'intégration des étudiants et diplômés des trois Graduate Schools UBFC** (EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI).

Potentiel des nouveaux membres sur la plateforme avec l'intégration des étudiants des Graduate Schools :

- GS EIPHI : 400 étudiants masters + 350 doctorants ;
- GS TRANSBIO : environ 300 étudiants de master et doctorants/an ;
- GS INTHERAPI : environ 150 étudiants de master et doctorants/an.



Après cet accroissement, le potentiel des membres sur la plateforme UBFC Alumni sera d'environ 1200 comptes en plus (environ 850 côté master ; environ 400 côté doctorat).  
**Potentiel total sur la plateforme : 2400 comptes.**

- Le réseau Alumni UBFC constitue notamment un jalon du projet de l'EUR EIPHI, et par extension celui des Graduate Schools d'UBFC, via UBFC-Integrate.

Ce projet UBFC Alumni recèle des intérêts évidents pour de nombreux autres champs d'actions d'UBFC et demande une grande transversalité entre les chargées du projet Alumni et les services/projets d'UBFC.

## Bilan 2021

### Actions menées pendant l'année universitaire 2020/2021 :

- Rendre la plateforme pleinement collaborative et vivante ;
- Organiser des événements fédérateurs ;
- Présenter l'outil aux membres et aux acteurs socio-économiques ;
- Favoriser l'appropriation de la plateforme par l'ensemble des acteurs internes d'UBFC ;
- Mettre en place une articulation entre les services métiers d'UBFC.

BR 2021-Source de financement : I-SITE

Au 27/10/2021	AE ouverts	AE consommées	AE dispo	Taux consommation
Fonctionnement	10 000	5035,60	4964,40	50,35%
Personnel	56 000	31 413,23 (au 1 <sup>er</sup> sept)	24 586,77	56,09%
Total	66 000	36 448,83	29 551,17	55,22%

Au 27/10/2021	CP ouverts	CP consommés	CP dispo	Taux consommation
Fonctionnement	10 000	2865,60	7134,40	28,65%
Personnel	56 000	31 413,23 (au 1 <sup>er</sup> sept)	24 586,77	56,09%
Total	66 000	34 278,83	31 721,17	51,93%



## Actions pour l'année universitaire 2021/2022 :

- Rendre la plateforme pleinement collaborative et vivante :
  - Mise à jour des nouveaux étudiants et diplômés pour l'année 2021/2022 + Campagne d'activation ;
  - Intégration des étudiants/diplômés + formations des Graduate Schools EIPHI, INTHERAPI et TRANSBIO ;
  - Organiser à l'échelle des Graduates School la procédure de consentement des étudiants en s'appuyant sur la charte pédagogique ;
  - Animation et modération de la plateforme (articles, veille, événements, publication d'offre d'emploi) + newsletter mensuelle ;
  - Intégration des étudiants entrepreneurs PEPITE (potentiel 400 étudiants)
  - Orientation politique : faut-il intégrer tous les EE ou seulement ceux d'UBFC et des Etablissements membres ? ;
  - Finalisation de la création de l'identité graphique et visuelle d'UBFC Alumni (Bandeaux web + Plaquette spéciale entreprise (version française et anglaise) + création de la charte graphique ;
  - Création d'une vidéo de présentation de la plateforme ;
  - Développement de l'outil parrainage : promotion et communication ;
  - Mise en place d'un réseau de membres « ambassadeurs » actifs sur le réseau.
  
- Organiser des événements fédérateurs :
  - Reprise des événements carrière de la plateforme : « Voies de docteur.e.s » en collaboration avec la mission doctorale (bimestriel) majoritairement en visio et 2 ou 3 par an en présentiel ;
  - Nouveaux événements pour le réseau type ateliers pratiques, RH... ; engagement citoyen ; promotion PEPITE... avec des prestataires externes et/ou internes.
  
- Faire connaître la plateforme aux membres et aux acteurs socio-économiques :
  - Impression et envoi de la plaquette entreprise ;
  - Développement du recensement de données du monde socio-économique pour nourrir la partie carrière : mise en relation, démo, prospection...
  
- Mettre en place une articulation entre les services métiers d'UBFC et Alumni :
  - Événement de promotion du dispositif PEPITE ;
  - Événements avec la mission doctorale ;
  - Collaboration avec le service international, PEPITE, GS, mission doctorale, communication, juridique...
  - Contribuer à l'appropriation de la plateforme par l'ensemble des responsables de formations ;
  - Articulation avec le module « Digitalisation et suivi des conventions des stages ».

Un ETP est recruté depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 (CDD 1 an), afin de former un binôme et venir appuyer et soutenir la personne déjà en poste.

BI 2022	CP ouverts
Fonctionnement	25 592,02
Personnel	2ETP Prévu 78 000 €

BI 2022				
Type	Dépenses (€)	Source	Libellé	Date prévue
Dépense	2865,60	I-SITE	MEVIA - abonnement annuel plateforme	janv-22
Dépense	863,21	I-SITE	UGAP (Suite Adobe licence n°1)	mars-22
Dépense	5000,00	I-SITE	COMMUNICATION (graphisme, impression, réseaux sociaux, goodies...)	2022
Dépense	6000,00	I-SITE	EVOLUTION PLATEFORME (outils, traductions, module...)	2022
Dépense	1000,00	I-SITE	FRAIS DE MISSION	2022
Dépense	9000,00	I-SITE	ÉVÈNEMENT RÉSEAU (webinaire, conférences, conférenciers...)	2022
Dépense	863,21	I-SITE	UGAP (Suite Adobe licence n°2)	oct-22
<b>TOTAL</b>	<b>25 592,02</b>			

## 7.3 Les masters et les licences

### 7.3.1 Masters UBFC

A la rentrée 2019, seize parcours de masters dispensés en langue anglaise sont ouverts grâce au financement ISITE-BFC. Pour rappel, ces parcours sont :

#### - Graduate School EIPHI :

- Control for Green Mechatronics (GREEM) (UFC/ENSMM);
- Physics, Photonics & Nanotechnology (PPN) (uB/UFC/UTBM);
- Mathematical Physics (MATH4PHYS) (uB/UFC/UTBM);
- Photonics, Micronanotechnology, Time-Frequency Metrology and complex Systems (PICS) (UFC/uB/UTBM);
- Computational Physics (CompuPhys) (UFC/uB);
- Internet of Things (IoT) (UFC/UTBM).

#### - Graduate School TRANSBIO :

- Physiological & Psychological Food Choice Determinant (P2FOOD) (AgroSup/uB);
- Ecology, Monitoring & Management of Ecosystems (EMME) (UFC/uB);
- Behavioral Ecology & Wildlife Management (BEWM) (uB/UFC);
- Microbiology and Physical Chemistry for Food and Wine Processes (MP2) (AgroSup/uB);

- Behavioral and Digital Economics for Effective Management (*UFC/uB*);
- Data Analyst for Spatial and Environmental Economics (DASEE) (*uB/AgroSup*).

- **Graduate School INTHERAPI :**

- Transition Metals in Molecular Chemistry (T2MC) (*uB/UFC*);
- Innovating drugs (*uB/UFC*).

- **Hors Graduate Schools :**

- Rare Books and Digital Humanities (RareBooks) (*UFC/uB*);
- Projects in International and European Cultural Engineering (PIECE) (*uB/UFC*).

Les financements ISITE-BFC relatifs à ces masters sont reversés aux établissements porteurs de ces formations à hauteur de 75 k€ par master et par an jusqu'en 2021/2022.

Les droits d'inscription des étudiants à ces masters sont intégralement versés aux établissements opérant les formations.


Le recrutement d'un chargé de suivi administratif a permis d'organiser les activités d'administration des Masters prévues par la convention cadre relative à la mise en œuvre des Masters UBFC. Outre les différentes opérations de scolarité devant faire l'objet d'une validation par les instance d'UBFC, le service FIP s'est engagé dans un processus de formalisation des procédures administratives (Calendriers de formation, candidatures / inscriptions, suivi scolarité, fiches filières, Modalités de Contrôle des Connaissances, suivi de l'édition des diplômes, exonération des frais d'inscription différenciés, etc ). Cette compétence coordonnée nécessite la diffusion des règles de gestion communes et partagées en vue d'assurer la pérennité des modes opératoires en relation avec les services des établissements opérateurs (Scolarités, Apogée, OFVE, Service de réglementation des études et Pilotage Formation des établissements membres). Elle comprend également le reporting national au Ministère/DGESIP (réunions Rectorat, gestion des portails nationaux PEPSISE/Trouver Mon Master/Enquêtes Insertion Professionnelle...) pour les Masters accrédités UBFC. Une coordination interne en vue d'articuler les différentes opérations notamment avec les services métiers (Relations internationales et Recherche Etudes Doctorales) complète cet arsenal administratif : harmonisation des conventions de stages, juridiques/contentieux/évolutions des réglementations/COVID, etc., service communication et DSI pour la conduite de projets, et plus récemment Graduate.

### 7.3.2 La démarche qualité /Masters UBFC

La démarche qualité relative aux programmes de formation d'UBFC, correspondant également à un indicateur de la trajectoire d'UBFC vers l'université cible, a été initiée sur la mission doctorale en 2017 et s'est poursuivie sur le champ de l'administration des masters en 2020/2021. Après un diagnostic de l'existant, une première cartographie des activités du service FIP a permis la formalisation des processus administratifs suivants :

- Mise en place d'un suivi des conventions de stage ;
- Information des parties prenantes pour les activités liées aux instances d'UBFC ;
- Procédure d'édition, de signature et de transmission des documents en lien avec le diplôme ;
- Procédure de Gestion des Masters UBFC en Formation Continue et en apprentissage.

La mission de coordination des formations Master, dévolue à UBFC, nécessite de travailler étroitement avec tous les acteurs d'UBFC et des établissements membres. Les travaux conduits dans le cadre de la Convention cadre relative à la mise en œuvre de Masters UBFC avec les établissements membres, validée par les instances d'UBFC en octobre et novembre 2021, vont permettre la poursuite de ces travaux. Ces derniers visent la mise en œuvre



d'une coordination effective voire efficiente dans la mise en œuvre des Masters UBFC et trouvent leur prolongement naturel dans le cadre des Graduate Schools.

## **Perspectives 2022**

La démarche qualité sera déployée à l'échelle des Graduates Schools, en s'appuyant sur le cahier des charges du Ministère dans le cadre de l'Accréditation 2022-2024. Cette action pourrait être confiée à un Ingénieur pédagogique/financements SFRI dont le recrutement a été reporté et en étroite collaboration avec le service RED qui porte les Graduate Schools. Cette démarche devra prendre en compte la qualité pédagogique et sa traduction sur le plan du lien formation-recherche et la qualité de service appliquée à l'administration des masters.

Il s'agira de contribuer à une qualité de service dans l'ensemble des activités déployées à l'échelle confédérale en s'appuyant sur l'ingénierie administrative développée dans le cadre des Masters UBFC : organisation des circuits administratifs et de pilotage, organisation des processus opérationnels, coordination des instances en vue de la validation des rapports, mise en place d'outils numériques au service de la coordination. Deux projets seront concrétisés en 2022 : Le cloud/Masters UBFC et l'outil de digitalisation des conventions de stage.

Un espace collaboratif de stockage et d'échanges de documents en cours d'élaboration permettra de travailler à l'échelle du site. Conçu d'emblée de manière à prendre en compte les 32 parcours de Graduate Schools, il sera mis à disposition des personnels concernés par l'administration de ces parcours (plusieurs centaines à terme). L'objectif principal de ce cloud est de disposer d'un espace partagé au service de la coordination des Masters entre UBFC et les établissements opérateurs et à l'interne des établissements entre services. Cet outil permettra de dynamiser et d'harmoniser le partage de documents-types, ainsi que d'é télécharger des procédures administratives consultables pour tous les établissements membres concernés par la gestion des Masters UBFC. Les utilisateurs du « Cloud Masters UBFC » bénéficieront également :

- d'un calendrier partagé contenant les dates des instances et des réunions à venir ;
- d'un espace de discussion privilégié, des groupes de discussions instantanés pourront être créés et également des visio-conférence ;
- d'un répertoire commun contenant les coordonnées de l'ensemble des utilisateurs. (Nom/Prénom/Mail)

Un outil de digitalisation des formations en cours de développement prendra en charge la signature électronique des 600 conventions de stage dans le cadre des Masters ISITE de l'ensemble des parties-prenantes (étudiant, établissement opérateur, entreprise et UBFC).. Cet outil offre à l'ensemble des parties prenantes une qualité de service rendu notamment en termes de gain de temps, circuit sécurisé des documents, mise à disposition d'outils de suivi, tableaux de bord. Il concourt à la modernisation de l'image d'UBFC auprès des partenaires socio-économiques.

Le financement de cet outil de digitalisation est pris en charge par le budget de la DSI. L'ensemble de ces travaux sera conduit en étroite collaboration avec la DSI.



### 7.3.3 Licences renforcées

Le lot de travail 3 relatif à l'« attractivité pour les étudiants internationaux et l'excellence de la formation » du projet ISITE-BFC prévoit le financement d'un volet sur la « formation intensive des étudiants de BFC » en licence.

L'objectif est d'améliorer le taux d'encadrement des étudiants des licences en lien avec les masters UBFC. Les chances d'accès et de réussite de ces étudiants à ces masters seront ainsi augmentées.

Un double objectif est visé, il s'agit de mettre en place des parcours qui :

- préparent les étudiants à suivre des enseignements en anglais, tout en intensifiant le lien formation-recherche ;
- proposent une ouverture renforcée à la mobilité internationale.

Ces parcours exigeants s'adressent à des étudiants volontaires parmi les meilleurs et les plus motivés de 3<sup>ème</sup> année de licence ou de 3<sup>ème</sup> année de cursus intégré d'ingénieur ou d'école de commerce. Le Pôle fonctionnel formation d'UBFC a validé la mise en place de cette formation intensive avec une mise en œuvre dès la rentrée 2019. Ainsi, un budget ISITE-BFC de 780 K€ est reversé aux établissements impliqués (UFC, uB, AgroSup, BSB). La répartition du budget votée par le COPIL ISITE-BFC et validée par le CA d'UBFC du 26 septembre 2019 est la suivante :

- 54 % pour l'UFC soit 421 200 € ;
- 40 % pour l'uB soit 312 000 € ;
- 3 % pour BSB soit 23 400 € ;
- 3 % pour ASD soit 23 400 €.

Un bilan quantitatif et qualitatif des travaux mis en œuvre par les 4 établissements est en cours de réalisation. L'objectif pour 2021 a été de renforcer ce dispositif et d'augmenter le nombre d'étudiants concernés pas les unités de renforcement de Licence, notamment les UE libres d'initiation à la recherche, destinées aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année. Il s'agira également d'identifier les conditions de développement des candidatures aux Masters internationaux et plus globalement de l'appétence à la mobilité internationale.

## 7.4 L'entrepreneuriat étudiant

La stratégie entrepreneuriale d'UBFC se poursuit selon les 4 axes définis en 2020, en cohérence avec le plan national « Esprit d'entreprendre » du MESRI mais aussi des perspectives ouvertes par la labellisation des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI). Ceci conduit à développer l'entrepreneuriat étudiant en construisant une forte articulation avec l'incubation, la valorisation, les relations entreprises et plus largement l'ensemble des dispositifs qui font d'UBFC et de ses établissements un creuset de l'innovation sous toutes ses formes.

Cette stratégie est pilotée par la VP entrepreneuriat et innovation et mise en œuvre par chacun des établissements d'UBFC avec l'appui du PEPITE BFC et de ses partenaires. Au sein des services d'UBFC, l'action est adossée au service FIP mais concerne également les jeunes chercheurs, les Graduate Schools et la valorisation. Le PEPITE BFC compte une équipe de 3 personnes à temps plein (dont 2 IGE parmi les personnels permanents d'UBFC). Un recrutement est en cours actuellement pour répondre à la montée en charge des actions, conformément à l'AAP Esprit d'entreprendre qui en prévoit le financement.



▪ **Axe 1 - Gouvernance et réseaux de l'entrepreneuriat et de l'innovation**

- Lancement d'une démarche d'autodiagnostic et de co-construction d'une stratégie pour la « 3<sup>ème</sup> mission » afin d'obtenir la labellisation de Pôle Universitaire d'Innovation. Animée par la VP Entrepreneuriat et Innovation, cette démarche s'appuie sur la mobilisation d'un comité de pilotage constitué par les VP et responsables de valorisation des 7 établissements, avec l'accompagnement du cabinet ISK, auteur du livre blanc publié par BPIFrance (« Renforcer la 3<sup>ème</sup> mission de l'université », février 2021).
- Élargissement du nombre des référents entrepreneuriat - au nombre de 12 actuellement pour les 7 établissements - et leur plus grande implication dans le pilotage des actions.
- Partenariat avec DECA BFC renforcé par une nouvelle convention d'objectifs et de moyens (validée par le CA du 23 septembre 2021) qui couvre des actions d'accompagnement des étudiants entrepreneurs et de sensibilisation (ciblant les jeunes chercheurs et des formations ciblées comme viviers pour l'innovation technologique).
- Soutien financier de BPIFrance et de la Région BFC à l'entrepreneuriat étudiant. Partenariats actifs avec des acteurs tels que le MEDEF, la CCI Régionale, l'INPI, la CRESS, Initiative BFC, Active BFC.
- Organisation par UBFC en juin 2021 du colloque du réseau des VP entrepreneuriat de la CPU sur le thème de l'université entrepreneuriale, colloque financé par la région BFC au titre de l'attractivité.

▪ **Axe 2 - Sensibilisation à l'entrepreneuriat et culture de l'innovation**

- Progression du nombre de formations intégrant une sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'esprit d'entreprendre : généralisation dans les écoles, demande croissante des composantes des universités (UFR Santé UB - IUT BM - UFR ST UFC, UFR Langues UB, etc.), mise en place d'actions transversales (par exemple module d'entrepreneuriat innovant mutualisé ISIFC / Master MIB UB).
- Développement en 2021/2022 de deux modules hybrides de sensibilisation en vue d'une mutualisation au sein des 7 établissements d'UBFC. Réalisé par une Ed Tech, ces modules seront déployés à l'aide de la formation d'un réseau interne d'intervenants. Cette action est soutenue financièrement par la Région BFC et par BPIFrance au titre de l'innovation pédagogique numérique.
- Organisation de la semaine de l'entrepreneuriat étudiant avec la 2<sup>ème</sup> édition du concours d'idées « entreprends pour ton territoire ». La 1<sup>ère</sup> édition avait recueilli près de 100 projets avec la participation de 800 étudiants. Cette action est soutenue en 2021 par le Grand Besançon, la CRESS et Franche-Comté Active.

▪ **Axe 3 - Entrepreneuriat et innovation pour les doctorants**

Le développement des compétences entrepreneuriales des doctorants et leur acculturation à l'innovation technologique et *deep tech* sont au premier plan de la stratégie d'UBFC. Ceci donne lieu à plusieurs actions en 2021, poursuivies et renforcées en 2022 :

- Création en 2021 et développement en 2022 d'un séminaire d'initiation à l'entrepreneuriat et à l'innovation ciblé sur les jeunes chercheurs, opéré par le PEPITE BFC avec des partenaires clés (DECA BFC, INPI, BPIFrance). Ce séminaire vient enrichir le catalogue de formations proposé aux doctorants.
- Renforcement du dispositif ICE (itinéraire Chercheur Entrepreneur) financé par la Région BFC et opéré avec DECA BFC et les deux IAE de Franche-Comté et de Bourgogne.



▪ **Axe 4 - Structuration et renforcement de l'accompagnement des étudiants entrepreneurs**

Centrées sur l'appui à l'émergence, les actions menées auprès des étudiants entrepreneurs visent à augmenter le nombre d'étudiants bénéficiant du SNEE en ciblant des publics, des projets et des modalités d'entreprendre variées. Elles se caractérisent également par une plus grande qualité de service. Les actions engagées en 2021 sont les suivantes :

- Renforcement de l'offre de services avec une alternance de suivi collectif (coworking) et individuel co-construit par le PEPITE BFC avec les accompagnateurs et mentors.
- Élargissement du cercle des accompagnateurs et mentors constitué par près de 20 experts et entrepreneurs issus des chercheurs entrepreneurs ou des alumni.
- Meilleur appui sur les référents entrepreneuriat des établissements.
- Mise en valeur des étudiants entrepreneurs parmi les alumni d'UBFC.
- Professionnalisation de l'accompagnement via des outils et référentiels : charte qualité nationale, outil national de gestion de l'accompagnement INOOK, référentiel national de compétences entrepreneuriales.

L'activité de l'année 2020/2021 peut être résumée en quelques chiffres : 5000 étudiants sensibilisés chaque année, 122 étudiants entrepreneurs, amenant les alumni à un total de 400 depuis 2015. On recense 89 créations d'entreprises enregistrées entre 2015 et 2020 par des étudiants entrepreneurs et 80 par des incubés.

**Budget 2021**

Au 5/10/2021	AE ouverts	AE consommées	AE dispo	Taux consommation
Fonctionnement	107 018,15	47 741,01	59 277,14	44,61%
Investissement	19 500,00	0,00	19 500,00	0,00%
Personnel	90 599,28	23 056,49	67 542,79	25,45%
Total	217 117,43	70 797,50	146 319,93	32,61%

Au 5/10/2021	CP ouverts	CP consommés	CP dispo	Taux consommation
Fonctionnement	125 798,24	28 076,24	97 722,00	22,32%
Investissement	19 500,00	0,00	19 500,00	0,00%
Personnel	90 599,28	23 056,49	67 542,79	25,45%
Total	235 897,52	51 132,73	184 764,79	21,68%

## Perspectives 2022

- Finalisation avec ISK de l'autodiagnostic et de la construction de la stratégie d'innovation articulant 6 dimensions : sensibilisation à l'entrepreneuriat, formations diplômantes à l'entrepreneuriat et à l'innovation, incubations, relations entreprises, transfert de technologie, lieux et outils de l'innovation.
- Poursuite du déploiement de la sensibilisation avec un ciblage des formations à la fois thématique et géographique.
- Déploiement des 2 modules hybrides de sensibilisation dans les formations et mise à disposition du collège doctoral, en 2022, d'un module hybride de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation ciblé sur les doctorants.
- Poursuite du développement et de la structuration de l'accompagnement des étudiants entrepreneurs : Élargissement du cercle des référents entrepreneuriat, du cercle des accompagnateurs et mentors, partenariats avec les structures d'incubation (DECA BFC, TEG BSB, Village Le Creusot, etc.), certification auprès de France Compétence des étudiants entrepreneurs inscrits au D2E (diplôme étudiant entrepreneur) ou en accompagnement renforcé, offre de service renforcée aux étudiants substituant leur projet au stage.
- Accompagnement des étudiants et associations dans la mise en œuvre des projets sélectionnés à l'issue du concours « entreprends pour ton territoire ».
- Partenariat avec l'ESTA sur l'ensemble des actions entrepreneuriales dans le cadre de la convention cadre établie par le Polytechnicum avec les écoles partenaires.

<b>DEPENSES PREVISIONNELLES TOTALES ENTREPRENEURIAT 2022</b>	<b>415 700</b>
Masse salariale PEPITE BFC (2 IGE UBFC)	109 000
Prestation accompagnement ISK / PUI / université entrepreneuriale	31 500
Convention DECA BFC pour sensibilisation et préincubation 2020/2021	20 000
Masse salariale PEPITE BFC (2 emplois CDD et stage)	100 000
Fonctionnement PEPITE BFC	118 200
Investissement PEPITE BFC	37 000

<b>RESSOURCES ENTREPRENEURIAT 2022</b>	<b>415 700</b>
<b>Financement UBFC</b>	<b>160 500</b>
<b>Total ressources externes</b>	<b>255 200</b>
Report demandé au 1er janvier 2022 sur dotation structuration MESRI 2021	14 430
MESRI socle 2022 (sans hypothèse de croissance)	45 390
MESRI structuration 2022	60 400
BPI sur concours = prix et cérémonie 2021	11 000
Région équipement numérique pédagogique AAP 2021	40 000
MEDEF 5ème prix régional concours 2021	2 000
Bourse entrepreneuriat féminin Soroptimistes	6 000
<b>Total financements prévus</b>	<b>179 220</b>
Financement privé pour bourses de substitution de projet au stage : à démarcher	24 000
Financement collectivités territoriales et région BFC : à démarcher	37 980
BPI fonctionnement : suite du PIX à demander en 2022	14 000
<b>Total ressources externes à rechercher</b>	<b>75 980</b>



## 7.5 Le Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

Le Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC regroupe 10 écoles d'ingénieur-e-s et de management : des composantes de l'Université de Bourgogne (ESIREM, ISAT, IAE DIJON), des composantes de l'Université de Franche-Comté (ISIFC et IAE de Franche-Comté), ainsi que l'Université de Technologie Belfort Montbéliard (UTBM) et les Grandes Écoles et Instituts de la région (ENSMM, Burgundy School of Business, AgroSup Dijon, Arts et Métiers).

Les membres du Polytechnicum se sont engagés à bâtir un programme de collaboration visant plusieurs objectifs décrits dans l'accord de consortium :

- Faire émerger, impulser et fédérer des projets de développement entre ses membres à destination des étudiants ;
- Favoriser les transferts de savoirs et d'expériences ;
- Développer des projets de développement, de formation, de recherche ou de valorisation entre ses membres, en lien avec les thématiques du pôle ;
- Contribuer au développement socio-économique des territoires par l'appui à l'entrepreneuriat et les projets collaboratifs.

### Actions 2021

Les membres du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC réalisent des projets communs et mènent des actions inter-établissements dans différents domaines. *En voici quelques exemples :*

Domaine de la formation, orientation et insertion professionnelle : développement de double-diplômes Ingénieur-manager et coopérations pédagogiques ;

Domaine de la recherche : co-encadrement de thèses, projet de recherche multi acteurs, participation au marathon d'innovation ouverte en santé « Hacking Health » de Besançon organisé du 1er au 3 octobre dont l'ISIFC est un des co-organisateur ;

Domaine de la vie étudiante : co-animation des Olympiades du Développement Durable d'UBFC avec le pôle Vie étudiante d'UBFC durant l'année universitaire 2021/2022 ;

- Domaine des relations entreprises et de l'entrepreneuriat :
  - Développement de la culture entrepreneuriale et des formations dédiées à l'entrepreneuriat et au développement de l'esprit d'entreprendre dans l'enseignement supérieur sous couvert de la Vice-Présidente Entrepreneuriat et innovation d'UBFC ;
  - Participation au Challenge InnovaTech® organisé par l'Association Elles bougent Bourgogne-Franche-Comté en avril, puis à la finale nationale en mai ;
  - Participation à la semaine nationale CREATIV' dédiée à l'entrepreneuriat étudiant organisée par le PEPITE BFC (30 septembre au 8 octobre).
- Domaine de la communication et de la promotion :
  - Présentations des métiers de l'ingénierie et du management et des écoles du Polytechnicum dans le cadre des cordées de la réussite en janvier, du printemps de l'orientation en mars ;
  - Organisation de l'Opération Ingénieur manager Tour 2021 du 15 novembre au 10 décembre 2021 ;
  - Réponse collégiale à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Ambassadeurs de la liaison secondaire/supérieur » porté par RITM-BFC. Projet en partenariat avec l'Association Elles bougent Bourgogne-Franche-Comté. Lancement du groupe projet en juillet.

## Budget 2021

Les crédits engagés pour 2021 s'élevaient à 102 279 euros. 76 000 euros seront consommés en fin d'année, soit en prévisionnel d'exécution d'un montant de 74%.

Les actions initialement prévues dans le DOB 2021 non pas été réalisées essentiellement du fait de la crise sanitaire : pas d'organisation de séminaire annuel, pas de frais de déplacement et de réception et annulation du dépôt du PEA avec frais associés.

Les subventions reçues dans le cadre de l'opération IMT 2021 seront consommées à 100% à la fin 2021. Les autres recettes du Polytechnicum sont les cotisations annuelles des membres. De ce fait, le report de 15 427 euros à 2022 est directement lié à la non consommation des cotisations des membres au sein du Pôle.

Ainsi tous les appels à projet portés par le Polytechnicum seront menés à terme à la fin de l'année 2021, grâce à l'appui des 0,75 ETP d'ingénieure dédiée.

Budget 2021 :

	AE ouverts	AE consommés	% AE conso	CP ouverts	CP conso	% CP consommés
Fonctionnement	102 279	76 000	74 %	102 279	76000	74 %
Investissement	/	/	/	/	/	/
Personnel	0,75 équivalent temps plein d'Ingénieur d'Etude					
<b>TOTAL POLYTECHNICUM</b>	<b>102 279</b>	<b>76 000</b>	<b>74 %</b>	<b>102 279</b>	<b>76 000</b>	<b>74 %</b>

## Perspectives 2022

Les membres du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC, ont défini en comité de pilotage la feuille de route et les axes prioritaires sur lesquels ils souhaitent s'engager pendant l'année 2021/2022 :

- Structuration et visibilité du Polytechnicum :
  - Assurer une offre de formation attractive, complémentaire et cohérente, visible pour le territoire et l'international ;
  - Structurer les liens avec les partenaires régionaux potentiels ;
  - Contribuer au développement du sentiment d'appartenance à la communauté d'UBFC.

*Action budgétisée* : en avril, si les conditions sanitaires le permettent, il sera organisé l'assemblée générale et le séminaire du Polytechnicum (une journée).

- Evaluation, Adaptation :
  - Mutualiser les bonnes pratiques et certains enseignements entre les différents acteurs
- Rayonnement, attractivité, Mobilité :
  - Communiquer en groupe pour offrir plus de mobilité internationale entrante et sortante

*Action budgétisée* : proposer une réponse au PEA Afrique de l'ANR.

- Enjeux sociétaux :
  - Diversifier plus encore le recrutement (genre, origine sociale...)
  - Garder les talents sur le territoire
  - Prendre en compte le développement Durable

*Action budgétisée* : poursuite du projet HORIZON SUP partenariat avec l'Association Elles bougent Bourgogne-Franche-Comté. Le COPIL du Polytechnicum propose l'ouverture de 5000€ de budget propre du Polytechnicum sur chacun des deux axes du projet.

- Insertion :
  - Sensibiliser plus encore à l'entrepreneuriat dans les écoles
  - Sensibiliser les élèves ingénieur/manager à la recherche et au doctorat

*Action budgétisée* : missions et outils à concevoir

Le budget 2022 du Polytechnicum pourrait être le suivant :

**En personnel** : 0,75 équivalent temps plein d'Ingénieure d'Etude

**En fonctionnement** :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Structuration et visibilité du Polytechnicum (Assemblée générale et séminaire,)	8 000	Fonds propres Etablissements membres Polytechnicum	37 427
Rayonnement, attractivité, mobilité	5 000	(Cotisations annuelles, solde de l'Association Polytechnicum)	
Promotion et communication (projet HORIZON SUP...)	18 000		
Formation et Insertion Entrepreneuriat Sensibilisation à la recherche	4 000		
Fonctionnement	2 427		
<b>Total dépenses</b>	<b>37 427</b>	<b>Total recettes</b>	<b>37 427</b>



## 8 La Vie Étudiante

UBFC assure une mission de coordination d'actions transversales relatives à la vie étudiante. Cette fonction permet de développer la coopération entre tous les acteurs pour tendre vers une augmentation de la qualité de vie des étudiants, pour faciliter l'accès aux services et avoir une vision globale des projets élaborés sur les campus de la région.

En 2017, a été élaboré en réponse au plan national de vie étudiante, le volet 1 du schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) à l'échelle du site. Le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) est un document cadre rédigé en coordination entre les principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la vie étudiante et les collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté.

La finalité du Schéma Directeur est de définir une politique globale de vie étudiante à l'échelle du territoire régionale et qui s'inscrit dans le cadre du Plan National de Vie Étudiante (PNVE), pour créer et développer une véritable vie de campus, vecteur d'attractivité des sites. UBFC est mandatée pour coordonner la rédaction des 2 volets et la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE). Les partenaires tels que le CROUS BFC, les élus et étudiants des établissements ainsi que les collectivités territoriales ont été sollicités pour la rédaction du premier volet.

### **Le SDVE d'UBFC prévoit 3 niveaux de gouvernance :**

- Comités de site auxquels la chargée de coordination SDVE UBFC participe. Gérés et mis en place par le CROUS et réunis une fois par trimestre sur chacun des 3 sites ;
- Comité de coordination de la vie étudiante à l'échelle d'UBFC mis en place en juin 2019 et réuni en février 2020, en juin 2021 ;
- Comité de pilotage à réunir par UBFC en 2022.

Afin de poursuivre le travail entrepris au niveau de la vie étudiante au sein d'UBFC, une chargée de coordination du Schéma Directeur de la Vie Étudiante a été recrutée en janvier 2021. Elle a pour mission de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie définie par la gouvernance d'UBFC en lien étroit avec ses membres et ses partenaires, d'accompagner le déploiement opérationnel du Schéma directeur de la vie étudiante et de coordonner à l'échelle du site les différentes actions visant à développer le sentiment d'appartenance parmi la communauté en favorisant les échanges entre les étudiants des différents établissements.


Elle accompagne également la mise à jour et les travaux de clôture du Schéma Directeur de la Vie Étudiante en cours ainsi que les réflexions concernant la rédaction du prochain SDVE 2023-2028. De plus, elle coordonne les projets de la Vie Étudiante et la commission UBFC qui rend les avis concernant les Appels à Projet Vie Étudiante et Équipements Pédagogiques et Numériques pour le compte de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### **8.1 Bilan des actions 2021**

#### **8.1.1 Schéma Directeur de la Vie Étudiante/volet 2**

Le premier volet, rédigé en 2016, fixe les objectifs, les attendus et les modalités de gouvernance pour cinq années. Ce SDVE est intégré au contrat de site d'UBFC et prévoit la rédaction d'un Volet 2. Un personnel du CROUS a engagé ce travail de rédaction sur la base des 15 axes et 82 actions devant être déclinées. Le Crous BFC compile, rédige et harmonise les actions concernant la vie sociale et culturelle sur les campus de BFC. UBFC et les établissements membres compilent, rédigent et harmonisent les actions concernant « la vie étudiante à UBFC » et « UBFC, un site universitaire pour réussir ».

Ce volet comporte à la fois le bilan des actions mises en place à échelle régionale (actions transversales) et territoriale (actions locales développées sur les campus de Bourgogne-Franche-Comté) jusque fin 2020. Ce texte présente également des préconisations pour les



axes de développement en matière de vie étudiante dans le cadre du futur SDVE. Ce bilan intermédiaire, devra être complété partiellement par la mise à jour des actions menées en 2021.

### 8.1.2 Les projets AAP Vie étudiante

- Le projet « Bien-être santé » piloté par UBFC en partenariat avec le CROUS BFC et les Établissements Membres devait se terminer en décembre 2021. Ce dispositif a pour objectif de répondre au besoin d'information et de sensibilisation de la communauté étudiante sur un sujet essentiel de la vie étudiante. Il prend en compte les actions proposées par les étudiants sur les thématiques du Bien-être Santé lors des Assises 2019, visant le développement de la qualité de service dans le domaine de la santé au sein des établissements membres.

Ce dispositif prévoit 2 types d'action :

- Des actions de communication en vue de rendre visible et accessible l'ensemble de l'offre de service destinée aux étudiants dans les différents établissements membres d'UBFC.
- Des actions d'échanges de pratiques, de formation des acteurs, de mobilisation des experts autour de l'accompagnement de tous les acteurs du Bien-être et de la Santé à l'échelle d'UBFC, en prenant en compte les besoins des étudiants identifiés lors des Assises de 2019.

En 2020 et en 2021, la crise sanitaire a fortement mobilisé les établissements d'enseignement supérieur. Ce contexte d'urgence n'a pas permis de conduire ce dispositif dans les conditions définies en 2019. Par ailleurs, de nombreux dispositifs sont en cours de développement afin de faire face à la dégradation de la santé des étudiants et l'accompagnement de ces derniers constitue une priorité et un enjeu de premier plan. Afin de déployer les meilleurs outils en vue d'atteindre les objectifs visés par ce projet, une demande de report de la fin du projet au 30 septembre 2022 a été demandée au Conseil régional qui finance.

- Le projet, Olympiades UBFC du Développement Durable, aurait dû se dérouler au cours de l'année universitaire 2020-2021. En conséquence de la crise sanitaire, le projet bénéficie d'une prorogation d'une année de la part de la Région BFC, afin de le mettre en œuvre pendant l'année 2021-2022. Le projet « Olympiades UBFC du développement durable » s'inscrit dans les actions retenues au contrat de site UBFC en tant que facteur d'intégration à la communauté universitaire à l'échelle régionale. Il répond à une problématique essentielle : celle du développement du sentiment d'appartenance des étudiants des établissements membres à la communauté universitaire UBFC et à la Région BFC. Piloté au sein d'UBFC par le Polytechnicum, ce projet en cours de réalisation prévoit la valorisation tout au long de l'année des actions de chaque établissement (semaine du développement durable, actions récurrentes, événements ponctuels, etc.), la participation et des rencontres inter-établissements entre étudiants lors d'actions spécifiques en s'appuyant sur l'organisation de défis entre établissements. Ce projet se terminera autour d'une rencontre festive des étudiants et de bilans des défis sur la thématique du développement durable. Cet événement de clôture doit être le point d'orgue du développement du sentiment d'appartenance à UBFC et au site BFC auprès de la communauté étudiante.





### 8.1.3 Contribution d'UBFC à la co-instruction des projets AAP Région Vie Etudiante et Equipements pédagogiques et numériques

UBFC est sollicitée par la Région pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive afin de donner un avis sur les projets déposés par les établissements membres dans le cadre des 2 AAP région Vie Etudiante – Equipements Pédagogiques et Numériques. Pour conduire ces travaux une Commission Formation du CAC a été mise en place sous la supervision du Président du CAC et de la VP Vie étudiante et promotion sociale d'UBFC. Cette commission, chargée d'examiner les projets et de donner un avis motivé tenant compte du cahier des charges des AAP, s'est réunie 3 fois. 60 dossiers ont été examinés avec la rigueur attendue par la Région. Pour rappel, la Région soutient le développement et l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ensemble de son territoire et de ses campus, par la mise en œuvre d'une politique volontariste et ambitieuse.

## 8.2 Perspectives 2022

- Terminer et valider le Schéma Directeur de la Vie Étudiante - Volet 2 et préparer le prochain SDVE
- Offrir la possibilité aux étudiants des établissements membres d'UBFC de se saisir des questions de vie étudiante et de développer via des projets inter-établissements le sentiment d'appartenance à l'université confédérale.
- Mettre en œuvre les projets AAP VE financés par la Région déposés en 2020 : *Bien-Être et Santé* et *Olympiades UBFC du Développement Durable*. Aucune dépense n'a été engagée à ce jour pour ces 2 projets
- Mettre en œuvre les projets VE déposés en 2021 et financés par la Région:


### Les Assises de la Vie Etudiante

*Les Assises Etudiantes UBFC doivent nourrir les orientations et axes du Schéma Directeur de la Vie Etudiante et aboutir à des projets concrets d'amélioration de la vie étudiante dans le cadre du prochain Schéma Directeur de la Vie Etudiante. (2024-2029). Cet événement doit également devenir un moment phare de la Vie Etudiante, qui doit permettre l'interconnaissance, l'effervescence collective étudiante, l'échange de bonnes pratiques entre pairs... et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance UBFC par une réelle fédération autour de la vie étudiante et des enjeux qui lui sont liés. L'organisation nécessite que les étudiant.e.s et l'ensemble des parties prenantes s'emparent du sujet via, notamment, la constitution du comité d'organisation, l'élaboration de la thématique, du contenu et des modes d'animation à mettre en place.*

*L'édition 2022 des Assises sera réfléchi afin de prendre en compte les nouveaux besoins des étudiants, de recréer du lien entre ces derniers suite à la crise sanitaire, et également de contribuer à la mise en place d'un nouveau cadre pour le futur schéma directeur.*

**e-UBFC : Portail mobile de services numériques pour la communauté UBFC**, porté par la DSI en collaboration avec FIP.

*Le projet e-UBFC vise à proposer une étude de faisabilité et le prototypage d'une plateforme numérique innovante, partagée et accessible pour toute la communauté d'UBFC. L'objectif principal est d'augmenter l'offre de services numériques à destination des étudiants et d'accroître leur utilisation en transposant notamment des services d'usage quotidien sur téléphones mobiles. L'enjeu est de faciliter les conditions de vie des étudiants, sur un double champ : celui de l'accompagnement en proposant des services numériques contextualisés de proximité et celui de l'interaction sociale en favorisant notamment l'accès à des communautés thématiques virtuelles. En rendant accessible l'accès par l'outil e-UBFC à l'écosystème informationnel de tous les établissements et du CROUS, il s'agit de favoriser plus d'échanges, de mobilités, et d'ouverture. C'est également une opportunité pour façonner un outil d'intérêt commun adapté à la pratique des étudiants et à la très grande*



*diversité des publics universitaires. La mise en œuvre de cette initiative devra s'appuyer sur une démarche de co-construction avec tous les acteurs de la vie étudiante dans le but d'appréhender tout d'abord les besoins de la communauté en matière de services et de proposer ensuite un cadre de référence pour le déploiement d'un outil d'envergure territoriale.*

Les deux projets présentés par UBFC ont été lauréats de l'AAP 2021 vie étudiante de la Région qui les soutient à hauteur de 99 000 €.

Budget prévisionnel initial 2022 pour la Vie Étudiante

Dépenses		Recettes	
Les Assises de la Vie Etudiante	19000	UBFC	17800
e-UBFC	80000	Région BFC	79200
		Collectivités	2000
Total dépenses	99000	Total recettes	99000



## 9 Recherche et études doctorales

### 9.1 Actions de coordination et animation de la politique scientifique du site BFC

#### 9.1.1 Faits marquants 2021

- **Renforcement du partenariat entre UBFC et les organismes nationaux de recherche :**
  - Entrée en vigueur de la convention cadre UBFC-CNRS au 1<sup>er</sup> janvier 2021 qui a conduit à l'organisation de groupes de travail associant les directions et services administratifs de la Délégation Centre-Est du CNRS, d'UBFC et de ses établissements membres, pour clarifier les sujets suivants : modalités de gestion des contrats de recherche, hygiène et sécurité, actualisation des règlements intérieurs des UMR, échanges de données RH...
  - Signature d'une Convention Objectifs Moyens avec l'INRAE prévue à l'automne 2021
- **Soumission du projet HARMI à l'AAP PIA ExcellenceS.**


Cet appel vise à reconnaître l'excellence sous toutes ses formes et à accompagner les établissements de l'ESR porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques. UBFC et ses partenaires (INRAE, CNRS, Inserm, Pôle de compétitivité Vitagora, entreprises TOTAL, SERPOL, SMALTIS et SOCNA) ont proposé un projet intitulé HARMI (*Harnessing Microbiomes for sustainable development*) qui vise à créer « le premier Centre d'Excellence Interdisciplinaire Européen dédié à l'utilisation des microbes en vue de relever les défis sociétaux et environnementaux contemporains. Le projet est fortement soutenu par la région et les collectivités.
- **Poursuite des actions de structuration de la communauté scientifique :**
  - Mise en place progressive du COS Plateformes qui a notamment été missionné pour interclasser des projets soumis à l'AAP Plateformes 2021 de la région.
  - Production et intervention des pôles thématiques UBFC à plusieurs niveaux : analyse stratégique de leurs forces/faiblesses/indicateurs clés scientifiques, co-instruction de 34 projets soumis à l'AAP région « Structurants d'Envergure 2021 » (avis consultatif sur le caractère interdisciplinaire des projets) et montage de projets structurants sur crédits ISITE-BFC (400k€).
- **Signature de la convention cadre relative à la compétence doctorale d'UBFC.**

#### 9.1.2 Perspectives 2022 et proposition de traduction budgétaire

Priorité 1 : conduire avec les EM une gestion efficiente et sécurisée des contrats de recherche pour améliorer la qualité du service apporté aux chercheurs et améliorer le taux de réalisation de nos recettes inscrites aux budgets initiaux de 2021 et de 2022

*Contexte : UBFC gère un volume de projets croissant impliquant une gestion complexe des crédits tout au long du cycle de vie de ces projets et des interactions quotidiennes avec de multiples interlocuteurs. Pour exemple, les projets des Graduate Schools impliquent des financements ANR SFRI/ANR ISITE/ANR LipSTIC/Région/Feder/... Outre la complexité des projets en question, l'accroissement du volume des projets en cours sera confirmé en 2022, malgré l'arrêt du projet ISITE, car les projets engagés les années précédentes iront à leur terme (pour certains jusque fin 2024) et les équipes auront toujours des succès.*

- Action 1.1 : en application de la convention cadre UBFC-CNRS en vigueur depuis le 01/01/21, poursuivre les groupes de travail avec la délégation Centre Est du CNRS



et les établissements membres pour fluidifier la chaîne de la dépense (entre les gestionnaires des UMR CNRS et les gestionnaires UBFC), améliorer la prise en charge des contractuels UBFC hébergés dans les laboratoires (recrutements, formation, hygiène et sécurité...) et être réactif dans le suivi administratif et juridique des contrats de recherche. Etendre ces bonnes pratiques avec les autres unités de recherche du site BFC en étroite collaboration avec les DU et les RA des laboratoires.

- Action 1.2 : Bâtir un plan d'action pour parvenir à la convergence des systèmes informatiques de gestion financière et de suivi des contrats de recherche :
  - Préparation à l'arrivée du logiciel SIFAC à UBFC en janvier 2023 ;
  - Adoption d'un outil, partagé avec les DU/RA/gestionnaires des laboratoires, de suivi des contrats de recherche et interfacé à SIFAC (état des recrutements, suivi des dépenses, demande de versements intermédiaires, dates de reporting scientifiques, préparation des justificatifs dans les délais exigés par les financeurs...).

### Priorité 2 : Dynamiser la démarche de soutien et d'accompagnement aux chercheurs dans leurs réponses aux appels à projets nationaux et européens et améliorer leur taux de succès.

*Constat : comparativement à la moyenne nationale (17%), le taux de succès aux ANR génériques d'UBFC est excellent (30% à 50% selon les années). Concernant les projets H2020<sup>15</sup>, seulement 7 projets ont été déposés en 2021 et 2 projets ont été labellisés. Le taux de sélection, même s'il est supérieur à la moyenne, ne doit pas cacher que les équipes doivent déposer plus de projets pour accroître leur rayonnement.*

*Par ailleurs, le Copil ISITE-BFC a lancé un dispositif exceptionnel d'accompagnement des candidats à une bourse ERC ou IUF.*

- Action 2.1 : Mettre en place une cellule mutualisée d'ingénierie de projets européens pilotée par les EM et aux bénéfices de l'ensemble des chercheurs du site régional (recherche/formation) au service des chercheurs du site afin d'augmenter leurs chances de succès aux AAP de l'Europe. Aux 4 ingénieurs projets Europe opérant dans les établissements membres, s'ajouteront 3 ETP apportés par l'uB et l'UFC sur crédits Etat à compter de 2022 et pour 2 ans dans une phase expérimentale. UBFC et ses établissements membres s'appuieront également sur l'expérience en la matière d'INRAE, dans le cadre d'un Contrat d'objectifs et de moyens qui devrait être finalisé début 2022 ;
- Action 2.2 : Participer à la prise en charge partielle ou totale de prestations assurées par des cabinets conseil spécialisés dans le montage de projets d'envergure (PIA par exemple).


### Priorité 3 : Poursuivre les actions de coordination et d'animation de la communauté scientifique pilotées par le pôle fonctionnel Recherche d'UBFC

*Constat : UBFC, ses établissements membres et leurs partenaires (ONR, établissements de santé) poursuivent l'objectif de cultiver et de mettre en avant les atouts scientifiques du site (Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ; Territoires, environnement, aliments ; Soins individualisés et intégrés). Dans ce cadre, ils s'attacheront à mettre en place les conditions visant l'émergence d'un quatrième domaine scientifique différenciant autour du concept de « Transfert et Circulation ». L'année 2022 sera également marquée par l'élaboration du dossier d'auto-évaluation (bilan) et du projet qui sera soumis à l'HCERES en amont du renouvellement du contrat de site (début 2024). Cette étape, importante dans la vie de l'Université, constituera une opportunité de réflexion et de réaffirmation de la politique scientifique du site.*

- Action 3.1 : Accompagner les animateurs des pôles thématiques UBFC dans l'organisation de groupes de travail (déclinaison des plans d'action stratégique de site en termes de Recherche et Valorisation, renforcement disciplinaire et prise en compte des défis scientifiques et sociétaux adressés par les projets structurants du

---

<sup>15</sup> Entre janvier 2014 et décembre 2020, les équipes françaises ont répondu à 707 appels à projets sur 829 et obtenu un taux de succès de 17,7 %, soit 2,4 points de plus que le taux de succès moyen. En matière de réussite, la France se place ainsi devant l'Allemagne et le Royaume-Uni (respectivement 16,9 % et 15,5 %)



site, élaboration et suivi d'un tableau de bord de l'impact des activités scientifiques du pôle, actions en vue de renforcer le positionnement et l'attractivité du pôle, validation des profils recherche des postes soumis aux concours, stimulation des réponses coordonnées aux appels à projets, co-instruction de projets soumis à l'AAP région « Structurants d'Envergure »...) ou d'événements (séminaires scientifiques). Pour 2022, il est proposé de maintenir un budget de fonctionnement similaire à 2021 (missions, matériels de communication...). A souligner qu'en 2021, ISITE-BFC avait alloué une enveloppe de 400k€ aux pôles thématiques et aux structures fédératives (OSU Theta, MSHs) afin qu'ils puissent lancer des projets structurants.

- Action 3.2 : Appliquer la clé de répartition des crédits récurrents de la recherche pour 2022 tel que prévu dans l'article 7 du décret portant sur la création d'UBFC et tenant compte de la revalorisation des crédits (mesure de la Loi de Programmation de la Recherche : +5% de crédits récurrents et soutien des unités de recherche pour les permanents nouvellement embauchés). Le montant global des crédits récurrents pour 2022 est estimé à 4 695 397€ et la répartition inclura le maintien du renforcement de la dotation aux laboratoires rattachés aux disciplines « SHS ».
  
- Action 3.3 : Accompagner l'élaboration d'une politique et de stratégies d'innovation de site. Les travaux lancés en 2021 se termineront dans le courant de l'année 2022. Le Comité de pilotage du projet est assisté par un cabinet financé dans le cadre du projet ISITE. Une action sera également engagée pour mesurer l'impact socio-économique de l'université sur les territoires, ainsi que son impact carbone. Le financement sera partagé entre UBFC (fonds ISITE), les établissements membres et , si elles souhaitent une analyse à leur échelle, les agglomérations accueillant un site universitaire.
  
- Action 3.4 : Réviser les organes de concertation avec les partenaires stratégiques (ONR et établissements de santé) afin qu'UBFC joue pleinement son rôle de chef de file de l'ESR régional. Le COS BFC comprend l'ensemble des chefs d'établissements membres d'UBFC, des établissements de santé et des organismes. Il est l'organe où la politique de site et les arbitrages entre partenaires sont décidés. Deux comités sont chargés de produire des éléments pour éclairer les décisions du COS BFC : le COS Plateformes, positionné sur une stratégie de développement et le CoPil stratégique de la recherche, à installer, pour une analyse de la stratégie concurrentielle à mettre en place afin de renforcer le site. Ces deux organes fonctionnent à la demande du COS BFC.
  - CoPil stratégique de la recherche (stratégie concurrentielle). Cet organe doit permettre de travailler au renforcement des points forts et à la mise en avant des éléments différenciants du site. Il sera à même de proposer des projets structurants à soumettre aux appels à projets (PIA notamment), de réfléchir aux moyens à mettre en place pour renforcer les succès emblématiques du site...
  - COS Plateforme (stratégie de développement). Montée en puissance du Comité d'orientation stratégique « Plateformes BFC » (action financée par la Région sur son dispositif « Actions structurantes » et soutenue administrativement par le service recherche de l'uB). Après l'élaboration d'une feuille de route pour les infrastructures de recherche régionales, la mise en place d'une méthodologie de labellisation des plateformes et de classement des projets soumis à l'appel à projets régional, le COS PF aura à stimuler le développement qualitatif des plateformes du site.

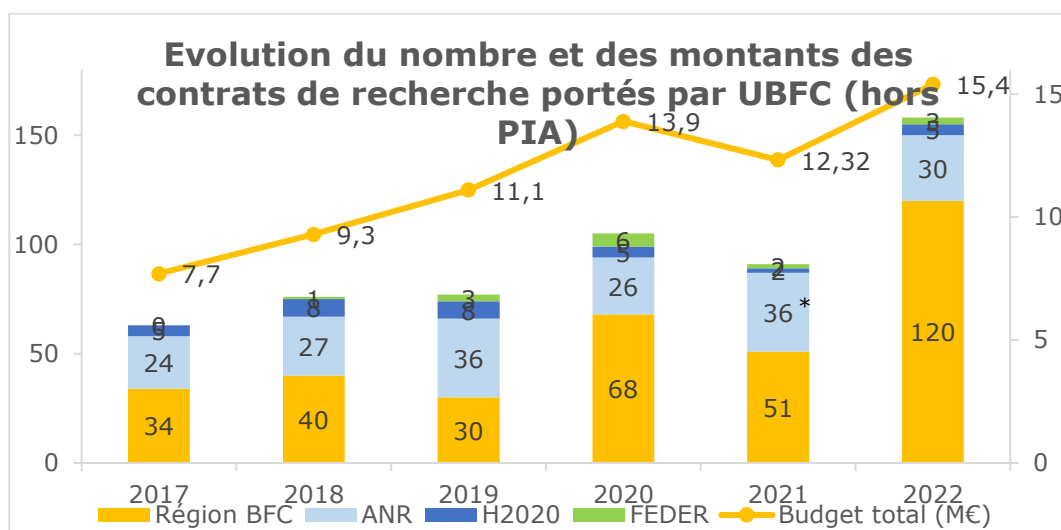
Traduction budgétaire (dépenses sur fonds propres) :

Actions	Consommation 2021	Prévisionnel dépenses 2022
Crédits récurrents (dotation MESRI, flux entrant/sortant entre uB, UFC, UTBM, ENSMM et UBFC estimé à 170 000 €)	Opération neutre (114 126 €)	Opération neutre (179 018 €)
Fonctionnement Pôles thématiques UBFC (hors Primes pour Charges administratives des animateurs)	500 €	6000 €
Prestations pour l'aide au montage de PIA et autres projets structurants/internationaux (relevant des axes stratégiques d'UBFC)	0% (ISITE a pris en charge la prestation pour le PIA4 Excellences)	25 000€
Prestation SATT SAYENS (cartographie des plateformes)	44% (retard délivrable)	14 000 € Sur fonds propres car convention région caduque
Fonctionnement service Recherche (missions, coût d'adhésion à des réseaux de type CAP ANR, demandes ponctuelles de type : indemnisations d'experts pour l'évaluation de dossiers Recherche....)	1800 €	1 000 €
<b>Total budget 2022 – Animation et soutien à la structuration de la Recherche</b>		<b>47 000 €</b>
Mise en place d'une cellule de montage de projets Européens		Apports ETP uB, UFC

## 9.2 Contrats de recherche portés par UBFC

En 2021, et ce en dépit du contexte épidémiologique, la communauté universitaire de Bourgogne-Franche-Comté a su maintenir le cap en poursuivant son objectif de structuration de la recherche sur le territoire régional et de rayonnement aussi bien au niveau national qu'international grâce à de nombreuses actions et résultats positifs : dépôts réguliers aux appels à projets PIA de l'ANR, participation à des projets collaboratifs associant des partenaires académiques et privés, ainsi que des dialogues constructifs avec le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et plus largement des échanges réguliers avec les principaux financeurs des projets de recherche.

2022 sera marquée par une augmentation de plus 200% du nombre de projets Région qui passeront sous gestion UBFC (cf. perspectives 2022).



\*chiffres ANR21 susceptibles d'évoluer à la hausse





## 9.2.1 Etat des lieux des contrats par source de financement

### Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

Tel que projeté dans son SRESRI 2019-2021, la région a fortement accompagné UBFC dans sa mission de structuration et de développement de l'attractivité et du rayonnement du site. UBFC a ainsi pu asseoir davantage son rôle de chef de file de la recherche sur le territoire régional en devenant l'établissement gestionnaire de plusieurs dispositifs de financement (règlement d'intervention I-SITE et Contrats doctoraux...). UBFC a également organisé l'instruction de dossiers soumis par les laboratoires du site et fourni un avis consultatif sur le caractère interdisciplinaire des projets Envergure (via ses pôles thématiques) et un avis pédagogique sur les demandes de bourses de thèse (via ses ED).

En dehors des dépôts de projets en cofinancement I-SITE et de demandes de thèses (51 financées en 2021), UBFC a effectué en 2021 des demandes de cofinancements pour les projets suivants :

- EquipEX+ « SMARTLIGHT » (dispositif « Plateformes 2021 ») pour un montant de 500 k€ afin de compléter la dotation ANR et permettre l'acquisition d'un oscilloscope ;
- EquipEX+ « CALHIPSO » (demande de 500 k€ pour l'acquisition d'une presse) ;
- « Nuit européenne des chercheur.e.s 2021 » (25 k€ demandés sur le dispositif « CSTI », en complément d'une demande de subvention auprès du Ministère de la Culture (60 k€) et du projet H2020 « VOYAGES ») ;
- Création d'un Institut des vulnérabilités, projet piloté par le CHU de Besançon (31 k€ obtenus de la Direction Aménagement du Territoire de la Région).

A souligner qu'en 2022, UBFC sera le principal bénéficiaire des crédits issus du Règlement d'Intervention « Structuration de la Recherche 2021 » qui vise à soutenir les activités de recherche d'UBFC-InteGrate (voir section 3 du présent rapport) ainsi que les projets opérés par les UMR CNRS (une quarantaine de dossiers issus des dispositifs Envergure, Amorçage, ANER pour un montant d'environ 1,5 M€).

### Agence Nationale de la Recherche (ANR)

Pour la première fois, UBFC a procédé en 2021 à la clôture de 9 contrats ANR (28 sont prévus en 2022). UBFC pourra alors reverser la part des frais de gestion aux établissements membres d'UBFC hébergeurs des travaux de recherche selon les modalités énoncées dans la délibération n°2020-CA-02.

Au 01/09/2021, le nombre total de projets ANR, hors PIA, gérés par UBFC depuis 2017 est de **145 pour un montant total de 25 M€**. A titre de comparaison, en 2020 80 projets ont été déposés, pour 26 financés et en 2021, 104 projets ont été déposés avec, au 1/09/2021, 31 projets financés (soit des taux de succès de 32,5% en 2020 et 33,6% en 2021).

### Programmes d'investissement d'avenir (PIA)

Au niveau des PIA, les équipes ont été particulièrement actives cette année puisqu'entre fin 2020 et septembre 2021, ce sont **3 EquipEX+** qui ont été lauréats, dont 2 en coordination\* (« CALHIPSO\* », « SMARTLIGHT\* » et « MesoNet »), ainsi que 4 projets PPR, le tout représentant pour UBFC un montant pluriannuel de 8 M€.

Par ailleurs, dès 2022, UBFC deviendra l'établissement coordinateur de deux **EquipEX** issus du PIA2 du fait la cessation d'activité de la FCS Bourgogne-Franche-Comté prévue au printemps 2022 : IMAPPI (02/2011-12/2024) et Oscillator-IMP (10/2012-12/2024). Les dotations ANR correspondantes seront ainsi versées à UBFC (environ 1,2 M€) et en partie reversées aux partenaires (CGFL, ENSMM...).



Outre les EquipEX, UBFC est impliquée en tant que partenaire dans 4 projets lauréats à différents AAP dits « **Programme Prioritaire de Recherche** » (PPR), avec les quotes-parts suivantes pour UBFC :

- PPR AMR – Antibiorésistance : « Seq2diag » (coordinateur : Institut Pasteur) : 252 k€ d’aides sur 60 mois ;
- PPR AMR – Antibiorésistance : « MicroFLU4AMR » (coordinateur : Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle de Paris) : 435 k€ d’aides sur 48 mois ;
- PPR CPA - Cultiver et protéger autrement : « VITAE » (coordinateur : INRAE Centre Nouvelle-Aquitaine Bordeaux) : 138 k€ d’aides sur 72 mois ;
- PPR STHP - Sport de Très Haute Performance : « HYPOXPERF2024 » (coordinateur : Institut National du Sport, de l’Expertise et de la Performance) : 164 k€ d’aides sur 45 mois.

Concernant le PPR STHP « TEAM-Sports » coordonné par UBFC et lauréat en 2019, la convention définitive a été établie début 2021 débouchant sur le versement d’une seconde tranche de la subvention à UBFC, pour un montant de 483 k€ dont 197 k€ vont être reversés aux partenaires du projet d’ici la fin 2021.

Enfin, 3 projets impliquant une gestion UBFC ont été déposés cette année à d’autres AAP PIA, dont 2 en coordination :

- AAP ExcellencES « HARMI\* » (coordinateur : UBFC, partenaires : région, INRAE, CNRS, CHU...), 17,4 M€ d’aide demandée pour une durée de projet de 120 mois (réponse positive obtenue en novembre 2021) ;
- AMI DemoES « MERITE\* » (coordinateur : UBFC), 9,2 M€ d’aides demandées pour une durée de 36 mois (réponse négative en octobre) ;
- AAP RHU « STRIM » (coordinateur : CHU Dijon), la part UBFC représente 357 k€ avec une exécution du projet sur 60 mois (réponse négative en octobre).

## Projets européens H2020 et FEDER

- Fin du programme H2020 et ouverture du programme Horizon Europe

En 2021, ce sont 2 projets Marie-Curie qui ont été subventionnés : « NWACOMPLEX » (Individual Fellowship) et « VOYAGES » (nuit européenne des chercheurs) qui correspondent à une subvention totale pour UBFC de 318 k€ dont 164 k€ seront reversés aux partenaires du projet. Ces 2 projets ont été lauréats parmi 8 projets déposés cette année. Ce chiffre peut être comparé aux chiffres de l’an passé : 5 projets lauréats pour 46 dépôts (soit 10% de succès).

Année dépôt	Nombre projets déposés	Nombre projets financés
2017	33	5
2018	46	8
2019	42	8
2020	45	5
2021	8	2

De plus, en se basant sur les taux de réussite précédents, nous pouvons prétendre à environ 3 projets lauréats supplémentaires d’ici la fin d’année et qui débiteront courant 2022. Par ailleurs, le faible nombre de projets européens peut s’expliquer par la fin de programme ainsi que par le contexte sanitaire qui a pu inciter les chercheurs à se concentrer sur des projets d’ampleur nationale au vu des nombreuses incertitudes relatives aux collaborations internationales.

De plus UBFC est impliquée dans un troisième projet ITN, « SMARTGYsum » qui a commencé début septembre 2021, pour lequel aucun financement ne sera perçu par UBFC de la part de la Communauté Européenne. Le rôle d’UBFC sera en effet restreint à l’encadrement d’un



doctorant, recruté par SIEMENS, par des chercheurs de FEMTO-ST et la délivrance de son diplôme de doctorat.

En 2022, 11 projets H2020 vont être clos (versus 3 en 2021) et 9 projets dont 5 Erasmus ont déjà été déposés au nouveau programme Horizon Europe. 10 autres sont en cours de rédaction dont le projet FREETOACT de Nuit Européenne des Chercheurs 2022 et 2023 dans 16 villes de France soumis au programme MSCA and Citizen (Ex Night)). **Un projet de création de cellule mutualisée d'ingénierie de projets Europe, destiné à augmenter les chances de succès aux AAP, sera lancé en 2022** (cf. section 6.1).

- Programme opérationnel FEDER 2014-2020


Pour cette dernière année du P/O 2014-2020, UBFC a obtenu un cofinancement FEDER pour deux projets ANR (« ALGAE-UPR » et « Lipidic-Purge ») pour un total de 199 k€. L'établissement a, par ailleurs, déposé des demandes de soutien RH pour un projet ANR 2020 « OCTANE » ainsi que pour la Graduate School « EIPHI » et le Labex « LipSTIC » (montant global de 565 k€).

Il est à noter que le projet « Jeunes Chercheurs Entrepreneurs 2017 » (JCE2017) a été clos début 2021 et qu'en 2022, ce sera également le cas pour les JCE 2018 et les projets « BioCAIR » (sauf acceptation de la prolongation demandée) et « HOST-110 » représentant un montant de 600 k€.

## 9.2.2 Perspectives 2022

En 2022, UBFC sera confrontée à plusieurs facteurs extérieurs qui viendront impacter ses activités opérationnelles et celles de ses membres et partenaires :

- **Tendance au refléchage des projets de recherche vers UBFC et nombreuses fins de contrats qui augmenteront l'activité des services financiers/RH/Administratifs d'UBFC.**
  - **Gestion par UBFC des crédits Recherche du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté** (amorçage, envergure, ANER) et des éventuels cofinancements **pour le compte des UMR CNRS** et également portage des projets de recherche des 3 graduate schools, conformément au **règlement d'intervention Structuration de la recherche**. Le volume de projets à gérer par UBFC en 2022 va plus que doubler ;
  - Nécessité d'exécuter les crédits ISITE-BFC arrivant à échéance ;
  - Vague inédite de procédures de clôture de projets ANR (28) et H2020 (11) à maîtriser.
- **Augmentation des recettes versées par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté** : compte tenu du faible nombre de demandes de paiement faites après le seuil minimal de remontée des dépenses fixé à 30%, la Région a adapté ses conventions en proposant systématiquement le versement d'un acompte de 30% de la subvention totale au moment de la signature des contrats. Cette disposition prise par la Région BFC, dans le but d'amener à des taux de consommation plus importants, va engendrer des recettes estimées à 2 M€ (50 thèses Région à 105 k€ + 1,5 M€ pour les projets ENVER, AMOR, ANER des UMR CNRS). Le défi 2022 va consister à améliorer le taux d'exécution des crédits non seulement au niveau d'ISITE-BFC mais également pour tous les projets ANR (y compris PIA) et région en particulier.
- **Répercussion de l'évolution à la hausse des frais d'environnement** (préciput) des projets ANR actée en 2021 par la LPR : en 2021, la part hébergeur passe de 11 % à 13 %, la part gestionnaire passe de 8 % à 10 % (dont 4% pour UBFC et 6% aux établissements membres hébergeurs – délibération CA du 23/09/2021) et une part laboratoire de 2 % est introduite en 2021. A horizon 2027, un préciput global de 40 % est visé ;

- 
- **Liquidation de la Fondation de coopération scientifique de BFC** prévue en 2022 avec transfert des Equipex IMAPPI et OSCILLATOR IMP à UBFC à compter du premier trimestre 2022 ;
  - **Ouverture du Programme Opérationnel FEDER 2021-2027** adopté courant 2021 avec une dotation de 500M€ (400 M€ FEDER et 83 M€ FSE Fonds Social Européen) et par conséquent, dialogue avec la région pour préparer UBFC sur le plan administratif et financier au portage de projets issus de ce programme qui privilégie l'implication des entreprises et des cofinancements ;
  - **Ouverture du programme Horizon Europe.**

### 9.3 Mission et écoles doctorales

Sept lignes budgétaires sont dédiées à la Mission doctorale :

- La ligne « budget mutualisé » : elle est utilisée pour toutes les dépenses transversales, liées à la politique doctorale déclinée par le Collège doctoral ;
- Une ligne pour chacune des six écoles doctorales (ED) : chaque ED dispose d'une enveloppe qu'elle gère en autonomie pour décliner sa politique scientifique et pédagogique. Ces dotations sont calculées selon une clé de répartition, définie par le Collège doctoral, et prenant en compte le nombre d'inscrits et le nombre de soutenances (doctorat et HDR).

La Mission doctorale assure un suivi mensuel de ces 7 lignes budgétaires et informe régulièrement les écoles doctorales de l'état des engagements réalisés.

Les ressources de la Mission doctorale proviennent de trois sources :

- Les droits d'inscription des doctorants et candidats à l'HDR (principalement) ;
- Des ressources propres UBFC (selon les besoins) ;
- Les partenariats ponctuels (par exemple pour l'événement Ma thèse en 180 secondes).


Les dépenses affichées au budget de la Mission doctorale reflètent les grands axes du travail mené par le Collège doctoral, les six ED et les services administratifs dédiés au doctorat, à UBFC et dans les établissements membres :

1. La formation des doctorants ;
2. Les actions du Collège doctoral ;
3. La coordination, la structuration et l'animation des études doctorales ;
4. La communication et les actions événementielles ;
5. La mise en œuvre de la politique scientifique de chaque ED.

#### La formation des doctorants

Les formations transversales s'adressent à tous les doctorants de Bourgogne-Franche-Comté, quels que soient leur discipline et leur domaine de recherche. Elles sont organisées autour de 9 thématiques, offrant ainsi aux doctorants un large choix de compétences à développer en parallèle de la formation par la recherche menée au sein de l'unité de recherche.

En 2020/2021, 138 sessions de formation ont eu lieu, pour un coût total de 63 000 €. 1915 inscriptions ont été enregistrées (légère hausse par rapport à 2019/2020) et 86 intervenants ont assuré ces formations. Le bilan a été présenté lors du Bureau du Collège doctoral du 8 juillet 2021.



Des évolutions du catalogue pour l'année 2021/2022 ont été discutées et approuvées par l'ensemble des membres (prise en compte des futures obligations sur la formation à l'open science et open data, nouvelles formations, dédoublement de formations fortement demandées).

Le maintien des 140 formations déjà proposées et les évolutions actées par le Collège doctoral augmentent l'enveloppe prévisionnelle à hauteur de 72 000 € pour l'année universitaire 2021/2022.

### **Les actions du Collège doctoral**

Le Collège doctoral est impliqué sur des sujets et dans des actions diverses :

#### Suivi de carrière des docteurs et valorisation du doctorat

Avec le recrutement d'un assistant ingénieur en 2018, le Collège doctoral s'est donné les moyens de valoriser le diplôme de doctorat pour faciliter les échanges entre les diplômés et les acteurs du monde socio-économique, ouvrir les horizons professionnels des docteurs et mieux suivre la carrière des diplômés.

#### Afterworks « Voie de docteurs »

En 2020/2021, des événements dédiés à la carrière des docteurs ont été créés et pérennisés : les afterworks digitaux « Voie de docteurs » (témoignages de docteurs insérés dans le monde professionnel). 5 afterworks ont eu lieu en 2020/2021 et ont rassemblé chacun 70 participants en moyenne. Ces événements seront reconduits en 2021/2022 ; il est envisagé de prévoir deux sessions en présentiel, ce qui engendrera des dépenses prévisionnelles à hauteur de 2 000 € (contrairement au tout distanciel de 2021).

#### Valorisation du dispositif CIFRE

Le dispositif CIFRE et sa valorisation vont être au cœur d'actions en partenariat avec la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) en 2022, notamment la sensibilisation des étudiants de masters et des élèves des écoles d'ingénieurs des établissements membres. La réalisation d'une vidéo est envisagée, pour un coût d'environ 4 000 €.

#### Enquêtes de suivi de carrière

L'enquête ministérielle IPDoc bisannuelle sera renouvelée : fin 2021, les cohortes 2020 et 2018 seront interrogées. Les résultats feront l'objet d'une actualisation de la publication « *Doctorat et suivi de carrière des docteurs UBFC* », publiée la première fois fin 2020 sur la base des résultats de l'enquête menée en 2018/2019 auprès des cohortes 2015 et 2017. La réalisation de cette enquête et la publication engendreront des frais (prévision de 11 000 € de dépenses : relances téléphoniques, analyse des résultats, rédaction, traduction et publication). En vue de l'évaluation HCERES, le Collège doctoral a lancé en juin 2021 une enquête auprès des diplômés 2017. Les résultats figureront dans le rapport d'auto-évaluation du Collège doctoral et des ED.

#### Dispositif Itinéraires Chercheurs Entrepreneurs

La Mission doctorale est en charge de la gestion administrative de ce dispositif financé par le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté. La campagne 2021 a abouti au recrutement de 8 doctorants et 1 post-doctorant. Une subvention de 944 000 € du Conseil régional sera versée à UBFC pour couvrir le montant des salaires et le coût de la formation à l'entrepreneuriat (somme non créditée sur le budget de la Mission doctorale).



## Approche par compétences

Suite à l'accréditation d'UBFC pour l'inscription du doctorat aux 22 fiches RNCP, le Collège doctoral a entrepris la mise en œuvre d'une approche par compétences de la formation doctorale. En 2019, ce travail a fait office d'exemple au niveau national et international (il a été notamment présenté lors d'une plénière de la conférence annuelle de EUA-Council for Doctoral Education). Il se traduira dès la rentrée 2021/2022 par un outil numérique intégré à l'outil ADUM, pour que les doctorants puissent s'approprier l'approche par compétences dans le choix des formations suivies notamment.

- Formation des encadrants de thèse

Le Collège doctoral propose chaque année une formation aux encadrants et futurs encadrants de thèse. La formation est organisée en deux parties ; la 1<sup>ère</sup> intervention est entièrement financée par le Collège doctoral à hauteur de 13 650 €, la 2<sup>nde</sup> est financée par les ED au prorata du nombre de participants de chaque école doctorale.

- Journée d'initiation à la Culture Scientifique et Technique

A la demande de la Région, le Collège doctoral propose une journée formation aux doctorants financés par la Région. Cette journée est co-financée par le CRBFC et l'apport des services Sciences, Arts et Culture d'UFC et du pôle culture de l'uB en personnels pour mener la formation.

- Soutien aux associations de doctorants

Le Collège doctoral lance chaque année en octobre un appel à projets (enveloppe de 2000€) destiné aux associations de doctorants souhaitant mettre en place une action au bénéfice de tous les doctorants du site l'année suivante. L'appel lancé fin 2020 n'a abouti à aucune candidature (incertitude quant à l'organisation d'événements en 2021). Un nouvel appel à projets sera lancé en octobre 2021.

- Représentation et échanges de pratiques

Le Collège doctoral adhère et est impliqué dans des réseaux nationaux (Réseau National des Collèges Doctoraux, Réseau national Carrière des Docteurs, ADUM) et internationaux (EUA-Council for Doctoral Education) dédiés au doctorat.

Il est à noter que le montant de l'adhésion à l'EUA-CDE affichera une baisse conséquente en 2022 (économie d'environ 4 000 €), du fait de l'adhésion à l'EUA d'UBFC.

- Volet international

La nomination d'un VP International UBFC et l'émergence des Graduate Schools UBFC ont permis en 2021 au Collège doctoral de s'impliquer de nouveau sur le sujet de l'internationalisation du doctorat, à travers la mise en place de cotutelles internationales de thèse cofinancées par ISITE-BFC. Le développement d'une stratégie internationale va pouvoir reprendre en 2022.


- Liens avec le projet SFRI

Le lancement du projet SFRI ouvre de nouvelles perspectives côté doctorat. Les directions des ED concernées par les Graduate Schools apparaissent dans les organigrammes des instances de gouvernance des GS et le Collège doctoral est positionné au niveau du pilotage.

## **La coordination, la structuration et l'animation des études doctorales**

Au-delà des dépenses habituelles permettant à la Mission doctorale de fonctionner (achat des parchemins de diplômes, déplacements et missions, cotisation ADUM, etc.) et présentant un budget stable d'environ 30 000 €, le Collège doctoral va engager des dépenses dans l'objectif de poursuivre et d'optimiser la structuration de la Mission doctorale. Depuis le transfert de la compétence doctorale, les inscriptions administratives des doctorants sont toujours opérées par les établissements uB, UFC et UTBM. La dichotomie inscription pédagogique sur l'outil UBFC / inscription administrative sur les outils des établissements engendre un manque de lisibilité et des lourdeurs administratives et financières.





La nouvelle possibilité offerte par l'outil ADUM (outil UBFC) de dématérialiser le paiement des droits d'inscription (système Paybox) va permettre d'optimiser l'organisation et de repositionner des ressources humaines sur des missions transversales stratégiques. La mise en place du paiement des droits d'inscription à UBFC nécessitera un renfort technique au sein de l'équipe, en lien avec les équipes techniques d'ADUM.

## **La communication et les actions événementielles**

La Mission doctorale organise trois événements par an :

- La Journée de rentrée doctorale

Elle rassemble le temps d'une demi-journée l'ensemble des doctorants de 1<sup>ère</sup> année et a pour objectif de leur présenter l'environnement du doctorat à UBFC, les acteurs, les formations transversales proposées. Puis une conférence est organisée, dont le thème change chaque année pour coller à l'actualité de la recherche ou du doctorat.

La Journée de Rentrée Doctorale s'est tenue en distanciel en novembre 2020. Un format mixte présentiel/distanciel est envisagé pour 2021 et certainement pour les années suivantes également, ayant pour conséquence une baisse du budget prévisionnel par rapport aux années précédentes (5 000 € au lieu de 6 000 €).

- La Cérémonie de remise des diplômes

Un événement festif est organisé en l'honneur des diplômés de l'année. Chaque école doctorale peut ainsi féliciter et mettre en avant les docteurs ayant soutenu pendant l'année civile. L'événement permet aussi aux docteurs de toutes les disciplines de se rencontrer, d'échanger, de créer du lien.

La Cérémonie n'a pas pu se tenir en 2020. La prochaine Cérémonie (décembre 2021) réunira donc les diplômés 2020 et 2021. Aussi, une réflexion est en cours pour faire évoluer cet événement, le rendre plus attractif, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le budget prévisionnel de la Cérémonie 2022 (12 000 € au lieu de 8 000 €)

- La Finale régionale du concours Ma thèse en 180 secondes

Organisé au niveau national par la CPU et le CNRS, le concours est décliné à l'échelle régionale et porté par UBFC. 10 finalistes régionaux s'affrontent chaque année devant un large public. Les lauréats des 2 Prix représentent UBFC au niveau national et ont une chance de participer à la finale internationale. La Finale 2022 présentera un budget prévisionnel stable de 8 000 €.

## **La mise en œuvre de la politique scientifique et pédagogique de chaque école doctorale**

La dotation globale pour les six ED est stable depuis le transfert de la compétence doctorale à UBFC en janvier 2017 (engagement pris par UBFC de ne pas diminuer cette enveloppe) : elle s'élève à 459 500 €. Comme indiqué en introduction, cette somme est répartie entre les six ED et les crédits sont ouverts sur leur ligne propre en début d'année civile. Au-delà des dépenses de fonctionnement (achat de fournitures pour les secrétariats, déplacements et missions des directeurs et membres des Conseils des ED, locations et contrats de maintenance divers), les ED ont la latitude pour mener une politique scientifique et pédagogique axée sur les principaux éléments suivants :

- Aide à la mobilité des doctorants
- Formations des doctorants et des encadrants
- Soutiens scientifiques divers (abonnements, achat/location d'outils, ouvrages, logiciels, ...)
- Organisation de forums, séminaires, journées scientifiques
- Suivi des doctorants
- Soutien aux associations de doctorants

## Remarque spécifique à l'année 2021

Le Conseil d'administration a voté le 11 mars 2021 le déblocage exceptionnel d'une enveloppe de 60 000 € en soutien à 66 doctorants mis en difficulté par la crise sanitaire (aides allant de 650 à 1 475 €).

## Conclusion

Au vu des éléments ci-dessus, le budget prévisionnel 2022 de la Mission doctorale présentera une légère hausse. Le nombre d'inscriptions en doctorat étant stable, voire en légère baisse, cette hausse devra être compensée par une participation plus grande d'UBFC sur ses fonds propres.

Budget initial 2022 prévisionnel	Dépenses (€)	Recettes (€)
Formation des doctorants	72 000	
Actions du Collège doctoral	34 000	
Communication et actions événementielles	25 000	
Coordination, structuration et animation des études doctorales	35 000	
Dotations des écoles doctorales	459 500	
<i>Total dépenses</i>	<i>625 500</i>	
Droits d'inscription doctorat et HDR		540 000
Ressources propres UBFC		84 500
Partenariats		1 000
<i>Total ressources</i>		<i>625 500</i>


## 9.4 La plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

Créée en 2018 sous l'impulsion du MESRI, la Plateforme a pour but de contribuer à la structuration, au développement et à la valorisation de la recherche française dans le domaine de la fin de vie et des soins palliatifs. Portée par UBFC, la Plateforme est financée par le MESRI et le *Ministère* des Solidarités et de la *Santé* et reçoit des financements complémentaires de la CNSA et de la Fondation de France.

En 2021, la [plateforme](#) a mis en œuvre les actions suivantes :

- **Suivi et développement des missions socles** (annuaire national en ligne – 339 chercheurs, panorama de la recherche, recensement des thèses, bibliométrie, rencontres scientifiques, communication, relations avec nos partenaires, participation aux congrès internationaux, animation de la communauté et fonctionnement de la Plateforme).
- **Valorisation scientifique et communication** : articles de valorisation, dossiers thématiques, interviews de chercheurs ; Présence sur les réseaux sociaux en hausse constante. Coordination d'un dossier spécial « Fin de vie » dans la revue « Santé Publique » : publication d'ici fin 2021
- **Organisation d'événements scientifiques** : [Journées scientifiques 2020 /2021, 8 séances en séminaire virtuel](#), Journée Scientifique 2021 (15/12/2021 au Ministère de la Santé) ; Organisation d'un atelier « Recherche » au Congrès national de la Société Française de Soins Palliatifs (SFAP) en septembre 2021, 2<sup>ième</sup> journée doctorale (19/10/2021). [2ième journée scientifique francophone internationale](#), 04/11/2021 (thème : euthanasie et suicide assisté).



- 
- **Poursuite de la coordination de l'étude [COVIDHPAD](#)** : rédaction des publications en cours. Présentation à la CNSA, au Comité consultatif national d'éthique, et à différents séminaires.
  - **Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt** (AMI « fin de vie »), financé par le reliquat des budgets des années précédentes ; soutien au montage de projets interdisciplinaires (ouverture : octobre > novembre 2021 ; annonce des lauréats : janvier 2022 ; suivi des projets sur 12 mois).
  - **Recrutements** : 0.5ETP pour un assistant de gestion administrative (février 2021).

Pour 2022 la plateforme prévoit, outre la poursuite de ses missions socles, le plan d'action suivant :

- **Financements** : reconduite du financement du MESRI (100K), de la DGOS (67.5K€) dans le cadre du Plan national de développement des soins palliatifs (annonce en septembre 2021, le MESRI confiant à la Plateforme le volet Recherche du Plan). Une discussion est en cours pour un complément de financement de la CNSA à hauteur de 50K€.
- **Relations internationales / mise en place de la Bourse Franco-québécoise avec le RQSPAL** : la lauréate française réalisera son stage au Québec en 2022 (décalé en raison du COVID).
- **AMI « fin de vie » 2021** : suivi des lauréats de l'AMI et valorisation des projets soutenus.
- **Accompagnement des jeunes chercheurs** : la Plateforme offrira différents services d'animation de la communauté scientifique et de soutien aux projets des jeunes chercheurs (réseau des doctorants, ateliers d'aide à la publication, formations doctorales, aide à l'organisation de manifestations scientifiques, ...)
- Lancement des « conférences de printemps » de la Plateforme : 3 conférences programmées pour mars/avril 2022.
- Demande d'un poste au CNRS pour stabiliser l'équipe salariée de la Plateforme

Budget prévisionnel 2022 :


<b>Recette 2022</b>	<b>(€)</b>
MESRI / DGRI	100 000 €
Ministère de la santé / DGOS	67 500 €
CHU Besançon – reversement COVIDEHPAD	14 955 €
Reliquat des années précédentes	223 177 €
<b>Total</b>	<b>405 632 €</b>
<b>Dépenses 2022</b>	<b>(€)</b>
Personnel : Equipe projet	96 557 €
Personnel : chargé de mission COVIDEHPAD	22 500 €
Fonctionnement : AMI 2021	100 000 €
Fonctionnement : Reversement UBFC au CHU de Besançon étude COVIDEHPAD	22 500 €
Fonctionnement : Bourse Franco-Québécoise	3 500 €
Fonctionnement (salaire Chargée de mission)	56 709 €
Fonctionnement (aide à l'organisation de manifestations scientifiques)	6 000 €
Fonctionnement (Formation montage vidéo)	2 000 €
Fonctionnement général (mission + événements)	40 000 €
Frais de gestion (8% des recettes hors reliquat des années précédentes)	14 596 €
<b>Total</b>	<b>364 362€</b>

## 9.5 Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique

Le Pôle vise, à la fois, à favoriser les rapprochements entre les équipes académiques notamment de la santé et des sciences humaines et sociales, mais également à rendre possible les collaborations et les transferts de connaissances auprès des décideurs, des acteurs de santé publique et des citoyens.

En 2021, l'instance décisionnelle du Pôle, constituée des 9 promoteurs (ARS, Région, UBFC, UFC, uB, CHU de Dijon et de Besançon, l'assurance maladie régime général et régime agricole) a décidé de proroger pour une durée d'un an l'accord de partenariat qui fonde le Pôle (Délib\_2021\_CA\_42) afin de définir sereinement la question de la structuration du Pôle. L'année 2021 a permis de belles concrétisations qui sont venues couronner le travail des années précédentes avec notamment :

- L'obtention d'un financement Envergure de la Région pour le projet Artemys, élaboré par le groupe santé maternelle et périnatalité ;
- L'organisation régulière de « P'tits déj santé-environnement » réunissant des chercheurs, des décideurs et des acteurs de santé publique avec à chaque fois deux interventions : l'une d'un chercheur, et l'autre d'un acteur du champ santé-environnement ainsi que le recensement des recherches sur ce thème réalisé par un stagiaire qui se traduira par une base de données bientôt consultable sur le [portail Santé-environnement BFC](#) ;
- La mise en place d'un groupe de relecteurs permettant de mettre à disposition de l'ensemble des IFSI de la Région BFC les contenus pédagogiques nouvellement créés ;



A cela, il importe d'ajouter les activités annuelles du Pôle comme son AAP et sa participation à l'université d'été francophone en santé publique.

Concernant la communication, le site web sera publié en septembre 2021 et la journée annuelle aura lieu le 03/12/21. Une communication scientifique sera effectuée au congrès de la Société Française de Santé Publique en octobre 2021.

Pour l'année à venir, il est prévu :

- De s'appuyer sur la dynamique régionale santé-environnement pour proposer des actions de valorisation en partenariat avec les MSH, la Fédération des Acteurs de la Solidarité et les partenaires du groupe santé-environnement avec une attention particulière accordée au courtage de connaissance ;
- De favoriser l'interprofessionnalité dans la formation initiale des filières santé ;
- D'accompagner le montage de projet de recherche en soins primaires.

Recettes 2022		€
<b>Agence Régionale de Santé BFC</b>		169 000
<b>Conseil régional de BFC</b>		64 000
<b>Total recettes</b>		233 000
Dépenses 2022		
<b>Equipe-projet</b>		56 000
<b>Fonctionnement</b>		12 760
<b>Reversement</b>		146 000
<b>Total hors frais de gestion</b>		214 760
<b>Frais de gestion (8%)</b>		18 240
<b>Total dépenses 2022</b>		233 000



## 10 Lien Sciences-Société

### 10.1 Bilan 2021

UBFC a été lauréate de l'appel à projet NIGHT d'Horizon 2020, pour la conduite du projet VOYAGES de Nuit Européenne des Chercheurs en France. Embauchant un Project Manager, elle a coordonné ce programme pour 14 villes (ventilation du financement, pilotage des actions nationales, management du collectif).

UBFC est interlocutrice de la Région BFC pour les actions de culture scientifique et technique (CST).

Ainsi, UBFC a soutenu la Biennale Art-Sciences : « Réseaux » ainsi que la « Fête de la Science ». La formation « Ma thèse en 180 secondes » a pu se maintenir et la finale régionale s'est tenue sur youtube. Une première « journée d'initiation à la CST » est organisée le 21 octobre pour 40 doctorants financés par la Région.

La communication liée à la recherche en direction du grand public passe par de nombreuses actions telles que :

- L'adhésion à The Conversation France qui donne la parole aux chercheurs de nos 7 établissements-membres. En 6 mois d'adhésion, 25 articles ont été publiés par 30 auteurs, chercheurs en BFC. Des ateliers d'écriture sont mis en place pour proposer aux scientifiques des techniques rédactionnelles de vulgarisation. Ces articles sont repris et valorisés sur les différents canaux de communication d'UBFC et de ses EM (site internet, réseaux sociaux, newsletter)
- La valorisation des réussites des chercheurs à travers des actions telle que la série de 12 portraits de chercheurs d'UBFC communiquée sur les réseaux sociaux et sur le site d'UBFC
- L'accompagnement des laboratoires dans leur projet de communication : rédaction d'articles (par exemple : le livret des 25 ans du Laboratoire de mathématiques de Besançon (LMB)...)

Un « Festival des Jeunes chercheurs », prévu pour 2021 a été repoussé, compte tenu du report de la biennale Réseaux de 2020 à 2021.

### 10.2 Stratégie et actions 2022

L'envergure des actions de CST (ou lien sciences-société) sera ajustée en fonction de la réponse du ministère à la demande de labellisation « Science Avec et Pour la Société » (SAPS) formulée en septembre.

Compte tenu du soutien des collectivités locales et de la responsabilité qu'UBFC souhaite assumer pour tisser des liens avec la société, il est nécessaire de prévoir des actions non dépendantes du label SAPS mais poursuivant les huit objectifs définis dans la politique SAPS, validés en CAC.


Poursuite des actions impliquant les étudiants :

- Ma thèse en 180 secondes (soutenue depuis 2017)
- Festival National des Jeunes Chercheurs (dernière édition soutenue : 2019)
- Journée d'initiation à la CST

Et bien sûr toutes les formations doctorales liées à la CST.

Actions et stratégies nouvelles :

- Aide au montage de volets « CST » pour les projets de recherche (0,2 ETP)
- Colloque international « L'art de la rencontre » sur la communication des jeunes chercheurs » (soutien BQR ?)
- Événements et productions autour de la thématique « L'image du savant » (Année « Pasteur »)



L'ensemble des actions SAPS est décliné en actions de gouvernance, formations, recherches participatives, rencontres avec les publics, communication et enfin observation-évaluation dans le document « Politique Science Avec et Pour la Société » de 10 pages fourni au MESRI le 30/09/2021.

Si UBFC est lauréate de cette labélisation, 2,3 ETP seront dédiés à la politique SAPS. Deux nouveaux postes seront à créer et le poste de Project Manager de la Nuit des Chercheurs devra être complété. Des locaux de stockage de matériel d'itinérance seront à trouver.

	Cofinancement	Financement UBFC
Ma Thèse en 180 secondes		8000
Festival National des Jeunes chercheurs	23500	8000
Journée d'initiation à la CSTI	3400	
Année Pasteur - Image du savant	à déterminer	

## 11 Communication

La direction de la Communication d'UBFC a pour mission première de garantir et de faire rayonner l'image de la marque UBFC et de ses actions et donc sa réputation.

La communication constitue, en effet, l'un des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs qu'UBFC a fixés dans sa feuille de route.

Pour y parvenir, elle définit et applique une stratégie en identifiant les leviers pour faire évoluer l'image de marque, la construire en phase avec les ambitions d'UBFC, de façon à toucher et retenir l'intérêt des publics identifiés et à obtenir les résultats attendus. Les actions définies sont ensuite valorisées par des messages adaptés et des outils de communication pertinents.

La stratégie globale de la communication avec les EM est une compétence coordonnée d'UBFC, la Vice-présidente Communication, attractivité et culture collective est en charge de construire une cohérence avec les services communication des établissements membres, afin de mettre en synergie, complémentarité et avec fluidité les stratégies et actions déployées.

### 11.1 Rappel du contexte 2021

- Un budget 2021 voté sans stratégie de communication globale et défini sur la demande d'actions visibles et vite réalisables en vue de la venue du jury ISITE : 291 750 euros
- Année de transition : nouvelle équipe dirigeante + impact de l'évaluation ISITE (avril et juin 2021).
- Structuration du service communication qui comptait jusqu'à fin 2020 deux chargées de communication et une assistante en infographie en appui ponctuel.

2021 voit l'arrivée d'une vice-présidente Communication en janvier, d'une directrice de la communication en avril, d'une infographiste en juillet et d'une chargée de communication mi-octobre .


- Inflexion de la communication en positionnant progressivement UBFC comme la marque à valoriser et en définissant des axes pour servir les objectifs définis.
- Lancement d'un travail collaboratif avec les services Communication des établissements membres d'UBFC pour une charte de fonctionnement.

L'arrêt du label ISITE-BFC en juin 2021 a contribué à repositionner UBFC dans le paysage de l'ESRI de Bourgogne-Franche-Comté notamment en montrant que son action ne se limite pas au seul projet ISITE. Il s'agit d'identifier tous les leviers qui peuvent contribuer à l'émergence d'une marque UBFC pérenne clairement définie, identifiée et évaluée. Cette image de marque reposera sur une identité visuelle clarifiée, une identité globale précise et un message.

État des lieux fin août 2021 : Montée en puissance de la charge de travail par le repositionnement de la direction Communication d'UBFC comme ressource pour l'expertise sur la Communication et en accompagnement des projets en cohérence avec la stratégie.

	Budget global	Investissement	Fonctionnement
	291 750	150 000	141 750
22 /09		150 000	70 266

**Des actions de communication seront engagées d'ici fin novembre et consommeront la ligne de fonctionnement et si cela est possible de l'investissement basculé sur du fonctionnement.**



La montée en puissance de l'activité au sein du service du fait de son repositionnement conduit, notamment pour 2022, au choix d'externaliser certaines prestations telles que les relations médias, la présence sur les réseaux sociaux et d'accentuer la visibilité d'UBFC en donnant plus d'envergure à certains événements emblématiques pour son image.

### **L'identité visuelle et graphique :**

Le logo UBFC a été créé en 2016. Les différents services internes ou projets ont eu tendance à créer un nouveau logo par entité interne, juxtaposé à côté de celui d'UBFC ou utilisé seul. L'image de l'institution « mère » est brouillée. C'est pourquoi, une refonte de la charte graphique, prenant en compte les différentes déclinaisons par outil et par service est engagée en ce dernier trimestre 2021.

### **Objectifs 2022 :**

- Appliquer la nouvelle charte graphique : l'approche, globale et unitaire, permettra à tous les services d'UBFC de communiquer de manière efficace et cohérente tout en réaffirmant l'identité pilote de la marque UBFC.

## **11.2 Communication interne**

La Communication a un rôle important à jouer auprès des équipes UBFC à la fois pour donner du sens aux activités dans un projet UBFC et favoriser les passerelles entre les services. Cela passe par le développement d'un sentiment d'appartenance à UBFC et nécessite d'en véhiculer les valeurs pour créer un socle commun, quel que soit le service ou la mission exercée.

En effet le sentiment « d'être UBFC » est très peu développé en interne. Un cloisonnement fort existe encore entre services, voire dans la conduite des projets. L'enjeu est de parvenir à proposer un autre modèle de fonctionnement au bénéfice de la marque UBFC.

Si l'ENT actuel répond à son rôle de plateforme administrative et logistique, un intranet plus complet manque clairement. Il pourrait favoriser la communication, l'échange et la complémentarité entre les collaborateurs.

### **Objectifs 2022 :**

veiller à ce que les collaborateurs d'UBFC soient les premiers informés de ce qui se fait dans l'institution dont ils sont les ambassadeurs.

- Repositionner la marque UBFC comme le socle pérenne et commun de tous les projets,
- Faire connaître les missions et l'expertise du service communication et de chacun des services

Il serait souhaitable de voir comment la mission de chargée de communication interne en lien avec les RH pourrait être définie précisément et intégrée à UBFC dès 2022.

## **11.3 Communication externe**

Pour installer durablement UBFC dans le paysage de l'ESRI de BFC mais aussi pour servir ses ambitions nationales et internationales, il est fondamental pour l'Université de disposer d'une stratégie de communication, d'outils cohérents et performants pour la rendre visible et susciter l'intérêt et l'adhésion des publics identifiés. Cela repose notamment sur la construction d'une identité visuelle et de contenu pour la marque UBFC, engagée en septembre 2021.





### 11.3.1 La communication digitale

**Le site web UBFC** est la première vitrine pour l'Université. Il engage son image et contribue à la façon dont les publics ciblés vont percevoir UBFC. Compte-tenu des enjeux d'UBFC, notamment à l'international, il doit être irréprochable tant au niveau de la forme que du fond et apporter un contenu construit pour les publics.

Point positif : site intégralement traduit en anglais en 2021 pour l'évaluation du jury ISITE. Un certain nombre d'onglets ont également été mis à jour : la présentation des laboratoires de recherche (dans la cartographie de la recherche) a été finalisée. La partie Formation a été revue en profondeur. Un travail a été engagé sur la cartographie des formations ; l'ergonomie d'accès a également été reconfigurée. Enfin, une nouvelle entrée Graduate Schools a été créée avec des pages homogènes concernant EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI.

Points négatif : pas d'analyse des statistiques de fréquentation / pas d'écriture web adaptée / pas d'analyse du parcours utilisateur pour améliorer l'ergonomie / pas de benchmark - veille pour se tenir à jour des pratiques « web » / pas de collaborateur webmaster dédié / formé pour cela/ attractivité visuelle pauvre

**Objectif 2022** : le site web est un outil stratégique pour UBFC. Il est nécessaire de le rendre attractif aux publics ciblés en adaptant son organisation et son design. Une refonte, si elle est validée après un état des lieux, peut-être une option externalisée. Mais pour faire vivre le site web au quotidien, enrichir des contenus, assurer des prestations de maintenance, un webmaster-webdesigner est nécessaire. De plus, l'administration du site actuel et des 31 sous-sites ou mini-sites n'est pas gérable à ce jour sans ce poste supplémentaire.

**Réseaux sociaux** : cette prestation a été externalisée à une agence de social media en février 2021. La puissance des réseaux sociaux n'est plus à contester et ils sont un canal essentiel de la communication. Cela a pu être constaté lors du distanciel dernièrement.

Point positif : une prise en main progressive des 3 réseaux sociaux ouverts (Facebook, LinkedIn, twitter) a eu lieu depuis mars 2021 ; elle permet à UBFC une montée en puissance de sa présence tout au long de l'année en développant notamment les communautés et en identifiant des sujets en cohérence avec les enjeux d'UBFC sur les canaux dédiés et appropriés. Les indicateurs de performance mensuels communiqués indiquent clairement une augmentation des engagements depuis l'externalisation de la prestation même si la stratégie doit être améliorée.

Repères :

Facebook 31 mars 2021 : 856 fans du profil/ 30 septembre : 2 220

LinkedIn 31 mars 2021 2 415 abonnés / 30 août : 3 455

Twitter 31 mars 2 304 followers / 30 septembre : 2 460

Points négatifs : l'encadrement de l'agence qui n'a pas de culture d'entreprise UBFC demande un temps important de sourcing, préparation des thèmes à sélectionner et des contenus (texte et image) à l'équipe Communication. Les contenus sont trop souvent identiques sur les 3 réseaux sociaux au lieu d'être traités en fonction du canal et d'accroître ainsi la performance. Des services ont développé leurs propres réseaux sociaux en capitalisant sur le nom au lieu de le faire via UBFC ; un travail de rapprochement pourrait être envisagé après analyse.

UBFC est par ailleurs en retard sur les réseaux sociaux au niveau des tendances de communication notamment par manque de moyens, une insuffisance en création de formats vidéo ou motion design plus performants pour les algorithmes des réseaux sociaux.



## Objectif 2022 :

- Définir sur le long terme une stratégie de social média pour répondre au challenge de porter et partager les valeurs et les missions d'UBFC avec des communautés.
- Importance de consolider les réseaux sociaux d'UBFC avant de penser à investir de nouveaux réseaux, notamment en publiant davantage et mieux (contenu sobre et utile au public)
- Externaliser cette prestation qui pourra être supervisée par une personne de l'équipe déjà familière de cette mission.

**Newsletter** : Afin de remédier au déficit de communication en direction de la communauté des EM (personnels, étudiants) et des partenaires extérieurs, en vue également d'assurer davantage de visibilité et de créer un sentiment d'appartenance, la Vice-présidente Communication, attractivité et culture collective a créé une newsletter mensuelle au mois de mai 2021. Après avoir mis en place une procédure de transmission auprès des EM, elle est adressée à nos 8 800 personnels et nos 67 000 étudiants, mais aussi à plus de 1 000 partenaires extérieurs (institutionnels, collectivités, partenaires socio-économiques, culturels ... au niveau régional et national). La prestation globale est réalisée en interne.

**Points positifs** : Cette newsletter mensuelle permet de donner une audience supplémentaire appréciable et valorise des articles ou des événements mis en place par les collègues. L'idée est de créer une communauté et un sentiment de « fierté d'appartenance » où chacun apprend à se réjouir des bonnes nouvelles collectives et d'éliminer l'esprit de concurrence.

**Points négatifs** : Des publics-cibles différents (externe et interne), qui supposeraient plutôt des versions différentes, or la Direction de la communication d'UBFC, sous-dotée en personnel, ne peut pas absorber cette charge de travail.

**Objectif 2022** : Prévoir d'externaliser cette prestation importante pour la visibilité collective en redéfinissant notamment une stratégie globale qui fait défaut. Il serait également utile de prévoir des indicateurs pour mesurer l'efficacité de ces outils.

### 11.3.2 Les Médias

Il n'existe aucune stratégie médias à UBFC pour déterminer et diffuser un contenu destiné à des publics identifiés via les médias qu'ils consultent. Les médias payants et non payants ne sont pas différenciés. Les relations presse on line ou offline sont faites au coup par coup et sans avoir une expertise en interne. Une stratégie de RP devra être mise en place pour montrer l'actualité d'UBFC et présenter ses actions afin d'intéresser les publics identifiés.

**Point positif** : abonnement à un outil et paramétrage de mots clés pour obtenir un suivi précis des retombées presse sur UBFC et ses projets.

**Point négatif** : pas de stratégie / personne au service Communication n'est formé à ce métier. UBFC est trop absente des médias nationaux pour être bien identifiée ou alors uniquement lors de situations délicates (type fin label I Site).

**Objectifs 2022** : Relations avec la presse : prestation à externaliser pour bénéficier d'une réelle stratégie et d'une action continue et à valeur ajoutée pour l'image d'UBFC et de ses actions.

Prévoir un plan média d'achat d'espaces notamment dans les supports porteurs auprès des publics cibles, à identifier (territoires national et international) pouvant valoriser les actions phares d'UBFC.



### 11.3.3 La communication événementielle

Cet aspect de la communication qui consiste à utiliser un événement pour l'associer à une marque est sous dimensionné à UBFC et particulièrement en 2021. Il se résume souvent à l'organisation logistique d'événements qui pourraient monter en puissance et permettre d'élargir par exemple la notoriété d'UBFC et des actions conduites en faveur des différents publics. La collaboration avec les établissements membres devra être plus systématique avec une approche visant avant tout à apporter des messages construits en commun et utiles aux publics.

Points positifs : Certaines actions qui ont un public bien identifié et une notoriété déjà installée affichent de bons résultats d'audience et d'adhésion malgré le contexte. Elles donnent de plus une bonne image d'UBFC en lien avec son rôle de chef de file de la recherche régionale.

Points négatifs : Manque de budget pour déployer une véritable stratégie événementielle pour la mettre en œuvre et préparer des événements à la hauteur de l'image souhaitée d'UBFC notamment.

De nombreux événements ne sont en revanche pas suffisamment anticipés pour un résultat optimal. De même, les établissements-membres et UBFC auraient un intérêt à travailler ensemble plus systématiquement sur des sujets qui les rapprochent.

**Objectifs 2022** : Monter en gamme au niveau de la qualité d'image et augmenter la notoriété d'UBFC grâce à un budget plus important sur cette ligne, ajouter des nouveaux postes de dépenses tels que des objets promotionnels éthiques et durables, ciblés selon les événements, le recours à certaines prestations qui permettraient d'ajouter une réelle valeur ajoutée aux événements (scénographie vidéo, reportages photos...) et des canaux de diffusion utilisés avec tout ce qu'ils peuvent proposer (ex live, événement FB...).

### 11.3.4 Photothèque

Les divers outils de communication (site internet, réseaux sociaux, newsletter, dépliants, affiches...) nécessitent des photographies propres à UBFC, originales, attractives et renouvelées dont ne dispose pas aujourd'hui la Direction de la Communication.

2021 : Une commande est en cours pour constituer un premier fond photographique.

**Objectifs 2022** : La commande de reportages à des photographes professionnels est nécessaire. Les clichés recouvriront les grands domaines récurrents : formations, recherche, vie étudiante, campus, mais aussi personnels et événements.

D'autre part, des collaborations avec les EM et les collectivités territoriales peuvent se concrétiser pour constituer un fond complémentaire.

### 11.3.5 Signalétique et communication visuelle identitaire

Cette ligne d'investissement a été sous-utilisée pour des raisons extérieures à UBFC.

Point positif : Des crédits non engagés en 2020 ont servi en 2021 à mettre en place une signalétique UBFC dans chacun des établissements membres (totems, mats, stickers...)

Point négatif : les 150 000 euros de crédits fléchés pour 2021 n'ont pas pu être utilisés en raison des travaux sur le campus de La Bouloie et par manque de visibilité sur le calendrier. La VP Communication UBFC suit ce dossier qui s'est complexifié avec le début des travaux du Plan de relance et de Synergie campus. L'UTBM enclenche le projet en septembre 2021 mais attend un retour sur la faisabilité de son service patrimoine

**Objectifs 2022** : se focaliser sur la signalétique de la présidence et du siège en étudiant la possibilité de poser une signalétique extérieure mais sur des terrains appartenant à UFC et à la Ville.



### 11.3.6 Les liens avec les Établissements membres

L'année 2021 a permis de créer un climat favorable au travail collaboratif entre les communicants des EM. Des liens réguliers se sont tissés entre les cadres et les équipes. La Vice-présidente en charge de la communication, attractivité et culture collective a engagé ce travail.

**Point positif** : installation d'une signalétique commune, intensifiée avec l'arrivée de la Vice-présidence. Définition d'une charte de bonnes pratiques en cours, instauration de réunions thématiques régulières

**Points négatif** : Encore besoin de davantage de précisions sur les niveaux d'intervention précis des uns et/ou des autres dans les établissements sur de nombreux sujets communs.

#### Objectifs 2022 :

- Appliquer la charte des bonnes pratiques, une fois validée par les Présidents et Directeurs des EM et les principaux ONR (phase validée fin 2021, applicable en 2022).
- Intensifier davantage le rapprochement entre les équipes opérationnelles afin de construire ensemble des plans de communication collectifs sur certaines actions (entrepreneuriat étudiant par exemple) de façon à leur donner une ampleur sur toute la Bourgogne-Franche-Comté
- Poursuivre la collaboration au niveau des EM avec *The Conversation* pour la mise en valeur des travaux des chercheurs UBFC.

#### Les postes à la Communication en 2022 : renouveler

- Chargé.e de communication scientifique (échéance du contrat actuel fin juin 2022 contrat région BFC)
- Infographiste (échéance fin juillet 2022 crédits ISITE-BFC)

## 11.4 Conclusion

L'arrivée d'une Directrice de la communication à UBFC (poste à temps partiel, mission couplée avec la charge de la Direction du cabinet), la restructuration de l'équipe (encore insuffisante en personnels) permettra de travailler sur de nouvelles bases en 2022. Des choix stratégiques vont désormais pouvoir être effectués en connaissance des enjeux et des moyens.

La nomination d'une nouvelle équipe de gouvernance à UBFC favorise le renouveau du dialogue en interne avec les établissements-membres mais aussi une reprise de communication et de relationnel (déficient ou inexistant ces dernières années) avec les partenaires extérieurs : collectivités, administration, presse et organismes nationaux de recherche. Les objectifs : ancrer la marque UBFC dans son territoire, faire d'UBFC un partenaire qui compte et reconnu pour son rôle moteur dans l'écosystème. La Communication d'UBFC accompagne cette démarche.

L'année 2022 permettra en priorité de consolider et de faire fructifier les acquis mis en place en 2021. C'est sur cette base restaurée, saine et évolutive, mais aussi collaborative et inclusive entre services internes et avec les EM, qu'UBFC pourra construire sa communication afin de tendre vers le rayonnement indispensable attendu. Les grands axes de communication s'adosseront aux priorités politiques définies pour 2022 concernant la stratégie globale d'UBFC et de ses EM (sur les 3 Graduate Schools + émergence du 4<sup>ème</sup> axe, la recherche, l'attractivité liée à la vie étudiante, le suivi des AAP, l'émergence internationale...).



## 12 Numérique

UBFC s'est engagée dans une stratégie ambitieuse de transformation numérique avec pour visée l'optimisation des processus métiers et une plus grande agilité opérationnelle. Cette stratégie conduit principalement à la question de la modernisation des services numériques conditionnée par une réflexion en cours sur la mutation du Système d'Information et de l'écosystème numérique. Avec pour objectif une plus grande efficacité des processus opérationnels, l'idée est d'interroger la logique informationnelle propre à l'organisation et de caractériser les opportunités proposées par les outils numériques et en capter la majeure partie des bénéfices potentiels. Cette transformation numérique constitue donc une occasion unique d'enclencher un cercle vertueux sur les pratiques, les outils et la vision opérationnelle du service à l'utilisateur.

La Direction Numérique possède un rôle transversal vis à vis de l'ensemble des activités métiers et est organisée pour répondre à une double exigence : d'une part, maintenir principalement l'effectivité des services numériques et d'autre part assurer leurs évolutions en cohérence avec les orientations stratégiques définies par le Schéma Directeur du Numérique UBFC. Pour autant, ces évolutions doivent être consubstantielles des actions menées en synergie avec les Établissements Membres.

### 12.1 Activités récurrentes

De nombreuses initiatives relevant du déploiement des services numériques sont récurrentes. Elles couvrent notamment :

- Les activités d'assistance de proximité et la maintenance applicative pour le siège de Besançon et de Dijon ;
- Le déploiement de services numériques ou de projets applicatifs pour le siège ainsi que pour des utilisateurs externes de la communauté (gestionnaires, porteurs de projet, BIATSS, étudiants, etc.) ;
- La coordination de projets structurants relevant des actions communes à l'ensemble des établissements.


En ce qui concerne le maintien opérationnel des applications informatiques et de la gestion du cycle de vie des données d'UBFC siège, la Direction Numérique mobilise ses propres ressources ainsi que celles de l'Université de Bourgogne au sein du Data Center Régional - et de l'Université de Franche Comté - au sein du Data Center Néoclyde. Pour l'heure, l'ensemble des actifs matériels est regroupé au sein de ces deux établissements. Au regard de cette situation, l'ambition est de composer avec le projet du DCR labélisé qui vise à regrouper en un seul lieu les ressources numériques.

#### Action 1 :

Pour 2022, il conviendra d'opérer progressivement une migration des actifs matériels actuellement hébergés par l'UFC, conformément au dossier de labélisation du DataCenter UBFC. Cette opération sera conduite en respectant les obligations inhérentes à cette migration, notamment la continuité d'activités.

La Direction Numérique est fortement engagée dans la gestion du portail UBFC et dans la poursuite de sa mise en œuvre. Ce portail contribue activement à la visibilité et à la notoriété d'UBFC. A l'instar des années précédentes, les projets concernant ce portail ont été consolidés. Ils portent à la fois sur :

- La cartographie formation / recherche ;
- L'usine à mini sites ;
- L'intranet UBFC à destination du personnel du siège.



En lien avec le service communication, le service FIP et les référents formation des établissements membres, de nombreuses améliorations ont été apportées au portail UBFC par un nouveau prestataire. Celles-ci ont notamment porté sur la mise à jour des fiches de formation et l'ergonomie générale du site. Ce site a été livré en avril 2021. Par ailleurs, la Direction du Numérique a accompagné le déploiement de l'Usine à mini sites, générateur de sites UBFC pour les écoles doctorales, les masters UBFC et les projets (PIA/projets d'excellence/Pépîte-entrepreneuriat, projets région, etc.).

#### Action 2 :

A l'avenir, la question de la refonte en profondeur du site est posée. Cette interrogation relève plus particulièrement de la difficulté d'intégrer du nouveau contenu. L'opportunité d'accompagner techniquement le service communication sur ce sujet est évidente.

Pour ce qui concerne les projets « métiers », l'ambition est de favoriser un accompagnement des utilisateurs dans leurs usages. Elle inclut en amont le recueil des attentes, l'évaluation des processus métiers en cours et la proposition de solutions nouvelles. Les outils proposés doivent prendre en compte la cohérence globale et la robustesse des données (homogénéité des référentiels), la cohérence des applications et des procédures de traitement ainsi que la sécurisation des données. Les éléments de décision sur ces choix technologiques comme sur les usages à développer dans tous les domaines administratifs font l'objet d'une démarche qualité propre au domaine du système d'information et du numérique.

#### Action 3 :

en 2021, les projets métiers ont porté sur les RH :

- Le logiciel de gestion des congés du personnel Libertempo ;
- Le logiciel de gestion de la paie Winpaie.

Sur la chaîne financière, UBFC se positionne sur le déploiement en 2022 du logiciel financier et comptable SIFAC (Système d'Information Financier Analytique et Comptable). Cet outil vise à moderniser et rationaliser les processus de gestion. Au-delà de l'outil, l'établissement fait le choix ambitieux de mener une réflexion sur la fonction financière et comptable. La Direction numérique, partie prenante du projet, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement dans la mise en place de l'outil.


Garantir la continuité de service là où cela est possible apparaît dorénavant comme un impératif. Pourtant, le paradigme de la ressource technologique hybride et flexible, bien commun de la communauté universitaire, repose sur les bases d'une stratégie à long terme qu'il faut retraduire au risque de ne pas résister à de nouvelles perturbations. Cela a trait particulièrement aux conditions de mobilité et aux exigences techniques qui en découlent. Sont évoquées, notamment, les questions de :

- La définition du poste de travail ;
- La sécurité sur un périmètre étendu ;
- La criticité de l'infrastructure numérique ;
- La couverture mobile et la gestion de la fracture numérique ;
- Les outils numériques et les services attendus.

Dans un contexte de mobilité, l'environnement de travail évolue. Cette évolution impose un changement radical dans la façon de distribuer les services à l'utilisateur. Pour couvrir l'ensemble du spectre de la chaîne de confiance propre à notre organisation, les solutions mises en place doivent traiter les problématiques d'identité, d'applications, de connectivité, de traçabilité et de sécurité. En cela, les perspectives en la matière sont les suivantes :

1. Déploiement d'un environnement de travail moderne, approprié aux activités hybrides :
  - Authentification multi-facteur sécurisée ;
  - Accès sans distinction à l'écosystème numérique ;



- 
- Accès aux applications locales sous conditions.
  - 2. Promotion de la collaboration à partir d'un hub central :
    - Déploiement de la solutions Office 365 (Teams, messagerie, espace de stockage, applications dédiées, etc.) ;
    - Conditionnement du stockage des données sur le cloud ;
    - Accompagnement des usages dans le cadre de la mobilité.
  - 3. Accès aux données de partage et à des ressources communes :
    - Accès aux adresses UBFC sur la base d'un référentiel d'identité commun

#### Action 4 :

Le cadre de la mobilité et des échanges collaboratifs a été posé lors de la crise sanitaire. Le travail à distance a montré la nécessité de la mise en place d'une technologie numérique adaptée aux espaces de collaboration et de communication. Ce *digital workspace* vise à promouvoir le travail de manière synchrone ou asynchrone. Ainsi, il convient d'opérer à la fois la consolidation d'un environnement collaboratif unifié et le déploiement d'une solution de partage d'informations.

#### Action 5 :

Afin d'appuyer les usages numériques relevant des collaborations à distance et d'assurer une gestion harmonisée des agendas, il est souhaitable de consolider les outils par le déploiement d'une solution d'agenda partagé. Ce projet vise également à simplifier la gestion des évènements, leur distribution et leur mise à jour.

## 12.2 Projets structurants

Le projet DCR UBFC s'inscrit dans la stratégie nationale du MESRI visant à consolider un système fédéré de Datacenters. En visée de cette stratégie, l'ensemble des projets DCR du MESRI adresse un cadre fonctionnel pour lequel de nombreuses réponses ont été apportées par les établissements membres d'UBFC lors de la phase de rédaction du dossier de labellisation :

- Un volet hébergement : niveau technique et engagement de fermeture de salles existantes ;
- Une trajectoire ambitieuse et crédible dans une vision de convergence ;
- Un engagement vers la fourniture de services ;
- Un volet d'analyse de la qualité de la connexion réseau ;
- Un engagement d'hébergement des équipements SI et scientifiques ;
- Un volet engagement des acteurs partenaires du projet ;
- Un volet « Gouvernance » dédiée.

A ce titre, des groupes thématiques DCR ont été créés. Ils ont vocation à poser les bases qui permettront d'atteindre les objectifs fixés par le dossier de labélisation du MESRI.

Dans un premier temps, il s'agira d'évaluer les besoins et de mettre en place une solution d'interconnexion réseau entre les établissements, permettant l'échange de données, en assurant un niveau de service évolutif et adapté aux exigences (débits, sécurité, taux de disponibilité).

Dans un deuxième temps, la qualification de l'offre de services au regard des conditions de mise en œuvre sera opérée.

Dans un troisième temps, il conviendra de poser le cadre du plan de migration.





Action 6 :

Définir les besoins d'interconnexion entre les établissements et les niveaux de services attendus (débits, taux de disponibilité) ;  
Assurer la mise en place de la liaison entre RESUBIE et SEQUANET sans utilisation de RENATER.

Le projet e-UBFC, financé par la Région, vise à proposer une étude de faisabilité et le prototypage d'une plateforme numérique innovante, partagée et accessible pour toute la communauté d'UBFC. L'objectif principal est d'augmenter l'offre de services numériques à destination des étudiants et accroître leur utilisation en transposant notamment des services d'usage quotidien sur téléphones mobiles. L'enjeu est de faciliter les conditions de vie des étudiants, sur un double champ : celui de l'accompagnement en proposant des services numériques contextualisés de proximité et celui de l'interaction sociale en favorisant notamment l'accès à des communautés thématiques virtuelles. En rendant accessible l'accès par l'outil e-UBFC à l'écosystème informationnel de tous les établissements et du CROUS, il s'agit de favoriser plus d'échanges, de mobilités, et d'ouverture. C'est également une opportunité pour façonner un outil d'intérêt commun adapté à la pratique des étudiants et à la très grande diversité des publics universitaires. La mise en œuvre de cette initiative devra s'appuyer sur une démarche de co-construction avec tous les acteurs de la vie étudiante dans le but d'appréhender tout d'abord les besoins de la communauté en matière de services et de proposer ensuite un cadre de référence pour le déploiement d'un outil d'envergure territoriale.

Action 7 :

Construire l'offre de services numériques cible en tenant compte des scénarios d'usage et de l'intérêt des utilisateurs sur les fonctionnalités attendues

En priorité, il s'agira de :

- Intégrer dans le processus de réflexion les notions d'expérience d'utilisateur pour un numérique au service de tous ;
- Identifier les services numériques communs des établissements pouvant faire l'objet d'une mutualisation ;
- Favoriser les initiatives en faveur de la création de nouveaux usages en tenant compte du niveau de maturité technologique de la téléphonie mobile ;
- Permettre à tous les acteurs de participer à la démarche d'amélioration continue vis-à-vis des services : expérimentation de services numériques dans une logique d'administration sans couture, services dématérialisés, volet numérique de produits culturels ou pédagogiques ;
- Réfléchir aux services liés à la mobilité numérique : données partagées, identité numérique ;
- Accompagner la communication et l'information sur les actions menées en faveur de la communauté universitaire et les associations étudiantes.

		2020	2021	2022
A1	Support informatique pour le siège : à Besançon (site de la bouloie, MSHE) et à Dijon (pavillon Bouchard, MRI) ;	Oui	Oui	Oui
A2	Déploiement/développement de services numériques ou de projets applicatifs pour le siège ainsi que pour des utilisateurs externes de la communauté (gestionnaires, porteurs de projet, BIATSS, étudiants, etc.) ;	Oui	Oui	Oui
A3	Conduite ou animation de projets structurants fédéraux issus du Schéma Directeur du Numérique.	Oui	Oui	Oui
	Cotisation pour l'association Cocktail	Oui	Oui	Oui
	abonnement au datacenter Neoclyde bisontin	Oui	Oui	Oui
	achat d'équipements pour le parc numérique	Oui	Oui	Oui
	achat de licences logicielles diverses	Oui	Oui	Oui
	Renouvellement des contrats de maintenance de l'infrastructure système/réseau du siège UBFC (3 hyperviseurs + 2 baies de stockage) actuellement située au datacenter Euclide bisontin	Oui	Oui	Oui
	Maintenance des salles audiovisuelles	Oui	Oui	Oui
Télétravail	Achat portable / station	Oui	Oui	Oui
	Equipement audio visuel	Oui	Oui	Oui
	Licence Teams	Oui	Oui	Oui
	Assistance vidéo	Oui	Oui	Oui
Activités récurrentes	<b>administration des serveurs Windows &amp; Linux, brassage réseau, sécu</b>	Oui	Oui	Oui
	<b>Gestion de la téléphonie (flotte de téléphones fixes &amp; mobiles)</b>	Oui	Oui	Oui
	VPN	Oui	Oui	Oui
	Gestion messagerie	Oui	Oui	Oui
	Suivi processus d'achat	Oui	Oui	Oui
	Gestion Cloud UBFC	Oui	Oui	Oui
	Gestion sondage LimeSurvey	Oui	Oui	Oui
Projets	<b>Portail UBFC &amp; Cartographie formation / recherche</b>	Oui	Formation	Portail + Recherche
	<b>Usine à site</b>	Oui	Oui	Oui
	<b>Migration serveur Active Directory :</b>	Oui	Oui	Oui
	<b>Déploiement d'un prototype de serveur Reverse Proxy (sécurité) et CAS</b>	Oui	En test	En test
	<b>Antivirus</b>	Oui	Non	Non
	<b>Développement d'un nouvel intranet pour le siège UBFC</b>	Oui	En prod	En prod
	Alumni	Oui	En prod	En prod
	WIMS	Oui	En prod	En prod
	Vote électronique	Oui	En prod	En prod
	Libertempo	Oui	En prod	En prod
	<b>Mise en place d'authentifications LDAP (pour LimeSurvey, RocketChat, notre intranet, etc.) ;</b>	Oui	En prod	En prod
	<b>Alarme : étude et chiffage d'un nouveau système avec un nouveau prestataire ;</b>	Oui	En prod	En prod
	<b>Déménagement/ migration du portail ubfc.fr</b>	Oui	En prod	En prod
	<b>NEPTUNE - Déploiement d'un logiciel de gestion des immobilisations</b>	Oui	En prod	En prod
	<b>WINPAIE - pour sécurisation paie &amp; pilotage masse salariale</b>	Oui	En prod	En prod
	<b>Migration adressage réseau VLAN (en cours) ;</b>	Oui	En cours	En cours
	<b>UNIWEB - Déploiement d'un outil de gestion pour la sphère RH</b>	Oui	En cours	En cours
	<b>OLYMPIADES du développement durable - Offres de services aux étudiants dans le domaine de la santé (Vaccination, etc.) + Plateforme de Challenges (concours)</b>	Oui	En cours	En cours
	<b>Déploiement d'équipements visio compatibles teams dans les salles de réunion</b>	Oui	En cours	En cours
	<b>MatInfo 5 - nouvel accord-cadre - redéfinition de la politique d'acquisitions NUM</b>	Oui	En cours	En cours
	<b>ETAMINES ou DOM - portail de dématérialisation des missions</b>	Oui	Oui	Oui
	<b>MAARCH - Archivage, Gestion et suivi électronique du courrier</b>	Oui	Oui	Oui
	<b>UGAP - Workflow et suivi des commandes (panier, achats, sécurisation, simplification, etc.)</b>	Oui	Oui	Oui
	<b>PAAP - Développement d'une plateforme de gestion d'appels à projet</b>	En test avec Agrosup	En pause	
Structurants	DCR UBFC			
	<b>Dat@UBFC</b>			
Perpective	<b>Migration du parc de serveurs virtuels (VM) du siège UBFC vers DCR</b>			
	<b>Étude déploiement SIHAM &amp; SIHAM PMS</b>			
	<b>Étude travaux courant faible</b>	Prises des bureaux	Salle 3 équipée	Borne parking CROUS Bureau DSL à équiper
	Outils pour le suivi des projets de recherche et leur croisement avec les données financières (Sangria et Physalis, PIP, Pilotage) ;	Etude de Sangria	Non Sangria si SIFAC	Oui
	Passage progressif en <i>abonnement</i> pour les licences logicielles (exemple : <i>Microsoft Office</i> )	Oui	Oui	Oui



## **Annexes**

# RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

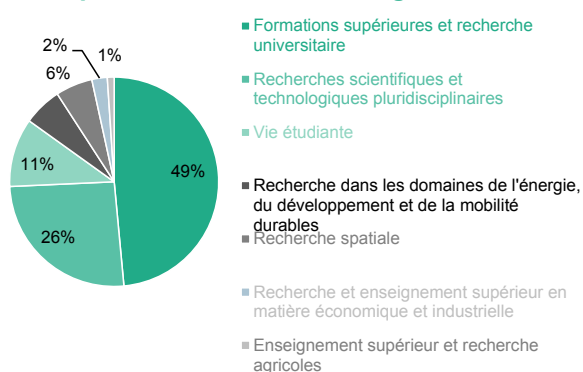
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ministère de l'économie, des finances et de la relance, ministère de la transition écologique, ministère des armées et ministère de l'agriculture et de l'alimentation

## Les moyens de la mission en 2022

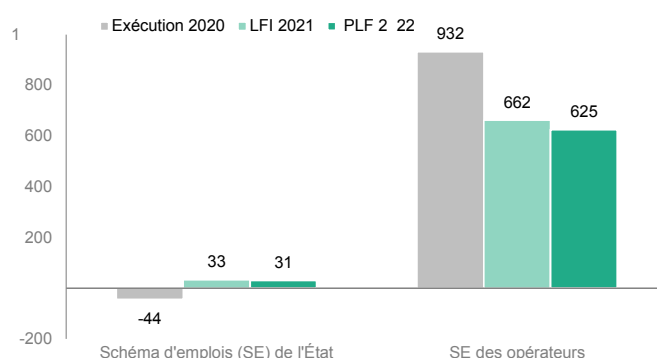
Crédits budgétaires : 29,04 Md€  
Taxes affectées : 0,23 Md€

Emplois de l'État : 8 156 ETPT  
Emplois des opérateurs : 256 452 ETPT

### Répartition des crédits budgétaires



### Évolution des emplois (en ETP)



## Crédits budgétaires et taxes affectées pour 2022

	Exécution 2017 constant <sup>1</sup>	LFI 2021 constant <sup>1</sup>	PLF 2022 constant <sup>1</sup>	Mesures de périmètre et de transfert	PLF 2022 courant
Crédits du budget général <sup>2</sup>	26,39 Md€	28,25 Md€	29,01 Md€	+0,03 Md€	29,04 Md€
Taxes affectées	,12 Md€	,21 Md€	,23 Md€	-0,0 Md€	,23 Md€

<sup>1</sup> Données au format 2021

<sup>2</sup> Hors contribution directe de l'État aux pensions des fonctionnaires civils et militaires

### Présentation de la mission

- Les moyens de la mission augmentent de **+ 0,8 Md€ par rapport à la LFI 2021, soit + 3%**, et de **+ 2,7 Md€, soit + 10 %, par rapport à l'exécution 2017**.
- Cette hausse des moyens de la mission en 2022 bénéficie fortement au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI, + 0,7 Md€), au titre de la deuxième année de mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (LPR, + 0,5 Md€), de l'amélioration des conditions de vie étudiante (+ 0,2 Md€), via notamment le maintien du ticket universitaire à 1€ pour les étudiants boursiers et la revalorisation de 1% des bourses sur critères sociaux à la rentrée 2021, et au titre de l'engagement du Gouvernement en faveur de la réussite étudiante, notamment pour les étudiants en santé.
- Les **emplois de l'État et de ses opérateurs sont en hausse sous l'effet de la LPR (+ 650 ETPT)**. Le plafond d'emplois de la mission baisse en affichage du fait du transfert de la direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) au ministère des Armées (4 732 ETPT).

## Évolutions prévues pour 2022

Le budget 2022 accélère le **réinvestissement dans la recherche**. La **loi de programmation de la recherche 2021-2030** se traduit par une augmentation de 0,5 Md€ des crédits dédiés à la recherche en 2022, après une première augmentation de 0,4 Md€ en 2021, au bénéfice des organismes publics de recherche et de la recherche universitaire. Ces moyens nouveaux permettent de mobiliser l'ensemble des leviers : **mesures à destination des personnels de recherche** (notamment 92 M€ de revalorisations indemnitaires qui s'ajoutent à une première marche équivalente en 2021), **financements de base des laboratoires, financements sur projet** et investissements pour maintenir les **équipements et infrastructures de recherche** au meilleur niveau international.

Le soutien apporté à la recherche et à l'innovation se traduit également en 2022, au-delà des crédits prévus par la loi de programmation, par la progression des dépenses liées au régime d'exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les **Jeunes Entreprises Innovantes** (JEI). Les crédits de la mission sont par ailleurs complétés, comme en 2021, par les moyens significatifs prévus dans le **plan de relance et le PIA4** bénéficiant aux équipes de recherche.

**Afin de lutter contre la précarité étudiante, le Gouvernement poursuit son action de soutien aux étudiants et notamment aux plus modestes d'entre eux.** Les crédits du programme 231 « *Vie étudiante* »

augmentent de 0,2 Md€ en 2022 et permettent de financer la **revalorisation de 1% des bourses sur critères sociaux** (BCS) à la rentrée 2021 et la prolongation à la rentrée 2021 de plusieurs dispositifs mis en œuvre pendant la crise sanitaire : le **maintien du ticket de restaurant universitaire à 1€ pour les étudiants boursiers**, la prolongation des emplois d'**assistantes sociales** et de **référents cités universitaires** et la **lutte contre la précarité menstruelle**.

Le PLF 2022 poursuit **l'effort en faveur de la réussite étudiante**. Le budget consacré à l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur relevant du MESRI est porté à 14,1 Md€ en 2022, en augmentation de 0,2 Md€ par rapport à la LFI 2021. Au-delà de l'augmentation des moyens consacrés à la recherche universitaire dans le cadre de la LPR (+ 0,1 Md€), cet effort budgétaire traduit la volonté du Gouvernement de poursuivre son investissement dans la **réussite étudiante**, par exemple pour les **étudiants en santé**, de favoriser l'**égalité des chances**, de prolonger à la rentrée 2021 les mesures de **soutien psychologique** aux étudiants et de financer aux opérateurs la contribution à la **protection sociale complémentaire des personnels**.

Les **écoles vétérinaires** verront également leurs moyens renforcés afin d'augmenter leur capacité de formation pour mieux faire face au besoin croissant de vétérinaires.

## Principaux éléments de bilan depuis le début du quinquennat

**Les moyens de la mission augmentent de + 2,7 Md€, soit + 10 %, par rapport à l'exécution 2017.** L'enseignement supérieur a fait l'objet d'une **hausse de +1,1 Md€ de ses crédits sur le quinquennat**. Le Gouvernement a en effet fortement investi pour améliorer la **réussite étudiante**, répondre à la hausse de la **démographie étudiante** et améliorer les parcours professionnels, carrières et rémunérations (**PPCR**) des personnels des établissements du supérieur (PPCR et accord « rémunérations et carrières » du 12 octobre 2020). Les crédits 2022 du programme « *Formations supérieures et recherche universitaires* » sont ainsi en augmentation de + 8% par rapport à l'exécution 2017.

L'effort du Gouvernement pour améliorer les **conditions de vie étudiante** se traduit par une forte augmentation des moyens depuis le début du quinquennat (+0,4 Md€, soit +17% en 2022 par rapport

à l'exécution 2017), notamment du fait de l'accroissement du nombre de **boursiers** (+ 7% de bénéficiaires).

En outre, une augmentation de + 1,2 Md€ sur le quinquennat a été dédiée à la **recherche et au spatial grâce notamment à la LPR**. Le Gouvernement a ainsi investi en faveur de la **recherche spatiale**, afin notamment d'apurer la dette française vis-à-vis de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de poursuivre le développement du projet Ariane. Des moyens financiers importants ont aussi été apportés pour redonner à la recherche du temps, de la visibilité et des moyens. Ils ont notamment permis une forte augmentation des taux de succès aux appels à projets de l'**Agence nationale de la recherche** (ANR) et une meilleure couverture des coûts indirects induits par ces projets.

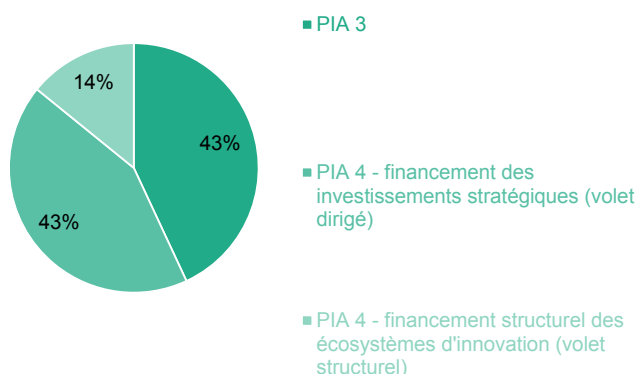
# INVESTISSEMENTS D'AVENIR

## Services du Premier ministre

### Les moyens de la mission en 2022

Crédits budgétaires : 3,51 Md€

### Répartition des crédits budgétaires



### Crédits budgétaires et taxes affectées pour 2022

	Exécution 2017 constant <sup>1</sup>	LFI 2021 constant <sup>1</sup>	PLF 2022 constant <sup>1</sup>	Mesures de périmètre et de transfert	PLF 2022 courant
Crédits du budget général <sup>2</sup>	,01 Md€	3,98 Md€	3,50 Md€	+0,01 Md€	3,51 Md€

<sup>1</sup>Données au format 2021

<sup>2</sup>Hors contribution directe de l'État aux pensions des fonctionnaires civils et militaires

NB : l'exécution 2017 affichée au format constant 2021 s'élève à 13 M€ alors qu'aucun crédit de paiement n'avait été ouvert en 2017 en raison de deux mesures de périmètre intervenues ultérieurement et intégrées à la présentation au format 2021.

### Présentation de la mission

- La mission « Investissements d'avenir » porte les crédits des troisième (PIA 3) et quatrième (PIA 4) volets du Programme d'investissements d'avenir (PIA). En 2022, 1,5 Md€ de crédits de paiement appuieront le déploiement du PIA 3 et 2 Md€ la mise en œuvre du PIA 4.
- Les moyens alloués à cette mission ont progressé au cours du quinquennat : un PIA 4 a été lancé en 2021 avec une enveloppe totale de 20 Md€ et les crédits de paiement sont passés de 1,1 Md€ en LFI 2018 à 3,5 Md€ en PLF 2022. L'effort financier conduit depuis plus de 10 ans a produit des résultats positifs, à l'instar de la progression des universités françaises dans le classement de Shanghai. Des réformes structurelles ont par ailleurs été conduites lors de ce quinquennat, avec, par exemple, la refonte de la gouvernance et du processus décisionnel.
- En concrétisant un effort financier conséquent au profit des technologies d'avenir, cette mission soutiendra ainsi l'innovation à hauteur de 3,5 Md€ en 2022. Ce faisant, elle contribuera à favoriser l'émergence d'innovations technologiques, organisationnelles, ou sociales qui seront des solutions concrètes à la fois pour notre transition écologique et numérique et pour nos relais de croissance futurs.

## Évolutions prévues pour 2022

En 2022, les troisième (PIA 3) et quatrième (PIA 4) générations d'investissements d'avenir poursuivront leur déploiement.

S'agissant du **PIA 3**, 6,1 Md€ de crédits de paiement ont été ouverts sur la période 2017 - 2021 et 1,5 Md€ sont inscrits en PLF 2022. Les actions du PIA 3 ont donné lieu à la sélection de nombreux projets qui poursuivront leur mise en œuvre en 2022.

Le **PIA 4** entrera dans sa deuxième année de déploiement. Doté d'une enveloppe totale de 20 Md€, le PIA 4 avait bénéficié de 2,1 Md€ de crédits de paiement en 2021 et 2 Md€ sont inscrits en PLF 2022.

Le PIA est un élément majeur de l'effort de relance, avec une **contribution valorisée à hauteur de 11 Md€ dans le cadre de France relance**.

Les travaux conduits au cours de l'année 2021 ont permis un lancement rapide du PIA 4 : la nouvelle gouvernance a été installée dès début 2021. Le cadre juridique encadrant les modalités de mise en œuvre des actions a été adopté et publié au Journal officiel, la majorité des stratégies d'accélération ont été finalisées ou sont en voie de finalisation et les premiers appels à projets ont été publiés. Les actions prévues en 2022 viseront à consolider et prolonger ce démarrage rapide.

## Principaux éléments de bilan depuis le début du quinquennat

**L'Etat a consenti un effort financier très significatif en faveur des investissements d'avenir dans le cadre de ce quinquennat.** Entre la loi de finances initiale pour 2018 (LFI 2018) et le projet de loi de finances pour 2022 (PLF 2022), 11,7 Md€ de crédits de paiement auront été inscrits sur la présente mission, avec une dynamique notable des ouvertures de crédits de paiement, qui passent de 1,1 Md€ en LFI 2018 à 3,5 Md€ en PLF 2022. Cet accroissement est notamment lié à la nouvelle génération d'investissements d'avenir qui a été lancée en janvier 2021, avec une enveloppe totale de 20 Md€, soit le plus important réabondement du programme depuis son lancement en 2010.

**Les résultats concrets de cette forte mobilisation ont été nombreux.** A titre d'exemple, le soutien apporté par le PIA à l'excellence de la recherche et de l'enseignement a contribué à la reconnaissance internationale de la qualité des universités françaises. Depuis 2010, les dispositifs du PIA ont en effet fortement soutenu les mutualisations entre universités, et ont permis à l'Université Paris-Saclay, à Sorbonne Université, à l'Université Paris Sciences et Lettres et à l'Université de Paris, qui figurent dans les 100 premiers établissements du classement de Shanghai de 2021, de bénéficier de financements massifs au profit de leurs politiques d'enseignement, de recherche et de

rayonnement international. De même, l'Etat, à travers le volet « Territoires d'innovation de grande ambition », finance 24 projets incarnant des modèles de transformation pour la transition écologique et d'innovations sociales. Les thématiques couvrent notamment la valorisation des ressources en bois local, le développement de l'hydrogène, ou encore la promotion du tourisme durable. L'accompagnement d'entreprises innovantes, de toute taille, est également l'un des axes forts du PIA. Sur les 40 entreprises de l'indice NEXT40, qui réunit les entreprises de la French Tech les plus prometteuses, 18 ont été soutenues par les investissements d'avenir (Aledia, Alan, Mirakl, Blablacar, Ynsect, etc.). Les investissements d'avenir ont largement contribué à la structuration de l'écosystème français de capital-risque, Le Fonds national d'amorçage a ainsi investi dans 37 fonds d'investissement depuis sa création il y a 10 ans.

En parallèle, **des réformes ont été conduites au cours du quinquennat pour renforcer le pilotage et la gouvernance interministérielle du PIA. Une évaluation en profondeur** des premières années de déploiement du PIA, traduite dans le rapport remis par la Présidente du Comité de surveillance Patricia **Barbizet au Premier ministre en 2019**, a confirmé l'impact des investissements réalisés et la solidité de l'outil PIA.



## Notions de plafond d'emplois et de schéma d'emploi

**Chaque année la loi de finances encadre la consommation des emplois en fixant deux limites : le plafond d'emplois et le schéma d'emploi.**

### 1. Le plafond d'emplois

Conformément aux articles 7 et 9 de la LOLF, le Parlement fixe, par ministère, le plafond d'emplois **de chaque programme budgétaire et la variation des effectifs**. Sa fixation, son suivi et son décompte obéissent à des règles déterminées par les documents budgétaires.

#### La définition des ETPT

Les lois de finances fixent différents plafonds dont l'unité de décompte est l'ETPT « Equivalent temps plein travaillé ». Celle-ci prend en considération la quotité de travail de l'agent ainsi que sa durée d'activité au cours de l'année. Ainsi, un agent à temps plein présent entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre est décompté pour 1 ETPT. Mais un agent à temps plein employé sur trois mois est comptabilisé pour 0,25 ETPT. De même un agent à mi-temps présent sur l'année entière est comptabilisé pour 0,5 ETPT. La consommation d'emplois s'apprécie de manière annuelle sur l'ensemble des agents d'un ministère donné. La consommation en ETPT est donc un indicateur fortement corrélé à la masse salariale de l'année considérée.

#### Les différents plafonds d'emplois

Le **financement** des emplois des opérateurs n'ayant pas accédé aux responsabilités et compétences élargies peut provenir de trois sources :

- les crédits de titre 2 du programme 150 « formations supérieures et recherche universitaire » ;
- la subvention pour charges de service public (SCSP – titre 3 du programme 150) ;
- les éventuelles ressources propres de l'établissement.

De ces sources de financement découle la catégorisation de chaque emploi. Ainsi un emploi est décompté :

- en « emploi Etat » s'il est rémunéré par le titre 2 du P150. Les emplois de titulaires sont obligatoirement imputés sur titre 2, sauf lorsqu'il s'agit d'emplois dits « gagés ». Pour les EPA, les contrats à durée indéterminés sont également obligatoirement imputés sur le titre 2. Pour les EPSC, les CDI peuvent aussi entrer dans la catégorie « hors plafond », s'ils sont intégralement financés sur ressources propres ;
- en « emploi sous plafond opérateur » s'il est rémunéré par la SCSP. Les emplois de contractuels financés en tout ou partie par la SCSP et les emplois gagés (voir paragraphe 3 *infra*) sont imputés sur ce plafond ;
- en « emploi hors plafond » s'il est rémunéré exclusivement par des ressources propres.

Le ministère rend compte chaque année de la consommation « d'emplois Etat » et de la consommation « d'emplois sous plafond opérateur » à travers les rapports annuels de performance de la mission « recherche et enseignement supérieur ».

Les deux plafonds sont suivis et doivent donc être pilotés.

#### Application de l'article 11 de la LPFP

L'article 11 de la **LPFP** 2018-2022 dispose qu' « à compter de l'exercice 2019, le plafond des autorisations d'emplois prévu en loi de finances initiale, spécialisé par ministère, conformément à l'article 7 de la loi organique 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances, ne peut excéder de plus de 1 % la consommation d'emplois constatée dans la dernière loi de règlement corrigée de

*l'incidence des schémas d'emplois, des mesures de transfert et des mesures de périmètre intervenus ou prévus. »*

En application de cette mesure, le plafond d'emplois Etat sur titre 2 est ajusté chaque année de façon à ne laisser qu'au maximum 1% de vacance sous plafond. Tout poste vacant au-delà de 1% sera annulé automatiquement en loi de finances. En conséquence, une sous consommation une année n'ouvre pas droit à un rattrapage les années suivantes. Il est donc essentiel de piloter une trajectoire d'emplois régulière c'est-à-dire stable afin qu'au global le programme P150 présente une consommation d'emplois (en ETPT) stable.

## **2. Le schéma d'emploi**

En plus du plafond d'emplois en ETPT, les documents budgétaires présentés au Parlement (projets et rapports annuels de performance) prévoient la mise en œuvre d'un « schéma d'emploi ».

Ce schéma s'apprécie comme le solde net des sorties et des entrées réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre d'une année.

L'unité de décompte du schéma d'emploi est appelée « Equivalent temps plein » (ETP) et ne prend en considération que la quotité de travail à une date donnée. Par exemple, un agent à mi-temps recruté le 1<sup>er</sup> mars N décompte pour 0 ETP au 1<sup>er</sup> janvier N et pour 0,5 ETP au 31 décembre N. Le schéma d'emploi N n'est pas un indicateur pour apprécier directement la consommation de la masse salariale N. Il est plus utile pour expliquer des variations N-1/N ou N/N+1.

## **3. Rappel des règles concernant les emplois gagés**

De manière dérogatoire, les emplois gagés sont occupés par des agents titulaires et financés sur ressources propres. Ils sont le résultat de décisions historiques (titularisations Sapin notamment) et ont vocation à s'éteindre avec le départ de leurs occupants (départ à la retraite, mobilité, basculement sur support titre 2 par exemple).

Le recrutement de nouveaux personnels titulaires sur ces emplois gagés est proscrit.

Jusqu'en 2015, les emplois gagés déclarés non consommés dans l'enquête RAP emplois de l'année N - 1 étaient soustraits des plafonds d'emplois notifiés pour l'année N, ce qui réduisait le nombre global d'autorisations d'emplois accordées à l'établissement. Depuis 2016, les établissements bénéficieront d'une compensation en autorisations d'emplois Etat sur budget de l'établissement équivalente au nombre d'emplois gagés supprimés (sans financement additionnel), comme illustré ci-dessous.

*Par exemple, pour un établissement s'étant vu notifié 10 emplois gagés au titre de 2017, et déclarant avoir consommé 7,5 ETPT, la notification 2018 comportera 8 ETPT au titre des emplois gagés et 2 ETPT au titres de « mesures d'ajustement du plafond ». Le niveau global du plafond sur titre 3 restera inchangé.*